

## La revue catholique des idées et des faits

Lettre-encyclique sur le XVe centenaire du Concile d'Ephèse  
Cinq entretiens sur l'esthétique  
Avant Lausanne  
Mon filleul sur les planches ou la mésaventure du Roi nègre  
Récapitulons...  
La vraie crise  
Une figure d'excommunié : Turmel  
Les Evêques d'Espagne devant la Constitution républicaine  
Difficultés monétaires  
Distraction  
Les voici les neiges d'antan!...

S. S. Pie XI  
E. De Bruyne  
Comte Louis de Lichtervelde  
Alexandre Masseron  
Hilaire Belloc  
Mgr Louis Picard  
Omer Englebert  
Giovanni Hoyois  
Baron Snoy d'Oppers  
Mgr C. Sentroul  
Jean Maxence

Les idées et les faits : Chronique des idées : Refusé par la Presse, Mgr J. Schyrgens.

### La Semaine

Bonne, sainte et heureuse année, à tous les amis de la *Revue catholique* : collaborateurs, abonnés, lecteurs. Daigne Notre-Seigneur les protéger, les bénir et les combler de grâces de choix. Pour un chrétien, la vraie valeur de cette tranche de vie terrestre qu'est une année, est déterminée par l'amour que Notre-Seigneur lui témoigne et par sa correspondance à cet amour...

\* \* \*

L'*Union belge pour la Société des Nations* est une association très méritoire dans la mesure où elle travaille à faire comprendre à nos compatriotes l'importance exacte et les possibilités réelles de la Société des Nations. Mais à sa place, nous nous méfierions du secrétaire général, sympathique à bien des titres, mais à ce point « pris » par son rôle qu'il risque fort, par un certain donquichotisme d'une part — la lutte contre d'imaginaires ennemis — par un dangereux idéalisme d'autre part — exagérant la valeur et la puissance de la Société des Nations — de desservir la cause qui est celle de l'*Union*.

Dans le dernier numéro de la *Terre Wallonne*, M. Paul Struye vient de publier une longue étude sous le titre : *A quand le désarmement?* La date du 2 février prochain y est proclamée date historique. Soit... Mais dès le début de son article, le secrétaire général de l'*Union Belge pour la Société des Nations* heurte tout lecteur belge ayant conservé le sens du réel.

Citons :

*Se rend-on compte, en Belgique, de la gravité extrême du redoutable débat qui va s'ouvrir à Genève?*

*Il est permis d'en douter.*

*Les préoccupations d'ordre local ou particulier, les petits conflits de personnes et de partis semblent rétrécir singulièrement notre horizon national.*

*La Belgique qui a su, pendant la guerre, tenir avec une dignité et un courage qui la transportèrent d'emblée au premier plan des nations le rôle douloureux que lui imposaient les circonstances, serait-elle incapable de comprendre avec la même netteté les devoirs qu'exige d'elle, au sein de la communauté internationale, l'intérêt supérieur de la paix??*

*Formons le vœu que notre opinion publique se ressaisisse à temps et qu'elle sache imposer à nos gouvernants l'attitude que dicte les nécessités du moment.*

Nos gouvernants auraient donc besoin que l'opinion belge se ressaisît à temps (*sic*) et imposât l'attitude que dicte la nécessité du moment? De quelle attitude peut-il bien s'agir?

Citons encore :

*De son côté, M. Mussolini, qui n'a jamais passé pour un « pacifiste bélant », écrivait le 1<sup>er</sup> août dernier :*

*« Ce n'est pas seulement l'existence de la Société des Nations qui est en jeu, mais les destinées de la race humaine. Si la Conférence échouait, elle pourrait, hélas, être considérée comme le prologue de la catastrophe.*

*« Nous nous trouvons devant un terrible dilemme :*

*« Le renouveau ou l'anciantissement de la civilisation ».*

*Puisse ces paroles, lourdes de sens, être pesées et méditées en Belgique!*

Phrase aussi injuste que ridicule. Et, il faut vraiment maîtriser son agacement et même un certain écœurement pour continuer la lecture. Mais où donc, M. le Secrétaire général, avez-vous découvert des compatriotes qui ont besoin de peser et de méditer le dilemme de M. Mussolini? Si votre souhait à un sens, il ne peut vouloir dire que ceci : il y a malheureusement des Belges qui, parce qu'ils ne se rendent pas compte de l'importance de la Conférence du Désarmement, risquent de la faire échouer...

Est-ce assez odieux? Peut-être, après tout, n'est-ce que fort drôle...

\* \* \*

Après avoir cité Lord Robert Cecil, Hoover et M. Mussolini, M. Struye continue : *Pourquoi la nécessité du désarmement apparaît-elle avec une aussi criante évidence, à tous ceux qui portent la charge de gouverner des Etats ou qui se préoccupent du sort des peuples?*

Mais alors, plus n'est besoin que l'opinion belge se ressaisisse et impose à nos gouvernants l'attitude nécessaire? Si tous ceux qui portent la charge du gouvernement des Etats ou qui se préoccupent du sort des peuples sont unanimes, à quoi bon, tout ce préchi-prêcha de M. Struye? La cause est entendue et le succès de la Conférence sera rapide et complet...

Nous ignorons si le secrétaire général de l'*Union belge pour la Société des Nations* a lu le passionnant ouvrage que vient de publier M. Ludwig Bauer : *La Guerre est pour demain*. Ces pages rendent tout de même un son autrement réaliste que tout ce que nous avons jamais trouvé sous la plume de M. Struye. Nous nous permettons de penser qu'elles servent davantage la cause de la Société des Nations que les apologies, trop souvent maladroites parce que puérides, dont on nous inonde. En Belgique, surtout, où nous ne sommes que trop portés à surévaluer l'importance et la puissance de Genève, le langage réaliste d'un Ludwig Bauer est plus utile et efficace que les homélies d'enfonceurs de portes ouvertes.

Il y a à prendre et à laisser dans le livre de M. Ludwig Bauer, d'ailleurs bien plus à prendre qu'à laisser. Et parmi les choses à souligner, notons, à cet endroit de notre critique de l'étude de M. Struye, ces lignes de M. Bauer :

*« Quelqu'un croit-il sérieusement que Staline, Mussolini et Hugenberg réclament le désarmement de la France par amour de la paix? Personne ou tout au plus, peut-être, ces braves amis de la paix qui réclament avec eux l'égalité entre les belliqueux et les pacifiques. »*

Nous verrons plus loin, qu'en bon juriste, M. Struye appelle cette égalité : l'égalité de traitement des Etats!

\* \* \*

\*\*\*

Pourquoi faut-il désarmer?

D'abord, répond M. Struye, parce que les armements nous ruinent.

La Tchecoslovaquie et les Etats-Unis consacrent à leurs armées 18 % de leurs dépenses globales, la France, la Suisse et la Roumanie 23 %, l'Italie 24 %, l'Espagne 26 %, la Pologne et le Japon 29 %, enfin, en Turquie et en Yougoslavie, la proportion atteint 30 % ! La Belgique 10 % environ.

Puis : parce que des engagements formels ont été pris.

Le désarmement imposé aux Etats vaincus n'est pas un aboutissement — mais un point de départ.

Il n'est autre chose que la condition préalable du désarmement général.

Or, la condition doit être réputée accomplie.

La Conférence des Ambassadeurs a reconnu que l'Allemagne avait satisfait aux obligations du Traité.

Dès lors, l'Allemagne a indubitablement le droit de réclamer que les Alliés exécutent à leur tour l'engagement collectif qu'ils ont souscrit.

Sur ce point, il faudrait fermer les yeux à la réalité pour le nier, les Allemands sont non nos débiteurs, mais nos créanciers : ils peuvent exiger que nous fassions honneur à notre signature.

Délicieux, n'est-ce pas? Et ce : nos créanciers, notre signature, visent également la Belgique...

Mais une autorité en Droit international, le R. P. Yves de la Brière, S. J., dans un très bel article sur la Réduction des armements. Une forêt de malentendus (Etudes du 20 décembre) fait remarquer :

L'on force, par exemple, la signification du Traité de Versailles quand on prétend que les Puissances victorieuses se trouvent tenues de réduire leurs armements à la même mesure où l'Allemagne a dû restreindre ses propres effectifs militaires et quand on prétend que ce sont là deux engagements solidaires qui se conditionnent rigoureusement l'un par l'autre.

\* \* \*

Continuons à énumérer les raisons de désarmer, d'après M. Struye. 3<sup>e</sup> Parce qu'il faut empêcher l'Allemagne de réarmer.

Et ici le jurisme réapparaît dans toute sa beauté.

La distinction entre Etats vaincus, désarmés par les traités et les Etats vainqueurs, qui peuvent continuer à s'armer jusqu'aux dents, n'est pas destinée à durer éternellement. Une telle inégalité ne peut se prolonger. Elle est contraire à la dignité des Etats auxquels les circonstances ont pu imposer une passagère *diminutio capitis*, mais qui n'admettront jamais que ce régime soit stabilisé à leur détriment. On ne peut raisonnablement songer à le perpétuer au sein d'une Société des Nations fondée sur le principe même de l'égalité de ses membres.

On ne peut songer à cristalliser un système de suspicions qui frapperait, de manière permanente, certains membres de la Ligue universelle des peuples, relégués au rang d'Etats de seconde zone.

Dès lors le dilemme se pose :

On bien l'Allemagne accroîtra ses armements, pour se mettre au niveau des autres ;

On bien le monde réduira les siens.

Est-il besoin de souligner que non seulement l'intérêt général des peuples, mais aussi notre intérêt national, à nous Belges, est dans la seconde de ces alternatives?

Au surplus, il faut en toute loyauté reconnaître que la notion de sécurité doit, en principe, être la même pour tous les Etats.

Si la sécurité de la France, par exemple, ne peut être assurée que par une forte armée, aux développements illimités, comment expliquer que la sécurité d'autres peuples, comme l'Allemagne, pourrait être assurée par une armée aux effectifs strictement limités et au matériel rigoureusement réduit?

Ce dualisme est illogique.

Les bras vont tomber devant de pareils sophismes. Bornons-nous à leurs opposer le réalisme de M. Ludwig Bauer.

Désarmement! cela rend un son charmeur, cela frappe d'une lumière d'évidence les esprits débouaires, cela se comprend tout seul. Quels en sont les champions? En premier lieu les bolcheviks, c'est-à-dire une puissante terroriste, égoïste, seule détentrice de la grâce et manifestement belliqueuse dans l'intolérance et la contrainte. En second lieu, le fascisme de Mussolini, qui s'est créé cette seconde armée : la milice; qui gave les enfants dès la première jeunesse d'esprit belliqueux; qui cherche à rénover l'empire romain; qui réclame de la place au soleil. Avec lui, le nationalisme allemand, qui souhaite de désarmer l'armée française et l'armée polonaise et qui, en même temps, d'une voix impatiente, énumère ses « besoins ». Et enfin, en étrange liaison avec les trois apôtres précités de la paix, les vrais pacifistes, les pacifistes impénitents, de la candeur de qui on abuse. Ils voient le désarmement comme un but, en quoi ils ont raison, mais ils veulent s'en servir comme d'un moyen, en quoi ils ont grand tort.

Le service militaire obligatoire, si insupportable que soit sa déshonorante

contrainte, équivalait aujourd'hui à la certitude qu'aucun pays ayant une armée nationale ne peut plus risquer une guerre offensive (.....). Au contraire la petite armée de métier, formant un tout homogène, peut fort bien mener une guerre offensive, car la guerre est sa profession et sera peut-être aussi une bonne affaire pour elle.

Il est parfaitement absurde de comparer des chiffres les uns aux autres, comme on a l'habitude de le faire dans les conférences du désarmement et dans les discours des ministres. C'est absurde pour plusieurs raisons. Primo : partout et toujours, ce qui importe, c'est l'esprit dont les hommes sont animés, c'est leur volonté et leur force, et non point leur nombre. Ceux qui, par exemple, connaissent la France d'aujourd'hui, peuvent en toute tranquillité de conscience jurer qu'aucun gouvernement ni aucune mobilisation ne pourront amener l'armée française à entreprendre une guerre offensive, et c'est pourquoi, la France n'est pas militariste, même si elle dépense 19 milliards par an pour ses armements et si elle revêt d'un uniforme jusqu'au plus chétif de ses adolescents. Secundo : la guerre future sera quelque chose d'entièrement nouveau. Elle revêtira des formes et emploiera des moyens qui excluent le nombre. Il est possible, et peut-être même pas improbable, que quelques rares avions suffisent à réduire en miettes les capitales, les usines les plus importantes, les banques, les gares, les centrales électriques et les usines à gaz, à intoxiquer les demeures de millions de personnes si radicalement que toute vie, ou du moins presque toute vie disparaissent. Contre cela, à quoi servent les effectifs actuels maxima d'une armée, sa supériorité en fabriques de munitions, en bateaux, en hommes en richesses et en matières premières?

Donc, il devient extrêmement douteux que l'avantage d'avoir une armée plus forte et de nombreuses réserves instruites puisse se faire sentir. En revanche, il n'y a pas le moindre doute à avoir sur ceci : les Etats menacés ne pourront jamais renoncer d'une façon sérieuse à leurs armements, tant qu'ils ne seront protégés que par d'abstraites mises hors la loi de la guerre, par d'incertains chiffons de papier et par des promesses en l'air, et non point par une garantie indubitable et réfléchi.

\* \* \*

Quatrième raison pour laquelle il faut désarmer : parce que la Société des Nations et le réseau des traités conclu sous son égide assurent dès à présent aux peuples un appréciable coefficient de sécurité, dixit M. Struye, qui conclut son développement par ces lignes :

A ce commencement de sécurité doit logiquement correspondre un commencement de désarmement. Tel doit être le développement normal des faits.

Dès qu'un premier pas sera réalisé dans cette voie, la tâche à poursuivre sera rendue de plus en plus aisée. Un commencement de désarmement dissipera l'inquiétude, ramènera la confiance, accroîtra la sécurité, ce qui rendra possible et logique d'entreprendre une nouvelle étape vers un désarmement plus complet...

\* \* \*

Nous parlerons à l'instant du commencement de sécurité; voici, d'après le R. P. de la Brière, le commencement de désarmement :

En 1913, les dépenses militaires de la France figuraient au budget dans la proportion de 35 %. Elles y figurent, en 1928, dans la proportion de 19 %. La réduction du tonnage général de la marine française, entre 1913 et 1928, atteint 25 %. Pour l'armée de terre, entre les effectifs de 1913 et les effectifs de 1928, y compris les forces engagées au Maroc et en Syrie, la diminution opérée est de 34 %. Quant au temps du service militaire dans l'armée active, chacun sait quelle réduction des deux tiers il a subie depuis le régime établi (ou plutôt rétabli) en 1913, celui de la loi de trois ans. Ne sont-ce pas là de notables et intéressantes réalisations accomplies, d'une manière toute spontanée, dans la voie de la réduction des armements terrestres, maritimes et aériens, selon l'esprit même des traités en vigueur?

Question : Oui ou non, est-ce le bellicisme de l'Allemagne qui empêche de désarmer davantage? La Pologne et la France, les premières menacées, pour ne pas parler de la Belgique, désarmeraient-elles bien vite si elles étaient assurées de leur sécurité?

Citons encore M. Bauer :

Autant il est faux que le désarmement corresponde déjà à la sécurité, autant est fondée cette vérité, mêe avec acharnement par tous les vaincus, par tous les militaristes et tous les impérialistes y compris les pacifistes en pantoufles : sécurité égale désarmement.

Admettons que la partie de l'humanité fédérée au sein de la S. D. N. — elle n'y est pour le moment que représentée, et non pas fédérée — ait clairement défini l'agresseur, prévu une procédure et fixé des sanctions. Du même coup, tous les Etats se trouveraient avoir pris l'engagement d'un désarmement rapide et échelonné, et ils seraient soumis au contrôle fédéral.

C'est l'évidence même. Quoiqu'en dise notre juriste, en réalité la S. D. N. ne garantit encore aucune sécurité. La conférence

du désarmement y réussira-t-elle? Personne ne le désire plus ardemment que nous. Mais que l'on n'est encore nulle part, n'est que trop prouvé par la guerre sino-japonaise.

L'inexistence de la S. D. N. est démontrée par l'affaire de Mandchourie, écrit M. Bauer. (...) Si la Société des Nations avait dit franchement : « Voilà ce qui est le droit; je n'ai pas le pouvoir de le défendre », elle serait morte en beauté, et elle aurait pu, peut-être, ressusciter. Mais elle a voulu simuler la vie, et, ce faisant, elle a trahi l'équité au profit de la force. Ce n'est pas le Japon qui se justifie devant le juge, c'est la S. D. N. qui supplie le Japon d'agir comme si elle existait, comme si elle représentait quelque chose, comme si elle pouvait empêcher l'injustice et dire le droit.

Et, ainsi, elle expire en laidetur. Elle a cessé d'être, même si son cadavre continue à bafouiller.

Quiconque croit qu'il y a déjà une S. D. N. se dupe soi-même. Il faut que la S. D. N. naisse, ou bien nous périssions.

Quiconque croit que nous pouvons nous sauter sans une S. D. N. véritable, commet un suicide et voue à la destruction les enfants à naître.

\* \* \*

Enfin, il faut désarmer : « Parce que l'Eglise en fait un devoir aux chrétiens. » Ici, M. Struye ne craint pas de nous conduire en pleine équivoque.

N'est-il pas décevant — écrit-il — de constater que tant d'appels — venus de si haut, n'ont, jusqu'à présent, rencontré que peu d'écho et qu'il se trouve encore des milieux de droite, « plus catholiques que le Pape » — c'est le cas où jamais d'appliquer l'expression — pour oublier que le christianisme est une religion de paix et pour fouler aux pieds les admirables préceptes du Sermon sur la Montagne??

Dans quels milieux de droite oublie-t-on — en Belgique!! — que le christianisme est une religion de paix et foule-t-on aux pieds les admirables préceptes du Sermon sur la Montagne? Il faut se faire violence pour ne pas laisser courir sa plume et stigmatiser comme il convient pareil langage...

L'Europe n'est plus chrétienne. Comme le dit plus loin Mgr Picard, « depuis la venue du Christ, les idées régnautes n'ont jamais été si éloignées de l'Evangile ».

Il y a encore des milieux catholiques, souvent considérables et importants par la cohésion de leur doctrine, mais il n'y a plus de monde catholique, note très justement M. Bauer.

Ne voit-on pas, ajoute-t-il, que toutes nos métamorphoses s'accomplissent entièrement en dehors du christianisme, qu'elles ne le considèrent plus que comme un souvenir palissant?

Nous croyons que le monde ne se sauvera qu'en redevenant catholique. Mais en attendant qu'il le redevenne — si jamais il doit le redevenir... — les chrétiens de 1932 ne sont tenus de prôner le désarmement de leur pays que si, par là, loin de nuire à la sécurité de leur patrie, ils l'assurent davantage. Prétendre, donc, qu'il faut désarmer parce que l'Eglise en fait un devoir aux chrétiens est plus qu'équivoque : c'est faux... Comme l'a rappelé dernièrement le cardinal de Paris, « les conditions matérielles sans lesquelles la paix ne pourrait avoir sa demeure sur terre » — en particulier la mesure dans laquelle il faut armer ou désarmer — sont à préciser, non point par l'Eglise, mais par César, c'est-à-dire par les Gouvernements, les Parlements et les électeurs.

\* \* \*

Dans le même numéro de la *Terre Wallonne*, le Provincial qui, tous les mois, y va de ses notes politiques, renchérit encore sur M. Struye. Quand donc — conclut-il — les catholiques belges se décideront-ils à porter sur le forum leur doctrine et leur volonté de paix, avec toutes les conséquences qu'elles comportent?

Posons à notre tour une question : quelles conséquences les catholiques belges devraient-ils tirer, aujourd'hui, de leur doctrine et de leur volonté de paix? Nous mettons le Provincial au défi de nous répondre clairement...

\* \* \*

L'étude de maître Struye appellerait bien d'autres commentaires

encore, mais il faut nous limiter. Après avoir insinué que trop de Belges manquent à tous leurs devoirs, qu'allait bien dire du rôle de notre pays à Genève, notre secrétaire général? *Much ado about nothing!*... Beaucoup de bruit pour rien. Un beau raffut pour une conclusion étonnamment anodine.

Jugez-en :

En matière de désarmement, la position qu'occupe la Belgique est particulièrement solide, du fait que nul ne peut la soupçonner de couvrir des desseins impérialistes ou belliqueux! Ce ne sont pas nos armements nationaux qui mettront jamais en péril la paix du monde...

Nous pouvons donc, en ce domaine, parler avec une parfaite indépendance d'esprit, sans être suspects d'arrière-pensées inquiétantes.

Certes, le rôle des petits Etats sera, par la force des choses, subordonné à l'attitude des grandes puissances. Ce n'est pas aux petits pays qu'il convient de désarmer les premiers — personne d'ailleurs ne le leur demande.

Mais alors, pourquoi tout ce tapage? Pourquoi, surtout, ces accusations contre on ne sait trop quels compatriotes obstinés dans l'incompréhension ou dans l'opposition?

L'on devrait, en Belgique, se pénétrer davantage de l'importance vitale de la prochaine conférence. Notre opinion publique devrait avoir à cœur d'exprimer avec force sa volonté et ses aspirations. Elle devrait proclamer à la face des grandes puissances que les peuples exigent que la Conférence aboutisse.

Et M. Struye cite, en exemple, le vaste pétitionnement qui, en Hollande, réunit 2,400,000 signatures. Parfait. Seulement, ici, dans une Belgique insuffisamment préparée à se défendre et en proie aux troubles agitations des extrémistes flamingants, toute campagne en faveur du désarmement ne peut que nuire à notre sécurité en éternant une volonté de défense déjà trop faible. D'autre part, tous les Hollandais, tous les Belges, tous les Suisses, signeraient une supplique adjurant la Conférence de réussir, que cela ne changerait rien du tout à rien du tout...

\* \* \*

Le hasard a voulu que l'étude de M. Paul Struye et celle du Père de la Brière parussent en même temps. Quelle différence! Et quelle leçon d'objectivité et de réalisme pour notre jeune spécialiste en droit international!

Les obstacles demeurent trop énormes — écrit le Père de la Brière — pour que l'on puisse attendre de la future Conférence les premières réalisations effectives, importantes et palpables que, dans beaucoup de pays et de milieux, l'on s'est cru en droit, avec une folle présomption, d'annoncer comme certaines.

Une folle présomption...

Si M. Struye ne faisait que s'égarer dans les illusions du jurisme, dans les nuées de l'idéalisme pacifiste et dans les brouillards des utopies genevoises, on se contenterait d'avoir pitié. Mais il irrite par sa manie de faire la leçon à des compatriotes et à des coreligionnaires, alors qu'il n'y a certainement personne en Belgique, et très certainement aucun catholique, qui ne souhaite ardemment la paix et le désarmement dans la sécurité. Il provoque même l'indignation quand il vous a l'air d'affirmer sentencieusement que, sans l'incompréhension, voire l'hostilité de certains Belges, la paix serait assurée plus rapidement et la réduction des armements opérée plus vite...

\* \* \*

Dès le lendemain de l'accord de La Haye du 20 janvier 1930, de bons observateurs prédisaient que ce traité solennel ne serait pas plus définitif que les précédents, toutes les signatures y eussent été apposées à l'aide de porte-plume en or... Encore quelques années, nous disait Hilaire Belloc, et l'Allemagne ne paiera plus rien du tout, soutenu dans son refus par les Etats-Unis et par l'Angleterre...

Et M. Jaspas a beau écrire, dans le très intéressant article qu'il

vient de donner à l'Agence économique et financière, que « la Conférence de Lausanne ne peut avoir pour objet et pour mission que d'appliquer le plan Young », nous n'hésitons pas à parier que Lausanne marquera l'enterrement, solennel ou camouflé, du dit plan Young, enterrement que l'on ne manquera pas de qualifier, comme toujours depuis douze ans, de solution la meilleure possible dans les circonstances actuelles...

Il faut évidemment — écrit M. Jaspas — combattre et détruire le nationalisme économique auquel, les uns après les autres, les Etats européens se laissent entraîner. Il n'est pas un esprit éclairé, pas un ministre responsable qui ne reconnaisse que l'Europe court à sa ruine, sinon à la guerre en s'obstinant dans le protectionnisme.

Plus que personne au monde, les Belges ont un intérêt vital à voir abaisser les barrières douanières. Mais quel est le pays qui commencera? La France? Il paraît que la France a gagné la guerre. On ne s'en douterait guère en contemplant les photographies que publie, dans l'Illustration, M. Ludovic Naudeau. Dans le dernier numéro on « voyait », de façon saisissante, à quel point la finance internationale a « privilégié » les coupables vaincus. Deux clichés montraient la ville de Essen en 1914; deux autres les mêmes endroits en 1931. Un pays vainqueur qui se serait attribué toutes les richesses des vaincus n'eût pas déployé plus de luxe et plus de magnificence. L'Allemagne a obtenu tous les crédits qu'elle désirait, et amplius. De 1914 à 1929 elle a dépensé 25 milliards de marcs-or pour des travaux d'intérêt général. Ces crédits, elle les a proprement « gelés ». Et vous allez voir ce que vous allez voir, mais les opérations de... « dégel » seront encore l'occasion, pour l'Allemagne, de quelques bonnes petites affaires...

\* \* \*

M. Jaspas a raison de dénoncer le formidable potentiel économique allemand, créé avec de l'argent emprunté que le Reich se trouve momentanément incapable de restituer : « Et le jour où la crise aura vécu, (l'Allemagne) se trouvera prête à lutter sur les marchés du monde avec une force insoupçonnée à laquelle nul concurrent ne résisterait, si, profitant de la misère présente et provisoire, l'Allemagne obtenait d'être exempte de toute dette extérieure ».

N'empêche que le Reich rentrera de Lausanne beaucoup moins endetté qu'il ne l'était en y allant...

Citons encore M. Jaspas :

C'est une dérision de préparer une conférence du désarmement dans l'atmosphère économique actuelle. C'est mettre la charrue avant les bœufs et prendre l'effet pour la cause. Certes, il faut souhaiter que les peuples cessent de consacrer leurs ressources, en hommes et en argent, à créer et entretenir le moyen de se détruire.

Mais c'est, à mon sens, être aveugle que de croire que la réduction des armements suffirait à écarter le spectre de la guerre: Celle-ci doit sortir inévitablement de la lutte économique absurde que se livrent actuellement les peuples égarés. Et il y a une contradiction qui n'est pas exempte d'hypocrisie à prononcer d'éloquents discours pacifistes tout en organisant l'Europe de telle manière que la guerre devienne un jour inévitable. Le nœud du problème est là; il n'est pas ailleurs. Qui le tranchera, sinon la Conférence prochaine, qui peut apporter un grand espoir ou accélérer la chute?

\* \* \*

M. Ludwig Bauer, qui expose avec brio la thèse reprise par M. Jaspas de l'impossibilité d'une paix sans plan économique mondial, sans super-Etat assurant la sécurité à tous, conclut :

Où nous pourrions nous sauver. Il suffirait de le vouloir, et le vouloir c'est ne rien vouloir d'autre, ne rien faire d'autre que cela seul. Mais nous ne le voulons pas sous cette forme. La vérité, c'est que nous ne le voulons pas du tout : ce que nous voulons, chacun pour soi, c'est un salut qui nous soit spécial. Nous sommes enfoncés dans nos mensonges comme dans un marécage. Mensonges, nos traités, nos frontières, nos idéaux, nos Etats souverains; mensonges notre richesse, notre progrès, notre humanité; mensonge cette paix qui déjà, à chaque instant, pue le gaz et la mort. Chaque jour, nous sombrons plus profondément dans nos mensonges, tout en proclamant notre droit et la scléroté des autres. Anglais, nous affirmons que nous ne voulons pas de sécurités écrites, et nous distribuons toutes les sécurités possibles en les prenant sur la propriété d'autrui. Américains, nous certifions que nous mettons la guerre hors la loi, mais nous ne remuons pas même le petit doigt et nous ne donnons pas un cent pour la faire disparaître. Allemands ou Hongrois, nous jurons que la paix n'est possible que si nos frontières sont reportées en avant. Français, nous

prétendons que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que le temps doit suspendre son vol, jusqu'à la consommation des siècles, à partir de la signature du traité de Versailles. Italiens, nous déclarons que nous sommes le plus grand, le plus admirable, le plus fort de tous les peuples, un peuple invraisemblablement dupé, pacifique jusqu'à nouvel ordre, mais dévorant tout des yeux.

Comment réaliserons-nous, à la dernière minute, la plus grande, la plus nécessaire des révolutions, la révolution salvatrice : le super-Etat nous donnant la sécurité et le travail réparti d'après un plan universel?

C'est là le remède — et nous n'en voulons pas.  
Par conséquent, nous voulons la guerre.

\* \* \*

Où en est le féminisme? se demande, dans la Revue Belge, M<sup>lle</sup> Louise Van den Plas, secrétaire générale du Féminisme chrétien de Belgique. Parlant du domaine intellectuel, elle écrit :

On n'entend plus soutenir la thèse inélégante de l'infériorité féminine. Ceux qui nous refusent certains droits au nom des différences naturelles des deux sexes, n'oseraient plus arguer de l'infériorité de la femme; ils invoquent la thèse de l'équivalence des facultés des deux sexes, par opposition à la thèse de l'égalité absolue professée par l'école féministe radicale. Mais ils oublient qu'équivalence implique compensations, et ils ne donnent rien à la femme en compensation de ce qu'ils lui refusent. Dans leur ignorance profonde ils ne paraissent pas se douter que c'est au nom de l'équivalence des sexes que le féminisme chrétien réclame, depuis trente ans, certains droits et privilèges féminins compensatoires des quelques barrières que la Nature a mises à une identité absolue des droits de l'un et l'autre sexe.

Quelqu'un comprend-il? Nous avons avoir essayé en vain... Quelle peut bien être, en l'occurrence, la différence entre équivalence et égalité? Nous avons potassé Littré sans trouver.

« Equivalence implique compensations »: sans doute cette affirmation a-t-elle un sens, mais lequel?...

« Il nous faut le bulletin de vote » conclut M<sup>lle</sup> Van den Plas, parce que :

Nous voulons une influence politique non pas occulte mais nette, légale et directe. Nous la voulons pour assurer à la femme, dans la famille, la place à laquelle elle a droit. Nous la voulons surtout pour sauvegarder l'avenir de la Patrie belge par le relèvement de la moralité publique, par une politique familiale qui protège mieux les richesses spirituelles et morales qui sont la force d'un peuple et le préservent de la décadence.

Les meilleurs et les plus clairvoyants reconnaissent que la législation inspirée par le corps électoral masculin n'a pas réalisé ce qu'on était en droit d'attendre du stade actuel de la civilisation après quinze siècles de christianisme.

Si nous voulons le bulletin de vote, c'est pour mieux servir le pays en lui imprimant un respect des valeurs morales dont le seul pouvoir de l'homme s'est montré incapable de lui assurer la bienfaisante primauté.

Il n'y a qu'à tirer son chapeau et à dire merci!

Sans avoir aucune prétention à être compté parmi les meilleurs et les plus clairvoyants, nous reconnaissons volontiers que « la législation inspirée par le corps électoral masculin n'a pas réalisé ce qu'on était en droit d'attendre du stade actuel de la civilisation après quinze siècles de christianisme », mais qu'« eut-ce été, grands dieux, si les femmes avaient voté comme les hommes! Car enfin si les sexes sont... équivalents, on ne voit pas ce qui aurait bien pu préserver les électrices des maux engendrés chez les électeurs par le suffrage universel inorganisé ».

Que tous les hommes âgés de vingt et un ans décident également de tout, est absurde. Qu'à ces hommes on ajoute toutes les femmes âgées de vingt et un ans, et l'absurdité se trouvera pour le moins doublée, dans la thèse de l'équivalence, décuplée dans celle, inélégante, de l'infériorité féminine.

Nous sommes de ceux qui croyons que *décuplée* est encore une estimation très modérée... Non pas que nous nous rangions sous le drapeau de l'inélégance, mais parce que le virus de la démocratie politique est bien plus dangereux encore pour les femmes que pour les hommes, non pas que la femme soit inférieure, mais parce qu'elle est différente. La fonction de la femme est au foyer et son influence politique doit être indirecte. Notre profond respect de la mission confiée à la femme par le Créateur nous rend adversaire résolu de tout ce qui tend à l'égalité ou à l'équivalence des sexes.

# Lettre-encyclique

## sur le XV<sup>e</sup> centenaire du Concile d'Ephèse

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en Paix et en Communion avec le Saint-Siège Apostolique.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et bénédiction apostolique.

L'histoire bien consultée et méthodiquement étudiée, est à la fois témoin des époques révolues et lumière de l'intelligence humaine. C'est ainsi qu'elle atteste combien la promesse faite par le Christ à son Eglise de « rester avec elle jusqu'à la consommation des siècles » (Matth. XXVIII, 20) fut tenue fidèlement dans le passé, et qu'elle nous est garante par conséquent qu'il en sera ainsi dans l'avenir. Elle nous montre même que plus la barque de Pierre est ballottée par les flots, plus le secours du ciel lui est assuré et plus éclate son efficacité. Cette vérité apparaît avec une évidence particulière dans l'histoire des premiers siècles de l'Eglise, et non seulement lorsque le nom chrétien était tenu pour un crime exécrationnel et digne de mort, mais aussi lorsque la foi chrétienne fut mise en péril par les hérésies multiples qui se produisirent et se répandirent surtout en Orient. De même en effet, que les persécuteurs du christianisme, l'un après l'autre, périrent misérablement et que l'Empire romain lui-même s'écroula, de même tous les hérétiques, comme des rameaux arides (cf. Joann., XV, 6) parce qu'arrachés de la vigne céleste, manquèrent de sève vitale et demeurèrent stériles.

L'Eglise de Dieu, au contraire, soutenue par la force d'en-Haut, n'a jamais cessé, à travers toutes ces tempêtes et parmi toutes ces vicissitudes de suivre sa voie d'un pas assuré et elle a toujours gardé fidèlement et vaillamment le dépôt de la vérité évangélique que son Fondateur lui avait confié.

Telles sont les pensées qui nous viennent à l'esprit, Vénérables Frères, en prenant la plume pour vous écrire au sujet d'un événement dont vient d'être très heureusement célébré le quinzième centenaire, Nous voulons dire le Concile d'Ephèse, où fut démasquée l'erreur subtile d'hérétiques obstinés et où la foi de l'Eglise se montra inébranlable, appuyée sur la grâce divine.

Nous n'oublions pas qu'à Notre demande deux Comités furent créés (cf. Epist. ad E. mos Card. B. Pompilj et A. Sincero, d. XXV Dec. MDCXXXIX *Acta Ap. Sed.*, vol. XXIII, pp. 10-12) pour que ce centenaire fût célébré le plus dignement possible, non seulement à Rome mais dans tout l'univers catholique. Et Nous savons que les hommes choisis qui constituèrent ces comités n'épargnèrent ni leurs peines ni leurs soucis pour s'acquitter de leur mission et pour faire réussir leur entreprise. Aussi sommes-Nous heureux de les féliciter de leur zèle — auquel s'associèrent avec une merveilleuse unanimité les évêques et les meilleurs des laïcs — car les avantages qui en sont résultés se prolongeront, espérons-Nous, bien loin dans l'avenir.

Dependant la considération de cet événement, des faits qui l'ont accompagné et des circonstances qui l'ont entouré Nous a fait conclure qu'il était de Notre charge apostolique, avant la fin des célébrations centenaires et durant les jours bénis où la Bienheureuse Vierge Marie nous « donna un Sauveur », d'écrire une Lettre encyclique pour vous entretenir de ce sujet très important. Nous espérons, en effet, que Nos paroles vous procureront, ainsi qu'à vos fidèles, joie et édification. Et Nous avons également confiance qu'elles ne seront pas inutiles à ceux qui sont détachés du Saint-Siège Apostolique. Car s'ils lisent Notre lettre avec le

désir de la vérité, ils ne laisseront pas d'être frappés par les leçons de l'histoire et ils ne pourront pas s'empêcher d'avoir au moins le désir du bercail et du Pasteur uniques, ainsi que de cette joie authentique qui a toujours été gardée religieusement et sûrement dans l'Eglise catholique.

En effet, les Pères qui, à Ephèse, défendirent et définirent la foi, dans la célébration du Concile lui-même et dans toute leur lutte contre l'hérésie nestorienne, professèrent principalement et lumineusement trois dogmes de la religion catholique dont Nous voulons faire l'objet de cette Encyclique. A savoir : qu'il n'y a qu'une personne en Notre-Seigneur Jésus-Christ et que cette personne est divine; que la Bienheureuse Vierge Marie est vraiment la Mère de Dieu et qu'elle doit être reconnue et vénérée comme telle par tous les chrétiens; et enfin que le Souverain Pontife a reçu de Dieu, en matière de foi et de mœurs, une autorité suprême, souveraine, indépendante, sur tous les fidèles et sur chacun d'eux.

I

Afin de procéder par ordre, Nous commençons par faire Nôtres la pensée et l'exhortation qu'écrivait aux Ephésiens l'apôtre des Gentils. « Il faut tous nous rencontrer dans l'unité de foi et la connaissance du fils de Dieu, afin que grandisse en nous l'homme parfait jusqu'à la mesure de la plénitude du Christ et que nous ne soyons plus des enfants dont la faiblesse est le jonc des flots et des vents, circonvenus par le malice des hommes et l'astuce de l'erreur. Mais que nous vivions la vérité dans la charité et que tout nous fasse croire en Celui qui est la tête, le Christ : d'où provient l'unité solide de tout le corps, ainsi que sa croissance et sa perfection, par les liens des membres subordonnés les uns aux autres, et par l'action qu'ils exercent chacun selon sa mesure et sa fonction ». (*Ad. Ephes.*, IV, 13-16).

Ces paroles apostoliques, que les Pères du Concile d'Ephèse ont observées avec une telle unanimité, Nous voudrions que tous, sans distinction et en laissant de côté tous préjugés, les reçoivent comme leur étant adressées personnellement et qu'ils les mettent en pratique.

Toute la controverse, chacun le sait, fut provoquée par Nestorius. Non qu'il ait inventé lui-même cette doctrine nouvelle. Il l'a plutôt empruntée à Théodore, évêque de Mopsueste. Mais il l'a développée et revêtue d'une apparence de nouveauté par l'abondance des phrases et la multiplicité des considérations — car il était doué d'une facilité de parole peu commune — puis il l'a publiée et répandue dans le peuple chrétien.

Nestorius est né à Germanicia, en Syrie. Adolescent, il se rendit à Antioche pour y étudier les sciences profanes et sacrées. Dans cette ville, qui était alors très célèbre, il embrassa d'abord la vie monastique, mais bientôt, obéissant à la mobilité de son caractère, il y renonça et, devenu prêtre, il se consacra entièrement à la prédication, plus avide de récolter les louanges des hommes que de procurer la gloire de Dieu. Son éloquence devint bientôt si populaire et si réputée qu'il fut appelé à Constantinople, dont le siège patriarcal était alors vacant, et qu'il y fut élevé à la dignité épiscopale, suscitant dans toutes les âmes les plus beaux espoirs. Lorsqu'il fut installé en ce lieu très illustre, il ne cessa point de répandre ses erreurs, il profita au contraire de son autorité accrue pour les enseigner et les répandre avec plus d'assurance.

Il sera utile, pour l'intelligence de la question, de rappeler ici

brèvement les thèses principales de l'hérésie nestorienne. Cet homme orgueilleux pensait que deux êtres individuels complets ou hypostases, l'un humain et l'autre divin s'étaient unis en une seule personne ou « prosopos » (comme il l'appelaient). Il niait ainsi cette admirable union substantielle de deux natures que nous appelons hypostatique, et par conséquent il prétendait que le Verbe Fils unique de Dieu ne s'est pas fait homme, mais s'est uni à la chair humaine dont il a fait son séjour, l'objet de ses complaisances et de l'instrument de son action. C'est pourquoi il appelait le Christ « Théophore » c'est-à-dire porte-Dieu et non Dieu; à peu près dans le même sens que cette appellation pourrait être donnée aux prophètes et aux saints à cause de la grâce divine dont ils sont remplis.

De ces erreurs, il était facile de déduire qu'il y a dans le Christ deux personnes, l'une divine et l'autre humaine. Et il s'ensuivait aussi nécessairement que la Bienheureuse Vierge Marie n'est pas vraiment la Mère de Dieu, « Théotocon » mais la Mère du Christ-homme, « Christotocon » ou tout au plus « Theodocon » c'est-à-dire réceptrice de Dieu. (Cf. MANSI, *Conciliorum Amplissima Collectio*, IV, c. 1007; SCHWARTZ, *Acta Conciliorum Œcumenicorum*, I, 5, p. 108.)

Ces enseignements criminels n'étant plus désormais le fait obscur et dissimulé d'un simple fidèle mais se répandant au grand jour et tombant de la chaire épiscopale de Constantinople, suscitèrent une grande émotion, spécialement dans l'Eglise orientale. Les adversaires de l'hérésie nestorienne ne manquèrent pas dans la capitale de l'empire d'Orient, mais le plus remarquable d'entre eux fut incontestablement Cyrille, patriarche d'Alexandrie, homme de grande sainteté, défenseur invincible de la foi catholique. Dès qu'il eut appris quelles opinions enseignait l'évêque de Constantinople, mû par son zèle envers les âmes fidèles dont il avait la charge et aussi envers tous ses frères égarés, il défendit fermement devant les siens la foi orthodoxe, et il écrivit à Nestorius en des termes très fraternels afin de le ramener dans les limites de la vérité catholique.

Mais l'obstination et l'endurcissement de Nestorius rendirent vain cet effort de la charité. Cyrille, cependant, étant donné sa foi, si fermement affirmée, en l'autorité de l'Eglise romaine, ne voulut pas de son propre chef pousser plus loin cette affaire si importante ni trancher définitivement la question sans avoir demandé et reçu l'avis du Saint-Siège apostolique. Il écrivit donc à « Célestin son bienheureux Père Très Aimé de Dieu » une lettre pleine de respect dans laquelle il lui dit entre autre filialement : « C'est une ancienne coutume des Eglises de soumettre à Votre Sainteté ces sortes d'affaires... » (MANSI, *l. c.*, IV, 1011.) « Nous n'avons pas voulu rompre ouvertement avec lui (Nestorius) avant d'indiquer nos motifs à Votre Piété. Daignez donc nous faire connaître votre sentence, afin que nous sachions s'il faut rester en communion avec lui ou bien proclamer que personne ne peut garder contact avec quelqu'un qui favorise et prêche de telles erreurs. Nous demandons par conséquent à Votre Sainteté d'exposer clairement par lettre votre sentence aux évêques très pieux de Macédoine et à tous les évêques d'Orient. » (MANSI, *l. c.*, IV, 1015.)

Nestorius lui-même n'ignorait pas l'autorité suprême de l'évêque de Rome sur l'Eglise universelle. La preuve en est qu'il écrivit plusieurs fois au pape Célestin pour justifier sa manière de penser et pour prévenir en sa faveur et se concilier l'esprit du saint Pontife. Mais ce fut en vain. Car les paroles désordonnées de l'hérésarque contenaient des erreurs évidentes qu'à peine les eut-il remarquées le Pape les fit examiner, condamner solennellement et interdire par un jugement synodal.

Nous vous prions de remarquer ici attentivement, Vénérables Frères, combien différente fut en cette occurrence la conduite du Souverain Pontife et celle qu'avait suivie l'évêque d'Alexandrie. Celui-ci, bien qu'occupant le siège qui était considéré comme le premier de l'Eglise orientale, ne voulut pas comme Nous l'avons dit, trancher définitivement une question très importante de foi catholique sans connaître au préalable la sentence du Saint-Siège apostolique. Le pape Célestin, au contraire, convoqua un Synode à Rome pour examiner à fond la question, puis, en vertu de son autorité suprême et absolue sur tout le troupeau du Seigneur, décide et promulgue ce qui suit au sujet de l'évêque de Constantinople et de sa doctrine : « Sachez donc, écrit-il à Nestorius, que si vous ne professez pas de Dieu notre Christ la doctrine que l'Eglise de Rome et d'Alexandrie et tout l'univers catholique et que l'Eglise de Constantinople a tenue parfaitement jusqu'à

vous, et si vous n'abjurez pas publiquement et par écrit, dans les dix jours qui suivront la réception de notre sentence, la nouveauté perdue qui veut séparer ce que l'Ecriture Sainte unit, vous êtes exclu de la communion de l'Eglise universelle. Nous avons confié ce jugement formulé par Nous, avec tous les documents utiles, à Notre Fils le diacre Possidonius et l'avons chargé de les communiquer à Notre confrère l'évêque déjà cité d'Alexandrie, qui nous a informé le plus complètement de toute cette affaire, afin qu'il agisse en Notre nom et qu'il fasse connaître notre décision et à vous-même et à tous nos frères; car tous les fidèles doivent être avisés lorsqu'il s'agit d'une cause à laquelle ils sont tous intéressés. » (MANSI, *l. c.*, 1034 sq.)

Et l'ordre d'exécuter la sentence fut donné en des termes très graves par le Pontife Romain au patriarche d'Alexandrie : « En Notre nom et par notre autorité, que nous vous déléguons, exécutez cette sentence avec toute la vigueur possible. Que dans les dix jours qui suivront l'avis de notre décision, le coupable réprovoque par écrit ses prédications hérétiques et qu'il professe la foi en la nativité du Christ notre Dieu, cette foi qui est celle de l'Eglise romaine, de l'Eglise d'Alexandrie, de l'Eglise universelle. Que s'il refuse d'obtempérer à cet ordre, que votre sainteté pourvoie aux besoins de cette Eglise et qu'elle veuille à retrancher le rebelle par tous moyens de la communauté chrétienne. » (MIGNE, *P. L.*, 50, 463; cf. MANSI, *l. c.*, IV, 1019 sq.)

Cependant, il ne manque pas d'écrivains, d'époque récente ou éloignée, qui opposent leur avis prétentieux aux documents autorisés et lumineux que nous venons de citer. Et voici l'explication qu'ils donnent des faits allégués. Admettons, disent-ils, inconsiderément, que l'évêque de Rome ait prononcé un jugement péremptoire et absolu, que l'évêque d'Alexandrie en lutte avec Nestorius, avait provoqué et qu'il fit sien très volontiers; il n'en est pas moins vrai que le Concile d'Ephèse reprit la cause déjà tranchée par Rome et détermina avec une autorité suprême ce qu'il fallait penser d'une doctrine que le Pape avait absolument condamnée. Donc, le Concile œcuménique possède des droits supérieurs à l'autorité du Pontife romain.

Que cette argumentation soit vaine et colorée seulement d'une apparence de vérité, il est aisé de s'en rendre compte lorsque l'on étudie loyalement l'histoire et que l'on examine sans préjugés les faits et les documents. En effet, il faut remarquer premièrement qu'au moment où l'empereur Théodose, en son nom et en celui de son collègue Valentinien, convoqua le Concile œcuménique, la sentence de Célestin n'était pas encore parvenue à Constantinople et ne pouvait en aucune façon y être connue. En outre, lorsque Célestin apprit que les empereurs avaient convoqué un Concile, il ne s'opposa aucunement à cette décision; au contraire, il les en loua dans une lettre adressée à Théodose (MANSI, *l. c.*, IV, 1291) et dans une autre à l'évêque d'Alexandrie (MANSI, *l. c.*, IV, 1292) et il désigna comme ses légats pour présider ce concile le patriarche Cyrille, les évêques Arcadius et Projectus et le prêtre Philippe. En agissant ainsi, le Souverain Pontife ne livrait pas la question entière au jugement du Concile mais il voulait « que fussent respectées ses décisions » (MANSI, *l. c.*, IV, 1287) et il ordonnait aux Pères conciliaires d'exécuter la sentence qu'il avait portée et de conférer entre eux, puis de prier Dieu tous ensemble, afin de ramener si possible l'évêque de Constantinople à l'unité de la foi. A Cyrille, qui avait demandé au Pontife comment se comporter et « si le concile devait recevoir le coupable dans le cas où il réproverait ses erreurs, ou bien, les délais passés, appliquer et maintenir la sentence », Célestin répondit : « Il appartient à votre sainteté avec le vénérable concile de réprimer le tumulte qui se produirait dans l'Eglise et de Nous apprendre que l'affaire est terminée avec la grâce de Dieu, par la correction du coupable. Nous ne disons pas que nous sommes absent du Concile, car nous ne pouvons être éloigné de ceux auxquels nous unis, en quelque endroit qu'ils se trouvent, une même foi... Nous sommes parmi vous parce que Nous pensons à l'affaire que l'on y traite dans l'intérêt de tous. Nous y sommes et nous y agissons en esprit ne pouvant y être corporellement. Je suis préoccupé de la paix de l'Eglise, je suis préoccupé du salut de celui qui périt, pourvu qu'il veuille avouer son mal. Et nous le disons afin que nous ne paraissions pas avoir abandonné celui qui peut-être veut se convertir... Qu'il se rende compte que nos pieds ne courent pas à l'effusion du sang, puisque Nous lui offrons le remède. » (MANSI, *l. c.*, IV, 1292).

Ces paroles de Célestin prouvent la bonté de son cœur paternel et montrent très clairement qu'il n'eut rien de plus cher que de faire briller dans les esprits enténébrés la vraie lumière de la foi et de réjouir ainsi l'Eglise par le retour de ses enfants égarés. Mais d'autre part, à ses légats partant pour Ephèse, il donna des ordres montrant non moins clairement sa volonté et son souci de sauvegarder les droits conférés divinement au Saint-Siège. Il leur prescrivit entre autres : « De maintenir l'autorité du Siège Apostolique, vu que les instructions reçues leur ordonnent de participer au Concile, de départager les opinions qui s'y affronteraient et de ne pas entrer dans la discussion (MANSI, l. c., IV, 556).

Les légats du Pape se conformèrent à ces instructions, avec l'approbation des Pères du Concile. En effet, inébranlablement fidèles aux ordres reçus, comme, en arrivant à Ephèse, ils trouvèrent une partie du Concile déjà terminée, ils s'en firent rendre compte afin d'y ajouter la confirmation et l'approbation du Saint-Siège Apostolique. « Nous vous demandons de nous exposer ce qui a été décidé avant notre arrivée dans ce saint Concile, afin que, selon la sentence de Notre Saint-Père et du Concile, nous confirmons... » (MANSI, l. c., IV, 1220).

Et le prêtre Philippe, en présence de tout le Concile, prononça au sujet du primat de l'Eglise romaine ces paroles remarquables, qui ont été reprises par la Constitution dogmatique du Concile Vatican « Pastor aeternus » (Conc. Vatic. sess. IV, cap. 2) : « Personne ne doute, tous les siècles savent que le bienheureux saint Pierre, prince et chef des Apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Eglise catholique, a reçu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur du genre humain, les clefs du royaume et la puissance de délier et de lier les péchés; et Pierre jusque maintenant et toujours vit et juge dans ses successeurs. » (MANSI, l. c., IV, 1295).

Que faut-il de plus? Les pères du Concile œcuménique ont-ils peut-être résisté ou se sont-ils opposés à cette façon d'agir des légats du pape Célestin? Nullement. Au contraire, les documents prouvent leurs égards et leur vénération envers les envoyés de Rome. En effet, au cours de la seconde assemblée du Concile lorsque les légats lurent la lettre de Célestin et notamment ce passage : « Nous avons envoyé avec zèle nos frères dans le sacerdoce, hommes éprouvés et partageant notre pensée, Arcadius et Projectus, évêques, et Philippe, prêtre, afin qu'ils participent aux travaux du Concile et qu'ils mettent à exécution ce que Nous avons décidé précédemment; et nous ne doutons pas qu'ils rencontrent votre assentiment... » (MANSI, l. c., IV, 1287); bien loin de repousser cette sentence du juge suprême, les Pères du Concile la louèrent d'une seule voix et ils saluèrent le Pontife romain de ces acclamations magnifiques : « Ce jugement est juste ! A Célestin nouveau Paul, à Cyrille nouveau Paul, à Célestin gardien de la foi, à Célestin d'accord avec le Concile, à Célestin tout le Concile rend grâce; un Célestin, un Cyrille, une foi du Concile, une foi du monde entier. » (MANSI, l. c., IV, 1287).

Et lorsqu'on vint à la condamnation et à la réprobation de Nestorius, les mêmes Pères du Concile ne jugèrent pas que la question était encore entière, mais ils se déclarèrent ouvertement liés et « obligés » par la sentence du Pontife romain : « Constatant qu'il (Nestorius) pense et qu'il parle en impie, obligés par les saints canons et par la lettre de Notre Saint-Père Célestin, évêque de l'Eglise romaine, nous sommes forcés, les yeux pleins de larmes de prononcer contre lui cette sentence funeste. Donc Notre-Seigneur Jésus-Christ, objet de ses blasphèmes, a déclaré, par ce saint Concile, Nestorius privé de la dignité épiscopale et retranché du corps sacerdotal » (MANSI, l. c., IV, 1294, sq.).

Et nous trouvons la même profession de foi dans les paroles prononcées au cours de la seconde assemblée du Concile par Firmus, l'évêque de Césarée : « Le Saint-Siège Apostolique par la lettre que le saint évêque Célestin envoya aux évêques... a déjà prononcé la sentence à exécuter et prescrit la règle à suivre dans l'affaire présente, règle que nous avons suivie nous aussi... car Nestorius, cité par nous, ne s'étant pas présenté, nous avons mis la sentence à exécution, prononçant contre lui le jugement canonique et apostolique » (MANSI, l. c., IV, 1287 sq.).

Nous pouvons donc conclure, avec certitude, des documents lumineux que Nous venons de citer successivement, que, dès ce temps-là, on croyait universellement à l'autorité du Pontife

Romain sur tout le troupeau du Christ, à une autorité absolument indépendante et infaillible. Et les paroles expressives que saint Augustin écrivait quelques années auparavant au sujet du jugement prononcé contre les Pélagiens par le pape Zosime dans son *Epistola tractoria*, nous reviennent à la mémoire : « Appuyée sur cet enseignement au Siège Apostolique, la foi catholique est tellement ancienne et bien fondée, tellement certaine et tellement claire que d'en douter est absolument criminel pour un chrétien. » (*Epist.* 190; *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, 57, p. 195 sq.).

Ah! si le saint évêque d'Hippone avait pu intervenir au Concile d'Ephèse; quelle lumière son génie aurait projetée dans les discussions et dans les exposés de la doctrine catholique et quelle vigueur il eût apportée à défendre la foi! Mais lorsque les envoyés des Empereurs arrivèrent à Hippone pour lui remettre une lettre d'invitation, ils ne purent que déplorer la disparition de cette grande lumière de la sagesse chrétienne et la dévastation de sa ville épiscopale par les Vandales.

Nous n'ignorons pas que parmi les hommes d'étude qui se consacrent aux recherches historiques, il en est, surtout de nos jours, qui s'efforcent de justifier Nestorius de la tache d'hérésie et qui accusent Cyrille, le saint évêque d'Alexandrie, de l'avoir calomnié par sentiment de rivalité et de l'avoir fait condamner pour des erreurs qu'il n'avait jamais enseignées. Et ces défenseurs de l'évêque de Constantinople osent porter la même accusation contre Notre prédécesseur Célestin, qui aurait abusé par Cyrille, et contre le saint Concile d'Ephèse.

Mais contre cette tentative aussi vaine que téméraire, s'élève l'Eglise universelle, qui n'a jamais cessé de ratifier la condamnation de Nestorius, ni de considérer comme orthodoxe la doctrine de saint Cyrille, ni de vénérer le Concile d'Ephèse parmi les Conciles œcuméniques tenus avec l'assistance de l'Esprit-Saint.

En effet, pour laisser de côté bien des documents significatifs, il est notoire que de nombreux disciples de Nestorius, qui avaient vu de leurs yeux la suite des événements et qui étaient absolument indépendants à l'égard de Cyrille d'Alexandrie, bien qu'ils fussent poussés dans le camp de l'hérétique par leur amitié pour Nestorius et par l'ardeur même de la discussion, néanmoins, après le Concile d'Ephèse, frappés par l'évidence de la vérité, se détachèrent petit à petit de l'évêque de Constantinople, conformément aux lois ecclésiastiques. Il survivait certainement de ces témoins peu suspects lorsque Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire Léon le Grand écrivait dans les termes suivants à Paschasius, évêque de Lilibetum et légat pontifical au Concile de Chalcedoine : « Sache que toute l'Eglise de Constantinople, avec tous ses monastères et un grand nombre d'évêques, ont exprimé leur assentiment et ont signé le décret qui anathématisait Nestorius et Eutichès avec leurs doctrines. (MANSI, l. c., VI, 124); de même lorsque dans sa lettre dogmatique à l'empereur Léon, il convoquait catégoriquement Nestorius d'hérésie et d'enseignement d'hérésie, sans que personne protestât : « Que soit anathématisé, écrit-il, Nestorius, qui crut que la Bienheureuse Vierge Marie est la mère, non de Dieu mais seulement d'un homme, et qui concevait deux personnes dans le Christ, l'une corporelle et l'autre divine, et ne reconnaissait pas un seul Christ dans le Verbe de Dieu et la chair qu'Il assuma, mais qui distinguait et qui séparait le fils de Dieu et le fils de l'homme » (MANSI, l. c., VI, 351-354).

Ce sentiment fut également, personne ne l'ignore, celui du Concile de Chalcedoine, qui renouvela solennellement la condamnation de Nestorius et l'éloge de la doctrine de Cyrille d'Alexandrie. Enfin, notre très saint prédécesseur Grégoire le Grand, à peine élevé au Souverain Pontificat, dans son épître synodale aux Eglises d'Orient, après avoir cité les autres conciles œcuméniques, de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse et de Chalcedoine, écrit à leur sujet ces paroles très nobles et très importantes : «... Sur eux, comme sur une pierre carrée, s'élève le saint édifice de la foi, et tous ceux qui ne s'appuient pas sur la solidité de cette pierre, quelle que soit leur vie et leur activité, et bien qu'ils paraissent eux-mêmes de pierre, néanmoins ils ne sont pas incorporés à l'édifice » (MIGNE, P. L., 77, 478; cf. MANSI, l. c., IX, 1048). Qu'il soit donc bien évident pour tous que Nestorius a vraiment enseigné des hérésies, que le patriarche d'Alexandrie fut un vaillant défenseur de la foi, et que le Pontife Célestin, avec le concile d'Ephèse, maintint la doctrine traditionnelle et l'autorité suprême du Saint-Siège.

## II

Et maintenant, Vénérables Frères, venons-en à l'examen plus approfondi de cette doctrine que le Concile œcuménique d'Ephèse, par la condamnation même de Nestorius, professa ouvertement et sanctionna de son autorité.

Ce Concile condamna d'abord les auteurs et les partisans de l'hérésie pélagienne, parmi lesquels il ne faut pas hésiter à ranger Nestorius. Mais ce fut principalement une autre opinion de cet hérésiarque, opinion impie et opposée aux saintes Lettres qui fit l'objet des délibérations unanimes du Concile et qui tomba sous sa définition solennelle. Et, par conséquent, fut déclaré absolument certain le dogme qu'il niait, c'est-à-dire qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne et que cette personne est divine. Nestorius, en effet, comme nous l'avons dit, prétendait obstinément que le Verbe ne s'est pas uni substantiellement et hypostatiquement à la nature humaine, mais seulement par un lien accidentel et moral. Et cette erreur de l'évêque de Constantinople fut condamnée par les pères du Concile d'Ephèse, qui professèrent ouvertement comme un dogme de foi obligatoire la saine doctrine de l'Incarnation. Dans les lettres et les propositions qu'il lui avait adressées auparavant et qui furent insérées dans les actes du Concile, Cyrille, en plein accord avec l'Eglise romaine, défendait déjà cette doctrine en termes exprès et répétés ». Il n'est aucunement admissible de distinguer deux fils en Notre Seigneur Jésus-Christ... L'Écriture ne dit pas en effet, que le Verbe s'est associé une personne humaine, mais qu'il s'est fait chair. Que le Verbe soit fait chair, cela ne peut signifier qu'une chose, c'est qu'il participe comme nous à une nature de chair et de sang; il a donc fait sien notre corps et il est né d'une femme, devenu homme, mais sans perdre sa divinité ni sa naissance de Dieu le Père : car il reste dans l'incarnation ce qu'il était auparavant ». (MANSI, l. c., IV, 891).

L'Écriture-Sainte et la tradition divine nous apprennent, en effet, que le Verbe de Dieu le Père ne s'est pas uni à un homme préexistant et déjà subsistant en lui-même, mais que le même Christ est à la fois Verbe de Dieu, vivant de toute éternité dans le sein de Père, et homme né dans le temps. La preuve évidente que la divinité et l'humanité sont unies dans Notre-Seigneur Jésus-Christ de cette union admirable qui s'appelle à juste titre hypostatique, c'est que les Saintes Lettres appellent Dieu et homme un seul et même Christ et qu'elles le montrent agissant comme Dieu et comme homme, puis mourant comme homme et ressuscitant comme Dieu. Car Celui qui est conçu dans le sein de la Vierge Marie, qui naît et est déposé dans une crèche, qui s'appelle fils de l'homme, qui souffre et qui meurt sur la croix est aussi Celui qui est appelé miraculeusement et solennellement par le Père Éternel « mon Fils bien-aimé » (Matth. III, 17, XVII, 5; II Petr., 17), qui pardonne avec une puissance divine les péchés des hommes (Matth. IX, 2-6; Luc., V, 20-24, VII, 48 et alibi) et rend par un pouvoir personnel la santé aux malades (Matth., VIII, 3; Marc I, 41; Luc., V, 13; Joann., IX et alibi) et la vie aux morts (Joann., XI, 43; Luc., VII, 14 et alibi). Or, ce sont là autant de signes évidents qu'il y a d'une part en Notre-Seigneur deux natures, qui posent des actes ou bien humains ou bien divins, mais que d'autre part il n'y a qu'un seul Christ, Dieu et homme à la fois, par cette unité de personne divine qui le fait appeler « Theanthropos ».

Et que cette doctrine ait été perpétuellement enseignée par l'Eglise, il n'est personne qui n'en voie la preuve et la confirmation dans le dogme de la Rédemption. En effet, comment le Christ aurait-il pu s'appeler « le premier né d'un grand nombre de frères », (Rom. VIII, 29), être blessé à cause de nos iniquités (Isaï LIII, 5; Matth., VIII, 17), et nous racheter de la servitude du péché, s'il n'avait pas comme nous-mêmes la nature humaine? Et d'autre part, comment pourrait-il satisfaire pleinement la justice divine irritée par le genre humain, s'il n'était pas revêtu d'une dignité immense, infinie, provenant de sa nature divine?

Et contre ce dogme de la foi catholique, l'objection ne prouve rien qui voit dans le fait qu'il n'y a pas en Notre-Seigneur de personne humaine une diminution de son humanité. Car, comme le fait remarquer subtilement et sagement saint Thomas d'Aquin :

« la personnalité contribue à la dignité de quelqu'un dans la mesure où il est de sa dignité et de sa perfection d'exister par lui-même; car c'est cela que l'on entend par le nom de personne; mais il est plus parfait d'exister en un autre plus digne que soi que d'exister

en soi; et par conséquent la dignité de la nature humaine est plus grande dans le Christ qu'en nous, puisqu'en nous elle existe en elle-même et a sa personnalité propre, tandis que dans le Christ elle existe en la personne du Verbe; de même qu'il appartient à la dignité d'une forme d'être complète de l'espèce, et cependant la forme sensitive est plus noble dans l'homme, où elle est unie à une forme complète supérieure, que dans l'animal irraisonnable, où elle est forme complète » (Summ. Théol., III, II, 2).

De même qu'Arius — il ne sera pas inutile de le noter ici — dont la malice et l'habileté ont ruiné l'unité catholique, s'en prenait à la nature divine du Verbe, constubstantiel au Père éternel, Nestorius, par une toute autre voie, en vint à refuser lui aussi, par la négation de l'union hypostatique, la divinité pleine et entière non pas au Verbe, mais au Christ. Car si la nature divine et la nature humaine ne sont unies dans le Christ, comme le rêvait cet hérétique, que par un lien moral — union que possèdent dans une certaine mesure, comme Nous l'avons dit plus haut, les prophètes et les autres héros de la sainteté chrétienne — le Sauveur du genre humain différerait peu ou point de ceux qu'il a rachetés par sa grâce et par son sang. Par où l'on voit qu'abandonnée la doctrine de l'union hypostatique, sur laquelle s'appuient les dogmes de l'Incarnation et de la Rédemption, s'écroule entièrement le fondement même de la religion catholique.

C'est pourquoi ne soyons pas étonnés que le péril de l'hérésie nestorienne ait fait trembler l'univers catholique ni que le Concile d'Ephèse se soit opposé avec une telle vigueur à l'évêque de Constantinople, qui avait attaqué la foi traditionnelle audacieusement et déloyalement, et l'ait frappé d'anathème en exécution de la sentence du Pontife Romain.

Nous sommes donc dans la tradition unanime de tous les siècles chrétiens lorsque, dans le Rédempteur du genre humain, nous ne vénérons pas seulement « Elie ou un autre prophète » que la divinité habite par sa grâce, mais, avec le Prince des apôtres, qui avait reçu d'En Haut la révélation de ce mystère, nous proclamons d'une seule voix : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant ». (Matth. XVI, 14).

De cette vérité de foi, il est aisé de déduire que l'humanité et tout l'univers visible ont reçu par le mystère de l'Incarnation un tel accroissement de dignité qu'il est absolument impossible d'en concevoir un plus grand. Et certes, l'Incarnation nous a élevés à une noblesse où n'a pu nous hausser l'acte créateur. Parmi les fils d'Adam, il en est un, en effet, qui atteint absolument à l'infinité et à l'éternité de la divinité et qui lui est uni d'une manière mystérieuse et très étroite : nous voulons dire le Christ, qui est notre frère, revêtu de la nature humaine, mais qui est aussi Dieu avec nous, l'Émmanuel, qui, par sa grâce et par ses mérites, nous reconduit tous à notre divin Auteur et par là même à cette béatitude céleste dont nous étions par le péché originel misérablement déçus. Soyons-lui donc reconnaissants, observons ses préceptes, imitons ses exemples. Et ainsi nous serons participants de sa divinité, « comme il a daigné l'être de notre humanité » (E. miss. Rom.).

\* \* \*

Mais si, comme nous l'avons dit, à toutes les époques de l'histoire la véritable Eglise de Jésus-Christ a défendu avec sollicitude la doctrine authentique de la divinité et de l'unité personnelles de son Fondateur, il n'en fut pas ainsi, hélas, de ceux qui errent malheureusement loin du bercail. Nous constatons en effet et nous déplorons que se soustraire avec obstination au magistère infaillible de l'Eglise, c'est abandonner insensiblement la doctrine certaine et véritable concernant Notre-Seigneur Jésus-Christ. Interrogeons les sectes si variées et si nombreuses qui naquirent surtout à partir du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle et qui gardent encore le nom chrétien. Aussitôt après leur séparation, elles professaient encore fermement que le Christ est vrai Dieu et vrai homme. Mais demandons-leur ce qu'elles en pensent aujourd'hui. Nous en recevons les réponses les plus diverses et les plus contradictoires. Un petit nombre de leurs adeptes ont gardé la foi pleine et entière en la personne divine de notre Rédempteur. Mais les autres, s'ils usent d'un langage analogue dans une certaine mesure, semblent bien n'avoir conservé que le parfum du dogme et non sa réalité et sa vérité. Ils représentent le Christ comme un homme doué de charismes divins, uni mystérieusement et beaucoup plus que les autres à la divinité, très proche de Dieu. Mais tout cela est bien

loin de la profession sincère et entière de la foi catholique. D'autres ne reconnaissent plus rien de divin dans le Christ; à leurs yeux, Il n'est qu'un homme, orné sans doute des qualités les plus excellentes du corps et de l'âme, mais sujet, néanmoins, aux erreurs et à la fragilité de l'humaine condition. D'où il ressort qu'ils ont tous la témérité, comme Nestorius, de « diviser le Christ » et que, par conséquent, au témoignage de l'apôtre saint Jean, ils ne sont point de Dieu. (Cf. I. Joan., IV, 3.)

Du haut de ce siège apostolique, Nous adressons, de tout notre cœur de père, un appel à ceux qui se glorifient d'être les disciples du Christ et qui voient en Lui l'espoir et le salut de chacun des hommes et de toute la société. Nous les adjurons de s'attacher chaque jour plus fermement et plus étroitement à l'Eglise catholique, dans laquelle on croit au Christ d'une même foi, entière et parfaite, dans laquelle on l'honore d'un culte sincère d'adoration, et on l'aime d'une flamme ardente et inextinguible de charité. Qu'ils se souviennent, principalement ceux qui sont à la tête du troupeau séparé, que la foi professée à Ephèse par leurs Pères, a été gardée jusqu'à ce jour sans aucune altération par cette chaire suprême de vérité; qu'ils pensent bien que l'unité de la foi authentique ne peut s'appuyer durablement que sur la pierre posée à cet effet par le Christ Lui-même et que seule peut la maintenir l'autorité suprême des successeurs de saint Pierre.

De cette unité de la religion catholique, Nous avons écrit longuement il y a peu d'années dans Notre lettre encyclopédique *Mortalium animos*. Il est utile néanmoins de rappeler ici en quelques mots cet enseignement, vu que l'union hypostatique du Christ, affirmée solennellement au Concile d'Ephèse, est l'image de cette unité dont notre Rédempteur a voulu doter son corps mystique l'Eglise, « un seul corps » (I COR., XII, 12) « dont les membres sont étroitement et solidement liés » (Eph., IV, 15). Que si l'unité personnelle du Christ est l'exemplaire mystérieux auquel doit se conformer la société chrétienne, il est évident, pour tout homme de bon sens que ne peut suffire l'union fictive d'esprits discordants, mais qu'il faut l'unité de hiérarchie, l'unité de magistère suprême, l'unité de Credo, l'unité de foi. (Cf. Litt. encycl. *Mortalium animos*.) A cette unité de l'Eglise, maintenue par la communion avec le Saint-Siège, Philippe, légat du Pontife romain, rendit un hommage éclatant devant les Pères du Concile d'Ephèse lorsque, les voyant applaudir la lettre de Célestin, il leur adressa ces paroles mémorables: « Nous rendons grâces à cette sainte et vénérable assemblée de ce que, après la lecture de la lettre de Notre Saint-Père, vous avez proclamé et acclamé la sainte union des membres à leur chef. Car votre béatitude n'ignore pas que le chef de toute la foi, même de la foi des Apôtres, est l'apôtre saint Pierre ». (MANSI, I. c., IV, 1290.)

Aujourd'hui plus que jamais, Vénérables Frères, tous les vrais chrétiens doivent s'unir dans une même profession de foi sincère en Notre-Seigneur Jésus-Christ et en l'Eglise son épouse, aujourd'hui, que tant d'hommes, dans tous les pays, s'efforcent de secouer le joug suave du Sauveur, refusent la lumière de sa doctrine, foulent aux pieds les sources de sa grâce, répudient l'autorité divine de celui que l'Evangile présente comme un « signe de contradiction » (Luc, II, 34). Les conséquences funestes de cette défection à l'égard du Christ se multipliant de jour en jour, il faut que tous les fidèles cherchent le remède en Celui qui peut seul nous sauver et que seul Dieu a donné à la terre pour le salut des hommes. (Act., IV, 13.) Ainsi seulement, par l'action du cœur de Jésus dans les âmes, des temps meilleurs pourraient luire pour les hommes, les familles et toute la société, si profondément troublés de nos jours.

### III

De la doctrine catholique, que nous avons rappelée jusqu'ici suit nécessairement le dogme de la maternité divine, que nous proclamons, de la Bienheureuse Vierge Marie. « Non pas, comme le remarque saint Cyrille, que la nature du Verbe et sa divinité tirent leur origine de la Vierge très sainte, mais qu'Il a reçu d'elle son corps sacré informé par une âme intelligente, en sorte que le Verbe, qui est uni à ce corps hypostatiquement, est né de la Vierge selon la chair. » (MANSI, I. c., IV, 801.)

Et en effet, si le Fils de la Bienheureuse Vierge Marie est Dieu, elle est appelée à juste titre mère de Dieu, et s'il n'y a en Jésus-Christ qu'une personne et que cette personne est divine, Marie doit être appelée et proclamée par tous non seulement la Mère du Christ homme, mais aussi Mère de Dieu ou *Théotocos*. Celle

donc que sa parente Elisabeth salua « Mère de mon Seigneur » (Luc, I, 43), dont saint Ignace martyr déclare qu'elle a donné le jour à Dieu (*Ad. Ephes.*, VII, 18-20) et Tertullien que Dieu est né d'elle (*De Carne Chr.*, 17, P. L., II, 781), nous devons tous la vénérer comme la Mère de Dieu, à qui la Toute-Puissance conféra la plénitude de la grâce et une dignité incomparable.

Et cette vérité enseignée par l'Eglise dès les premiers siècles, personne ne pourra la mettre en doute sous prétexte que la Bienheureuse Vierge Marie a engendré le corps de Jésus-Christ, mais non le Verbe du Père éternel, puisque, comme Cyrille répondait déjà justement et clairement, les autres femmes dans le sein desquelles est formé l'organisme humain, mais non l'esprit, reçoivent et méritent le nom de mère, et que par conséquent la maternité divine doit être attribuée à la Mère de Jésus à cause de l'unité de personne de son Fils.

C'est donc justement que l'opinion impie de Nestorius, qui avait été condamnée l'année précédente par l'évêque de Rome, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, le fut à nouveau et solennellement par le Concile d'Ephèse.

La population d'Ephèse était animée envers la Vierge Mère de Dieu d'une telle piété et d'un tel amour qu'elle exalta d'une grande joie à l'annonce du jugement prononcé par les Pères du Concile et qu'elle accueillit ceux-ci par des acclamations, puis toute une foule se munit de flambeaux et se forma en cortège pour les accompagner à leurs demeures. Et certainement la Mère de Dieu, à la vue de ce spectacle, sourit avec suavité à ses fils d'Ephèse et à tous les fidèles du monde catholique et elle les entoura de son amour et de son secours maternels.

De ce dogme de la maternité divine, jaillit comme d'une source profonde et mystérieuse la grâce singulière de Marie et sa dignité souveraine, la plus haute après celle de Dieu. Et même, comme l'écrit excellemment saint Thomas d'Aquin: « La dignité que possède la Bienheureuse Vierge parce qu'elle est Mère de Dieu est d'une certaine manière infinie à cause du bien infini qu'est Dieu ». (*Summ. théol.*, III, 6.) Vérité que développe et explique Cornelius à Lapidé: « La Bienheureuse Vierge est Mère de Dieu; donc elle est de loin supérieure à tous les anges, même aux séraphins et aux chérubins. Elle est la Mère de Dieu; donc elle est tellement pure et tellement sainte qu'après celle de Dieu on ne puisse concevoir une pureté plus grande. Elle est Mère de Dieu; donc tout ce qui fut accordé de privilège à aucun saint (dans l'ordre de la grâce *gratum faciens*), elle l'a reçu la première ». (*In Matth.*, I, 6.)

Pourquoi donc les protestants et beaucoup d'autres non-catholiques nous reprochent-ils si sévèrement notre piété envers la Vierge Mère de Dieu comme si nous lui rendions un culte qui n'est dû qu'à Dieu.

Ignorent-ils ou négligent-ils de considérer que rien ne peut être plus agréable à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui aime certainement sa Mère d'un amour immense et ardent, que de nous voir la vénérer comme elle le mérite, l'aimer en retour de tout notre cœur, imiter ses exemples très saints et nous concilier son patronage puissant?

Nous ne voulons cependant point passer sous silence un fait qui Nous cause une grande consolation. Il ne manque pas de protestants de nos jours qui reconnaissent mieux la dignité de la Vierge Mère de Dieu et qui se sentent attirés et poussés à l'honorer et à la vénérer. Ce changement, à condition qu'il provienne d'une conviction sincère et non, comme Nous l'avons constaté parfois, d'un simple souci de se concilier la sympathie des catholiques, nous fait espérer — grâce aux prières et à la collaboration de tous et à l'intercession de la Bienheureuse Vierge elle-même, dont l'amour maternel poursuit les fils égarés — qu'ils reviendront enfin à l'unique troupeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par conséquent à Nous, qui, malgré Notre indignité, le remplaçons sur terre.

Mais il est une autre pensée, plus douce encore et plus suave, qui nous vient à l'esprit lorsque nous considérons la mission maternelle de Marie. A savoir que d'avoir engendré le Rédempteur du genre humain, elle est devenue en quelque sorte notre mère très aimante à nous aussi que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu avoir pour frères (*Rom.*, VIII, 29.)

Mère, elle nous apparaît, ainsi s'exprime Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, lorsque nous pensons à cette élection divine qui a fait d'elle la Mère du Verbe et qui lui a donné des sentiments tout maternels qui ne lassent jamais d'aimer et de pardonner; lorsque nous voyons Jésus-Christ lui obéir comme un fils à sa mère; lorsqu'Il lui confia, en la personne de saint Jean,

le soin maternel de toute l'humanité; lorsque, enfin, elle recueillit l'héritage d'immense labeur laissé par son Fils et commença de grand cœur à accomplir envers nous tous ses devoirs maternels. » (Epist. encycl. *Octobri mense adventante*, die XXII Sept. MDCCCXCI.)

De là cet élan irrésistible qui nous porte vers elle afin de lui confier tout, nos joies si nous sommes heureux, nos peines si nous sommes angoissés, nos espoirs si nous tendons vers des jours meilleurs. De là, cet empressément avec lequel nous courons vers elle pour obtenir secours du ciel lorsque les temps sont mauvais pour l'Eglise, lorsque la foi chancelle parce que la charité s'est refroidie, lorsque les mœurs privées et publiques se corrompent, lorsqu'un péril menace le catholicisme ou la société. De là cette prière ultime que nous lui adressons à l'heure de la mort, quand il n'y a plus d'autre espoir ni d'autre secours, levant vers elle nos yeux mouillés de larmes et nos mains défaillantes, demandant par elle à son Fils le pardon de nos fautes et le bonheur éternel.

Avec plus d'ardeur que jamais en ces besoins pressants qui nous affligent aujourd'hui, recourons tous à sa bonté, et demandons-lui par une fervente supplication « d'obtenir de son fils que les nations égarées reviennent aux principes chrétiens qui sont la garantie du salut public, la source de la paix et du vrai bonheur. Demandons-lui surtout de nous obtenir ce que nous devons désirer plus que tous les biens, la liberté de notre mère la sainte Eglise, qui ne veut servir que les intérêts supérieurs des hommes, qui n'a jamais causé de tort aux individus ni aux nations, mais leur a toujours procuré de très grands bienfaits. » (Epist. encycl., s. c.)

Mais il est une grâce, très importante, que Nous demandons à tous d'implorer, par l'intercession de la Reine du Ciel. Que celle qui est aimée et honorée par une piété si ardente des dissidents orientaux, ne permette pas qu'ils errent loin de l'unité de l'Eglise et par conséquent de son Fils dont Nous tenons la place sur terre. Qu'ils reviennent au Père commun dont la décision fut accueillie avec respect par les Pères du Concile d'Ephèse et qui fut saluée par eux d'une acclamation unanime comme le « gardien de la foi ». Qu'ils reviennent tous à Nous, qui les aimons d'un amour paternel et qui faisons Nôtres très volontiers les paroles aimantes de Cyrille à Nestorius pour l'exhorter à « conserver la paix des Eglises, et à maintenir entre les prêtres de Dieu le lien indissoluble de la dilection et de la concorde ». (MANSI, l. c., IV, 189L.)

Ah! luise bientôt ce jour heureux où la Vierge Mère de Dieu, représentée par Notre prédécesseur en cette mosaïque de la basilique libérienne que Nous avons restaurée, verra tous ses fils séparés revenir et la vénérer avec Nous d'un seul cœur et avec une même foi. Ce qui Nous causera la plus grande des joies.

Nous considérons comme un bon auspice qu'Il nous soit donné de célébrer ce quinzième centenaire du Concile d'Ephèse, à Nous qui avons défendu la dignité et la sainteté du mariage contre les erreurs et les sophismes de tout genre (Litt. encycl. *Casti Connubii*, die XXI Dec., MCMXXX); et qui avons revendiqué solennellement les droits sacrés de l'Eglise catholique dans l'éducation de la jeunesse et qui avons enseigné comment cette éducation devait être faite et à quels principes elle devait se conformer. (Litt. encycl. *Divini illius Magistri*, die XXI Dec., MCMXXXIX.) Nos prescriptions en ces deux matières trouvent en effet un exemple admirable et que l'on peut proposer à l'imitation de tous dans la mission maternelle de Marie et dans la vie de la sainte Famille de Nazareth. « Les pères de famille, écrit Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, ont en Joseph une règle illustre de vigilance et de prévoyance paternelle; les mères ont dans la très sainte Vierge Mère de Dieu, un modèle insigne d'amour, de modestie, de soumission et de foi parfaite; les fils ont en Jésus, « qui leur était soumis », un exemplaire divin d'obéissance, à admirer, à honorer, à imiter. » (Litt. apost. *Neminem fugit*, die XIV Jan., MDCCCXCII.)

Mais il est particulièrement opportun que les mères, surtout à notre époque, qui par lassitude des enfants ou du lien conjugal, ont méprisé et violé leur devoir, lèvent les yeux vers Marie et considèrent attentivement à quelle dignité a été élevée par elle la mission très importante de la maternité. Ainsi peut-on espérer, par l'assistance de la Reine céleste, qu'elles aient honte d'avoir déshonoré le grand sacrement de mariage et qu'elles se reprennent à vouloir imiter selon leurs moyens ses admirables vertus.

S'il va de la sorte, si la famille, principe et fondement de toute la société humaine, est ramenée à cette norme de haute sainteté, il n'y a aucun doute que nous pourrions enfin apporter

un remède à cet ensemble formidable de maux qui nous affligent actuellement.

Et il adviendra que la « paix de Dieu, qui dépasse tout sentiment » gardera « tous les cœurs et toutes les intelligences » (Phil., IV, 7); et que le Règne du Christ, dans l'union des âmes et des efforts, s'établira heureusement sur tous les peuples.

Nous ne voulons pas terminer cette Encyclique sans vous faire part, Vénéralable Frères, d'une décision qui vous sera certainement agréable à tous. Désireux qu'il reste de cette commémoration centenaire un monument liturgique, qui contribue à réchauffer la piété du clergé et des fidèles envers l'auguste Mère de Dieu, Nous avons ordonné à la Congrégation des Rites d'éditer Office et Messe de la Maternité divine, à célébrer par l'Eglise universelle.

En attendant, comme gage des faveurs célestes et comme témoignage de nos sentiments paternels, Nous vous donnons de grand cœur, à vous tous et à chacun, Vénéralables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donnée à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 25 décembre, fête de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an MCMXXXI, dixième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

(Traduit du latin par Louis Picard.)

## Cinq entretiens sur l'esthétique

*On sait que M. E. De Bruyne, professeur à l'Université de Gand, est l'auteur d'une Kunstphilosophie, récemment traduite en français sous le titre Esquisse d'une Philosophie de l'Art. Dans le numéro de septembre-octobre 1931 de la Revue philosophique, dirigée par M. Levy-Bruhl, un des esthéticiens les plus célèbres de France et d'ailleurs, M. Charles Lalo, résumait ses impressions sur l'ouvrage du distingué professeur en disant que « cette Esquisse, bien informée et intelligente, est le plus utile traité d'esthétique à peu près complet dont nous ayons actuellement une traduction française ».*

*En novembre et décembre derniers, M. De Bruyne a exposé au grand auditoire de l'Institut Saint-Louis, qui, rarement, avait vu une telle affluence dans ses murs, quelques-unes des thèses maîtresses de la Philosophie de l'Art. Ses auditeurs et les lecteurs de la Revue catholique, seront heureux, nous n'en doutons pas, de prendre connaissance des notes que le conférencier a bien voulu rédiger à leur intention.*

### La vie esthétique et ses formes

#### I.

Malgré les différences notables dans la terminologie, les psychologues contemporains s'accordent à peu près tous à caractériser par les mêmes traits l'attitude esthétique. Bien que la chose soit difficile, puisque je dois supposer que parmi vous, il y a des non-philosophes (cela ne vous empêche pas de faire de la philosophie, comme M. Jourdain faisait de la prose) je m'efforcerais en illustrant un exemple bien concret, de vous faire saisir au moins dans les grandes lignes ce qui caractérise la vie esthétique.

Lorsque vous apercevez une corbeille chargée de fruits, les uns plus appétissants que les autres, — pommes, oranges, raisins, mandarines — vos activités de conscience peuvent vous pousser dans trois directions différentes. Si vous êtes gourmands et nous le sommes tous à nos heures, vous percevez sans doute les couleurs et les parfums, mais vous ne vous y arrêtez que dans la mesure où ils vous semblent le signe et la promesse de jouissances ultérieures très humaines encore que moins raffinées. Ah! qu'ils sont bons à voir ces fruits! Et surtout, comme ils seraient excellents sous la dent!

Si vous y faites attention, vous remarquez assez vite que vous

*ne vous arrêtez pas à votre perception pour elle-même.* Vous désirez autre chose que de contempler béatement la belle corbeille qui vous semble sourire. Vous ne vous satisfaites pas en vous délectant de la vision de belles formes et de belles couleurs : ce qui vous attire, c'est un plaisir différent du plaisir de percevoir. Ce qui vous tente, ce n'est pas la satisfaction de la conscience contemplatrice, mais l'apaisement de tendances très pratiques, intéressées à l'assimilation réelle d'un objet bien palpable. La perception ne vous apparaît donc pas comme un but intéressant par lui-même, mais comme un moyen subordonné à l'action.

Soyons sincères. Lorsque tout notre être, poussé par des instincts vitaux, se ramasse sur lui-même pour s'emparer de quelque chose que ce soit, que lui importe au fond la perception elle-même ? Sensations, images, pensées, jugements, entraînés dans une course folle, n'apparaissent dans la conscience que comme des schèmes fugitifs, comme des signes symboliques, bons tout au plus à diriger l'action, après l'avoir déclenchée. Dans l'attitude pratique (car c'est d'elle que nous parlons), la conscience agit évidemment en déployant toutes ses forces — dans chacune de ses activités, elle est tout entière — mais se terminant en action, elle élabore ce qui doit lui servir (des schèmes utiles) sans s'arrêter (ce serait insensé, du point de vue de l'agir) à la plénitude inépuisable des perceptions immédiates.

Qu'il s'agisse d'activités biologiques ou d'activités hautement spirituelles, l'attitude pratique réapparaît sans cesse sous les mêmes traits fondamentaux. Lorsque le Saint dirigé vers l'action fait l'aumône pour l'amour de Dieu, a-t-il plus dans la conscience qu'une idée symbolique, vraie sans doute, mais combien schématique de l'Être qu'il se représente ? Et même lorsqu'il médite, n'est-il pas vrai que ses pensées sont rarement poursuivies pour elles-mêmes, mais considérées le plus souvent comme des voies par où s'achemine la tendance pratique qui s'appelle la charité divine ?

\* \* \*

Mais revenons à notre corbeille. Supposons qu'au lieu de céder à la gourmandise, vous vous laissiez aller devant ces fruits admirables, à des questions étonnées et étonnantes. Vous percevez une pomme, vous la voyez, vous la palpez, vous la soupesez. Comme un stoïcien de la plus pure observance, vous restez indifférent et sourd aux appels d'un petit démon aimable. Vous vous mettez à réfléchir. Cette pomme que vous avez en main, qu'est-elle ? Réussira-t-on un jour à la représenter en formules ? A-t-elle son être individuel bien à elle ou n'est-elle que le point d'intersection de forces innombrables ? Qu'il est loin de vous le plaisir de satisfaire la faim ou le goût ! Votre perception initiale ne vous entraîne plus à l'action, mais s'épanouit en représentations voulues pour elles-mêmes. Les pourquoi et les comment se succèdent : vous tendez non pas à agir mais à savoir. Ce que vous désirez vous assimiler, ce n'est pas la pomme dans sa réalité matérielle, mais la connaissance spirituelle que vous pouvez en avoir.

Tantôt les perceptions déclenchaient les tendances pratiques, maintenant elles mettent en branle l'aspiration au savoir. Tantôt elles n'attiraient pas directement l'attention sur elles-mêmes, maintenant elles se posent comme des objets dignes de considération. Mais maintenant comme tantôt, d'innombrables idées découlent de la première perception et *la dépassent*. Ce n'est que lorsque toutes les questions ont trouvé réponse, qu'à travers toute la chaîne de ses représentations de plus en plus satisfaisantes, le savant revient à la perception initiale. Et pourquoi ? Pour la savourer en elle-même ? Nullement, mais pour la voir savamment reliée à la série entière, jusqu'à la dernière explication. Peut-être, à ce moment précis, le savant se sentira esthète ; peut-être, arrivé au terme, se délectera-t-il du spectacle de sa découverte, mais

à cet instant-là, son attitude, de théorique qu'elle était, se muera en esthétique.

\* \* \*

L'attitude esthétique diffère donc des attitudes pratique et théorique. Pour vous, les fruits ne soulèvent ni question spéculative ni désir pratique. Leur splendeur colorée, leurs moelleuses tonalités, leur arrangement harmonieux, leur rayonnement dans l'ambiance spatiale, suffisent à accaparer toute votre conscience. Votre attention ne vous entraîne pas au delà de la perception immédiate, elle s'y fixe, s'y plonge et s'y joue. L'activité psychique désormais ne tend ni à l'action ni à la science, elle se délecte dans ses représentations, que celles-ci présupposent ou non l'action ou le savoir. S'il apparaît des images nouvelles, elles ne s'éloignent pas de la sensation primitive : elles se développent autour d'elle, y retombant sans cesse et s'y cristallisant comme autour d'un noyau de plus en plus resplendissant. Tout désir d'action s'évanouit, les tendances pratiques, qui vous passent à la poursuite des biens réels s'apaisent enchantées. Ni pourquoi, ni comment : que faudrait-il comprendre et expliquer, quand il suffit d'avoir et de goûter ?

Et quelle délectation ! Elle ne résulte ni de la possession réelle ou anticipée d'un objet qui doit satisfaire l'appétit du réel ; elle ne découle pas davantage de la joie de progresser dans la science et de découvrir des formules nouvelles. Tout entier, ce plaisir esthétique, s'épanouit, splendidement, de l'acte même de contempler, riche en sensations, en images, en sentiments et en idées inépuisables.

Qu'on le remarque dès maintenant, les attitudes pratique, théorique et esthétique, supposent toutes trois le jeu des tendances (ou ce qui est plus scientifique, la base affective de la conscience) et comprennent aussi bien les activités supérieures que les inférieures. Même quand il agit déraisonnablement, l'homme reste intelligent, qu'il tende au savoir ou à l'action, ou se replie sur la joie de percevoir. Mais ne semble-t-il pas possible et même probable que suivant les attitudes adoptées, différerait aussi l'activité intellectuelle ? Toujours présente, tantôt elle obéira aux poussées de l'instinct et se mesurera aux résultats pratiques qu'elle aura aidé à obtenir ; tantôt elle jaillira du pur désir de connaître et posera les problèmes de la vérité en soi, tantôt elle se repliera sur elle-même ou plus exactement sur l'activité mentale tout entière, se dispersant à travers la sensibilité et le tourbillon des images

Convenons d'appeler esthétique tout ce qui se rapporte à *cette joie spéciale qui savoure les perceptions de la conscience*, abstraction faite de toute recherche ultérieure théorique ou pratique. Esthétique sera par conséquent tout objet dont la contemplation nous plaira en tant que celle-ci sera éprouvée ; esthétique sera tout plaisir qui, se désintéressant des délectations pratiques, jaillira pur et clair de l'activité contemplatrice comme telle ; esthétique enfin sera toute création humaine qui s'exprimera dans la matière, dans le seul et unique but de représenter au dehors la perception pure, savourée dans la vie intérieure.

## II

La vie esthétique se présente sous des formes nombreuses. Partout nous la retrouvons dans ses traits essentiels, mais combien diversifiée, d'après les objets qu'elle s'assimile. Peut-être quel qu'un pourrait-il concevoir des êtres qui devant les objets les plus divers, éprouveraient les mêmes sentiments à les contempler. Pour nous, nous référant simplement au réel qui nous est familier nous croyons que l'homme concret possède une expérience esthétique indéfiniment variée.

Nous avons beau dire que nous jouissons de la vision des choses, en tant que nous les voyons, nous savons fort bien que nos plaisirs diffèrent d'après les contenus de conscience qui étoffent notre activité contemplatrice. Un bel enfant n'est pas un beau vieillard et la splendeur du Parthénon diffère de la sublimité d'une cathédrale. Qu'est-ce à dire sinon que les jouissances qui deviennent nôtres, lorsque nous nous délectons de nos perceptions voulues pour elles-mêmes, se différencient d'après les objets qui les spécifient ?

Comme la conscience, la vie esthétique est d'une variété infinie. Chaque moment a son caractère unique. Si chaque artiste est strictement individuel, si chaque œuvre d'art est elle-même et rien d'autre, il faut ajouter que, de même qu'il est impossible de se baigner deux fois dans le même fleuve, de même il est contradictoire d'éprouver deux fois les mêmes états esthétiques. Jamais ils ne reviennent identiques en tous points.

Si, par conséquent, il est légitime de parler des formes esthétiques, c'est uniquement parce que sans classifications, il nous serait impossible de communiquer nos savoirs. Si nous appelons *beaux* l'Hermès de Praxitèle et l'Apollon du Belvédère, malgré ce qui les distingue, c'est parce que nous sentons le besoin d'opposer certains traits qui leur sont communs à d'autres caractères que nous retrouvons par contre dans certaines sculptures médiévales de même famille. N'oublions pas ce principe et sans nier le fondement objectif de nos concepts universels, ne confondons pas la vie concrète, faite d'états et de moments individuels avec les schèmes abstraits que nous en tirons. Ne confondons pas, en d'autres termes, la vie artistique avec la description de l'art...

\* \* \*

Il semble tout d'abord évident que l'homme peut savourer aussi bien que ses perceptions du monde concret, les perceptions plus élevées des systèmes scientifiques. Pourquoi pas ? Et pourtant, autre chose est d'admirer un ordre abstrait, qui ne touche guère par lui-même à nos besoins pratiques, autre chose est de nous plonger dans la réalité sensible, pleine d'attraits séducteurs, de menaces et de dangers. Certains savants nous parlent de ces jouissances impalpables et éthérées qu'ils éprouvent à embrasser d'une vision synthétique les grandioses systèmes de la science et même de la métaphysique. La plupart des mathématiciens grecs sont atteints de cette maladie : n'est-ce pas, par goût esthétique, qu'ils se sont refusé de spéculer sur l'infini ?

Comme les Pythagoriciens d'antan, des savants modernes se sont sentis frémir d'enthousiasme en contemplant les régions sereines et ordonnées des propositions mathématiques. « Le géomètre, dit Henri Poincaré, éprouve en face de son œuvre, la même impression que l'artiste : sa jouissance est aussi grande et de même nature... Si nous travaillons, c'est moins pour obtenir ces résultats positifs, auxquels le vulgaire nous croit uniquement attachés que pour ressentir cette émotion esthétique et la communiquer à ceux qui sont capables de l'éprouver. » Il ne s'agit ici ni de la joie de progresser dans la vérité ni du plaisir de faire des découvertes et de résoudre des problèmes, mais de l'admiration délicate de systèmes éblouissants de clarté dans leurs rapports ordonnés et immuables.

\* \* \*

Lorsqu'il s'agit de la vie esthétique qui se nourrit du concret, bien plus violents deviennent souvent les sentiments et plus intenses les émotions. Qu'il y prête attention ou non, l'homme se rend toujours compte que la perception du concret diffère de la saisie de ce qui n'existe que dans l'esprit. L'état de conscience qu'il éprouve en se représentant ce qu'il sait ou croit être réel,

se distingue clairement de celui qu'il ressent en se représentant ce qui n'a que l'existence mentale.

L'ordre concret se divise — et la chose est extrêmement importante pour la vie esthétique — en nature et en productions humaines. Précisément parce que la nature par elle-même n'implique pas l'activité de l'homme (et tous sont d'accord pour l'admettre dans une certaine mesure), elle apparaît toujours, même quand nous l'humanisons par la représentation que nous en formons, comme essentiellement différente des œuvres que nous avons voulues et fabriquées nous-mêmes.

L'esthétique de la nature diffère donc radicalement de l'esthétique de l'art, tout en présentant partiellement les mêmes caractères. La nature surgit devant nous, pleine d'un mystère qui nous échappe. Qu'il s'agisse de la masse imposante des océans ou des montagnes ou de la personne fragile d'un tout petit enfant, elle nous dépasse, plus grande que nous. Dans la nature, quelle que soit la part d'humanité que nous y mettions, il y a fatalement quelque force brute ou vitale, quelque infini, quelque ténèbre, quelque irrationnel pour nous remplir de vagues inquiétudes et de respect.

L'art, au contraire, nous semble plus familier ; il nous est plus intime et nous fait moins peur. Il dépend de nous, c'est grâce à nous qu'il est. C'est nous qui le rendons tel, nous qui nous exprimons en lui. Il est plus à notre mesure que l'univers imposant. Vaguement, nous en avons conscience, lorsque nous comparons les impressions esthétiques confuses et sourdes que nous éprouvons devant la mer, et ces jouissances plus fines et plus claires que nous ressentons en écoutant une symphonie...

\* \* \*

Inutile de dire que les états esthétiques provoqués par la contemplation des œuvres humaines sont inhombrables et infiniment variés. Et pourtant, il faut de toute nécessité admettre que toute activité « poétique » — comme disait Aristote — participe d'une même essence. Entre l'ingénieur qui lance un pont métallique sur un large fleuve et l'architecte du Parthénon, entre la tailleuse qui conçoit une robe admirablement stylée et le sculpteur qui broie harmonieusement l'espace, il y a sans contredit de nombreux points de contact.

Que l'homme crée en vue de l'utile, qu'il se taille ou se forge des armes, ou produise en vue de l'esthétique pur, en composant des harmonies sonores, toujours il reste homme, pratique, théorique et esthétique à la fois. Et c'est pourquoi, nous ne pouvons douter un instant de la vie esthétique intense que nous sentons vibrer en nous, lorsque nous voyons s'élaner sur les rails une locomotive puissante ou scintiller dans la nuit les mille lumières de la ville. Il y a autant de beauté dans un haut fourneau que dans une cascade, autant de beauté dans la plaine flamande que dans la Vénus de Milo ; toujours ancienne et toujours nouvelle, la vie esthétique se révèle en même temps une et multiple.

Nous aurions désormais beau nous dérober, nous voici devant le nœud gordien. Comment distinguer l'art de l'artiste de celui de l'artisan ? Faisons comme Alexandre, et tranchons le nœud d'un coup d'épée dogmatique.

Certaines œuvres humaines sont le résultat de la poursuite d'un but utile : il s'agissait de réaliser un effet pratique et d'employer à cette intention certains moyens adéquats. En fabriquant les premières poteries, l'homme n'a pas eu en vue de belles courbes : ce n'est que plus tard, par un retour sur son œuvre, qu'il s'est aperçu de la beauté fruste ou parfaite qu'il avait réalisée. De quoi résulte avant tout cette beauté ? N'est-ce pas de l'adaptation parfaite des moyens à la fin ? Une locomotive n'est-elle pas belle, parce que tout en elle converge vers la même destination ? Sa beauté

découle de sa structure rationnelle, de sa finalité interne. Et de même, un soulier de bal sera dit charmant lorsque par l'ensemble de ses lignes, il dira son aptitude à mettre en relief les courbes élégantes d'un joli pied.

Toutefois, il y a d'autres œuvres d'art que... les locomotives et les souliers. Il y en a qui ne visent aucun but utile, et d'autres qui, tout en étant destinées à développer la vie pratique, expriment en plus quelque chose de la vie intérieure de celui qui les a faites. Elles nous disent, ces œuvres, *parce qu'elles les contiennent dans leur forme même*, des terreurs et des joies, des désirs troubles et des aspirations élevées, des extases religieuses ou simplement le plaisir des belles sensations et des belles formes. Sans doute, les œuvres de l'artisan, supposent la vie intérieure de l'ingénieur et du cordonnier, mais tout entière, absorbée par l'effet utile qu'elles visent. Autre chose est de savoir qu'un objet est utile, autre chose de s'arrêter à réfléchir sur l'utile en soi; de même, produire l'utile et rendre palpable ce qu'il signifie pour nous, sont deux choses différentes.

On l'a déjà compris, certaines créations humaines expriment la vie psychique en manifestant dans la matière une valeur quelconque de telle façon que par la forme matérielle, cette valeur s'impose au sentiment de ceux qui contemplant l'œuvre. L'homme produit des œuvres utiles en appliquant des procédés généraux et sans vouloir manifester par les formes qu'il fait surgir, les valeurs qui déterminent sa vie intérieure. Il crée des œuvres artistiques en pétrissant la matière de façon personnelle et vivante, pour y incarner (en vue de l'utile ou non) quelque signification humaine, qui le meut et l'émeut, lui et ses semblables.

Appellerons-nous ces créations humaines qui s'adressent au sentiment compréhensif des valeurs, les Beaux-Arts? Le ciel nous en préserve, en ces temps d'ébullition. En toute hypothèse, ne faudrait-il pas nous entendre sur le sens du terme beau?

### III

Ne nous embarrassons pas de longs détours; ne nous demandons pas si le beau est dans les choses ou en nous et parlons du sentiment du beau, dont personne ne conteste l'existence. Ne vous semble-t-il pas que le sentiment du beau rappelle étrangement le plaisir esthétique? S'agit-il d'une seule et même réalité sous deux noms différents?

Nous disions, il y a un instant, que la jouissance esthétique découle de la contemplation, ou si l'on veut, de la perception éprouvée pour elle-même. Certains philosophes en ont déduit que par opposition aux plaisirs qui résultent de l'activité pratique, laquelle est intéressée par la réalité des choses, la jouissance esthétique doit être dite désintéressée. Admettons cette formule commode et raisonnons dans l'abstrait.

Jouissance esthétique devient synonyme de plaisir désintéressé. Comme l'homme est un être infiniment complexe, il n'éprouvera à peu près jamais le pur plaisir désintéressé. Tantôt la jouissance sera esthétique, tantôt elle sera pratique. Esthétique, elle oscillera entre deux pôles. Tantôt, elle ne comportera que des éléments agréables et laissera les tendances pratiques impassibles: elle sera pure. Tantôt, bien que délectable et désintéressée dans sa forme totale, elle sera mêlée de mouvements de désir et de répulsion ainsi que d'émotions plus pénibles: elle sera mixte.

Convenons de réserver le terme *beau* pour caractériser le sentiment esthétique pur (ou à peu près pur). Si vous admettez ce postulat, vous en déduirez que certaines œuvres d'art sont belles, tandis que d'autres, tout en étant aussi artistiques que les premières, ne peuvent prétendre à ce qualificatif, puisqu'elles ne provoquent pas les réactions qu'il désigne. Sommes-nous en plein arbitraire? Il ne le semble pas. Sans doute, nous pourrions discuter

longuement sur le bien-fondé du choix des termes, il n'y a pas de discussion possible sur l'opposition à l'intérieur de la vie esthétique d'états affectifs de pure jouissance désintéressée et d'états affectifs mêlés.

Et puisque nous traitons non seulement de choses que l'on ne peut nier, mais aussi de leurs noms, dont on peut disputer, réfléchissons un instant sur l'origine du terme « beau », dans le sens esthétique, admis dans notre civilisation occidentale. Depuis quelques siècles, nous appelons belles les œuvres classiques inspirées de l'idéal grec. Précisément, lorsque nous nous mettons à analyser les sentiments que l'art grec nous fait éprouver, nous y trouvons toutes les caractéristiques du plaisir esthétique pur.

Dans ces œuvres, tout est élément de jouissance: la technique, la ligne et la matière, tout semble parfait. Rien ne nous heurte. L'état d'âme exprimé est d'une sérénité divine. C'est la tranquillité suprême, au delà des émotions fougueuses et des désirs puissants, au delà même du bien et du mal. Rien ici ne nous écrase, rien ne nous arrache à nous-mêmes. Tout, dans cet équilibre admirable respire la santé et l'harmonie. L'intelligence et l'imagination se fusionnent en un tout pacifique; l'intuition, claire et facile se marie sans effort à un état affectif de bien-être calme et pondéré. Si rien ne nous pousse à la vertu, rien non plus ne nous en détourne. Les belles proportions et l'équilibre psychique qui font la valeur idéalement moyenne de cette beauté divinement humaine et humainement divine sont source de sentiments esthétiques qui ne comportent que la joie désintéressée.

\* \* \*

Descendez de l'Acropole et fuyant les bruits de la rue — trams, autos, camions — entrez dans une salle où l'on expose la beauté moderne. Voici, par exemple, un matelot et la Dulcinée de ses rêves. Horreur! Quels monstres! Ne nous attardons pas à détailler les formes trapués, la disproportion des membres, l'expression brutale des museaux, la tonalité repoussante des bruns les plus hideux! Que nous voilà loin d'Hermès et d'Aphrodite! C'est le cas de parler de divin équilibre et de saine harmonie, de beauté et de jouissance pure!

Ne faut-il pas, à l'œuvre d'un Permeke, dénier toute valeur esthétique? Eh bien, non! Pour des raisons qui peut-être vous échappent encore, mais que très probablement vous finirez par admettre avec une conviction enthousiaste, les toiles du genre de celle dont nous parlons, doivent être dites admirablement artistiques. Elles ne sont pas belles (si nous donnons à ce mot le sens que nous proposons), mais esthétiques-mixtes.

Il vous est en effet possible, après un peu d'exercice peut-être, d'en jouir, oui, de vous délecter de ces sensations à première vue repoussantes, qui, quoi que vous puissiez en penser, manifestent indéniablement une signification humaine. Où nous en voulons venir, c'est à ceci: même la laideur, quand elle est contemplée dans une œuvre techniquement parfaite, (il n'est nullement requis pour cela qu'elle soit escamotée sous des lignes caressantes ou des couleurs agréables), peut devenir source de plaisir esthétique. Je devine votre indignation: « Vous ne voudrez tout de même pas nous faire comparer les *Fiancés*, de Permeke, à l'*Amour et Psyché*? » J'avoue, modestement, que mes prétentions ne vont pas si loin. Bien au contraire, comme vous, et avec Monsieur de la Palisse, qui avait du génie à ses bons moments, je suis d'accord pour dire que le laid n'est pas le beau, qu'une grasse couche de bruns diffère du scintillement de points roses, mauves et verts, qu'un état esthétique d'équilibre pur s'oppose à un état affectif où les jouissances de la perception sont mêlées de répulsions instinctives et d'excitations morbides.

Que l'objet soit beau ou laid, la perception, *comme telle*, en reste

délectable ; mais par l'objet auquel elle s'attache, elle se colore de teintes différentes. Il n'est nullement impossible que le laid soit tellement affreux qu'il n'excite que des tendances pratiques ; il n'en reste pas moins vrai que comme objet de contemplation, il garde, pour certains, son charme affreux....

\* \* \*

Vous n'êtes pas convaincus? L'esthétique du laid vous semble impossible? Vous refusez d'admettre qu'il y ait des états esthétiques mixtes qui s'opposent par leurs caractères essentiels au sentiment du beau? Qu'à cela ne tienne! Vous serez certainement d'accord pour convenir qu'il faut admirer le sublime.

L'impression de l'infini, qu'il s'agisse de la nature ou de l'art, nous exalte. Nous nous sentons écrasés et élevés à la fois. L'équilibre entre les facultés se rompt. Incapable de se former des représentations claires de ce qui la déborde, l'imagination n'arrive pas à suivre l'intelligence, qui, faite, elle, pour l'infini, perçoit avec délices sa propre grandeur en face de l'illimité de son objet. Point d'harmonie ici, pas même dans l'organisme : la respiration se précipite ou s'arrête, le cœur palpite, un frisson glisse à travers les membres. Point de désintéressement pur, car les tendances pratiques s'émeuvent : une impression d'écrasement vous prend à la gorge, vous rapetissez, vous repliez sur vous-mêmes, par instinct de conservation. Point de jouissance vierge d'éléments désagréables, car, si peu intenses soient-ils, des sentiments d'oppression se mêlent à la joie, qui, par ailleurs, se fait violente et enthousiaste au lieu de se complaire dans le calme et la sérénité.

Cette magnificence du sublime, nous la retrouvons dans l'ordre mathématique lorsque l'infinie potentialité impliquée dans les propositions qui nous sont connues, se révèle soudain à nos yeux émerveillés. Nous la retrouvons dans la nature, devant les glaciers éternels inébranlables, devant la mer en furie, les ténèbres sans limites de la nuit et les étendues immenses du désert. Nous la retrouvons dans l'art, dans la cathédrale gothique qui transporte l'âme vers les cimes, dans le formidable *Moïse* de Michel-Ange, qui exalte en écrasant, dans certaines symphonies d'une profondeur insondable. Vraiment, croyez-vous que les états esthétiques provoqués par le sublime, se présentent au psychologue avec les mêmes traits qui caractérisent le sentiment du beau ?

\* \* \*

On pourrait continuer l'énumération. En réfléchissant à leur théâtre, les Grecs avaient déjà remarqué l'existence de sentiments esthétiques mélangés. S'il n'en existait pas, comment serait-il possible de ressentir un secret plaisir à pleurer sur le sort des héros tragiques et à rire de farces dont on devrait rougir? Comme le laid et le sublime, le tragique et le comique, lorsqu'ils sont contemplés, nous remplissent de sentiments divers. Comme eux, parfois, ils s'imposent à nous avec tant de brutalité qu'ils nous rendent incapables de nous replier sur nous-mêmes et de nous délecter de leur perception pure. Parfois, au contraire, sans perdre un instant leurs caractères distinctifs, ils deviennent source de jouissances esthétiques. N'est-ce pas précisément à l'art que nous devons de pouvoir contempler avec délices ce qui, dans la nature, nous remplirait de dégoût, de terreur ou de désir?

Si l'on se place au point de vue des faits psychiques, il faut donc admettre que l'art, considéré comme cause de plaisir désintéressé, peut produire le sentiment de la beauté pure et des sentiments complexes extrêmement variés, où se mêlent les émotions les plus diverses.

Et ceci nous met devant un problème nouveau. L'art a certains caractères communs avec la nature, mais il en diffère. De même, l'art de l'artiste suppose des activités analogues à celles de l'artisan,

mais il s'en distingue. La perfection technique qui lui est propre est requise de toutes ses créations : quand elle se manifeste avec éclat à la conscience qui s'y arrête, on peut la qualifier de *belle*. Mais cette même perfection technique peut servir à couler dans la matière des états d'âme indéfiniment variés. Pour que l'œuvre d'art *tout entière* puisse être dite belle, il faut que la technique et l'état d'âme qu'elle matérialise, se fusionnent dans une totalité indivisible qui ne comporte que l'agrément désintéressé.

Les œuvres artistiques se divisent donc en belles, purement et simplement, et en esthétiques plus complexes. Que ce n'est pas d'après leur contenu qu'il faut les juger du point de vue de l'art, (nous ne disons pas : du point de vue de la conception générale de la vie), la chose sera désormais, espérons-le, évidente pour tous.

\* \* \*

Avons-nous épuisé les formes esthétiques? Il s'en faut de beaucoup!

Puisque les moments psychiques sont infiniment divers, puisque la conscience humaine est d'une complexité extrême, à d'autres points de vue encore la vie esthétique se cristallise autour de certains centres.

Tantôt, elle s'arrête à contempler la matière, et ce sont les sensations qui l'enchantent, la fraîcheur des vertes campagnes et la transparence d'un ciel lumineux ; tantôt, c'est dans l'ordre de la quantité, l'harmonie des belles proportions naturelles — plantes, animaux, hommes — ou artificielles ; tantôt, elle fixe le sens des choses et ce sont les éléments caractéristiques de l'individuel qui la fascinent, tel sourire de la Joconde, ou telle lueur dans les yeux. Ou bien, ce qui l'attire et la fait réfléchir et rêver, c'est la signification éternelle de ce qui est universellement humain, formes ou sentiments...

Plus tard, à l'occasion de la jouissance propre à l'art, nous reviendrons sur ces formes que nous nous bornons à signaler. Qu'il nous suffise d'avoir éclairci quelques concepts (de façon bien imparfaite, il est vrai) et surtout d'avoir distingué des attitudes qu'il appartient à la psychologie positive de caractériser exhaustivement dans tous leurs traits.

E. DE BRUYNE,

Professeur à l'Université de Gand.

## Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine conférence sera faite le *mardi 12 janvier*, à 5 heures (salle *Patria*), par

**M. André BELLESSERT.**

SUJET :

**LE THÉÂTRE NATURALISTE, Henri Becque.**

*Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, au prix de 15 francs.*

*Les mardis 19 et 26 janvier et 2 février, LECTURES par*

**M. Jacques COPEAU.**

SUJET :

**LE THÉÂTRE d'ALFRED de MUSSET.**

*Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns aux prix de 45 francs pour les trois séances et 20 francs par séance.*

CHRONIQUE POLITIQUE

# Avant Lausanne

La hiérarchie qui existe naturellement entre les grands problèmes du moment vient de s'affirmer par le renvoi à une date ultérieure de la discussion de la loi sur l'usage des langues dans l'administration. Le Premier ministre, obligé de se rendre à Lausanne pour défendre les droits de la Belgique, a dû demander la remise d'un débat sans doute important, mais qui peut attendre. Encore une fois, la politique étrangère marque cette prééminence qu'il est impossible de lui refuser quand on va au fond des choses. Avant de déterminer le dosage linguistique qui convient à la gestion de nos affaires intérieures, il faut savoir comment l'Etat parviendra à vivre, quelle attitude il doit prendre devant le vaste problème des dettes interalliées, quelles sont les compensations possibles entre les paiements dont l'Allemagne veut être libérée et les garanties de sécurité que nous cherchons à obtenir. L'opinion publique saisit très bien la haute gravité des préoccupations qui assègent le gouvernement et l'attitude de M. Renkin contribue à lui faire comprendre à quels égarements elle s'est parfois livrée quand elle oubliait que chaque jour pour ainsi dire notre pays menacé devait combattre pour son existence même.

Le Premier ministre a l'avantage d'être, dans une conférence sur les Réparations, un homme nouveau. Entouré de toutes les compétences, appuyé par les techniciens éminents qui ont monté le mécanisme du plan Young et qui en ont suivi le fonctionnement, il est particulièrement bien placé pour dégager le problème de nos relations avec l'Allemagne des précédents qui le maintiennent sur le terrain purement économique et financier. Quand les experts auront prouvé à l'aéropage de Lausanne que l'Allemagne ne peut pas payer ce qu'elle a promis, le représentant de la Belgique, faisant semblant d'oublier les innombrables conférences et palabres qui ont successivement réduit notre créance, ne serait-il pas homme à dire d'un air bourru : la Belgique n'a réclamé que la réparation des brigandages, exactions, contributions de guerre, etc., dont elle a été accablée. Mais elle tient à sa sécurité plus encore qu'à son argent ; si on lui donne des garanties de sécurité, mais bien entendu des garanties sérieuses, solides, conçues dans un autre esprit que celui de Genève, elle pourrait économiser sur le budget de la Défense nationale et s'y retrouver à la longue. Pas d'argent ? Soit. Mais alors il faut autre chose. Le traité de Locarno a voulu établir la sécurité de l'Occident par la démilitarisation librement acceptée du Rhin. Ce principe, d'une part, est susceptible d'extension, de précisions ; son application, d'autre part, est susceptible d'un contrôle international. Le moment est venu d'instaurer dans certaines régions particulièrement sensibles de l'Europe un régime spécial, analogue à celui que, d'un commun accord les grandes puissances, agissant dans l'intérêt commun, ont imposé en 1831 à la Belgique neutre d'avant-guerre. Vous demandez la révision du traité de Versailles ; si nous ne pouvons consentir à un remaniement complet qui mettrait trop de choses en question, nous pouvons accepter des changements aux dispositions qui affectent nos relations directes. Mais nous sommes partisans d'une paix vivante, d'une paix articulée, avec des barrières fixées dans le sol et marquées sur la carte. Si nous parvenions à faire renaître dans nos pays respectifs un sentiment de confiance dans l'avenir et de sécurité durable, le désespoir qui monte de toutes parts serait conjuré et il serait possible de voir renaître entre nous des relations cordiales, voire des relations d'amitié. Ce mot

nécessaire doit être prononcé : c'est le but auquel les hommes d'Etat doivent tendre quand ils ont l'honneur d'être chrétiens.

\* \* \*

La paix de Versailles a été mal faite. Mais il serait vain de vouloir revenir sur certaines conséquences des faits accomplis. Ainsi en est-il de l'unité allemande qui a été renforcée par le jeu même des réparations qui a dressé l'Allemagne tout entière contre les paiements qui ont pris l'apparence d'un tribut. Ce n'est que dans l'hypothèse où éclaterait là-bas la guerre civile à la suite d'un coup d'Etat hitlérien que l'on pourrait songer à la résurrection effective des anciens Etats de la Confédération. Mais tout en acceptant le traité tel qu'il existe en ce moment, nous pourrions réclamer l'établissement de servitudes internationales sur des territoires déterminés et montrer que des modifications constitutionnelles qui assureraient à la Rhénanie une autonomie plus large au sein de la patrie allemande susciterait chez les principaux créanciers de l'Allemagne les dispositions les plus bienveillantes en leur donnant la confiance que le Reich n'est pas la Prusse. L'Europe a besoin d'un choc psychologique pour la tirer de l'état d'incertitude qui paralyse ses énergies et qui peuple son imagination de fantômes redoutables. La proclamation claire et nette des conditions à la fois réalistes et modérées de la sécurité occidentale serait peut-être le moyen le plus rapide de produire ce résultat. Cette politique est-elle possible ? Il faudrait, pour le savoir avec certitude, connaître les dispositions secrètes des cabinets de Londres et de Paris : la Belgique, isolée, est condamnée à une impuissance totale, mais elle peut lancer des idées et s'efforcer à l'avance d'y rallier ses puissants amis. La crainte du neuf, le respect des précédents, la superstition des formules wilsoniennes n'ont paralysé que trop longtemps l'imagination des porte-parole de notre pays.

Mais que l'on se persuade bien que cette politique de détente, essentiellement constructive, n'aurait pas la moindre chance de succès si les créanciers de l'Allemagne n'étaient pas bien résolus à prendre des gages dans l'hypothèse où le débiteur se refuserait à admettre que le non-paiement des réparations donne ouverture à compensation. Les négociations seraient inutiles si l'on persistait à se démunir des moyens de pression efficaces. C'est pourquoi la Conférence du désarmement ne peut aboutir à un résultat favorable en ce moment. Il faut auparavant que soit résolu le problème de la sécurité. Il existe entre celui-ci et la question des dettes un lien pratique qu'il convient de mettre aujourd'hui en lumière dans l'espérance que tous ceux qui, en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne même, sont à la recherche d'une paix sincère et véritable, usissent enfin leurs efforts pour tirer l'Europe de la situation affreuse dans laquelle elle se débat. Il s'agit d'accumuler entre les mains des négociateurs tous les éléments d'échange qui sont susceptibles de servir à la conclusion d'un contrat solide sans en exclure aucun : établissement de statuts régionaux, démilitarisations effectives, ententes économiques, concessions d'amour-propre, voilà une multiplicité de facteurs qui peuvent intervenir comme monnaie d'échange pour rétablir l'ordre dans les relations internationales. La Belgique, qui n'est point animée de l'esprit de haine ou de vengeance, pourrait utilement défendre dans cet ordre d'idées des conceptions inédites propres à ouvrir une nouvelle phase dans l'histoire de l'après-guerre.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

## Mon filleul sur les planches ou la mésaventure du Roi nègre

Conte pour la fête des rois

Depuis le début du mois de décembre, mon filleul vivait dans un état de surexcitation fébrile : il devait jouer le rôle du Roi nègre, sur le théâtre du patronage, et dans une troupe qui, à cette seule exception, serait exclusivement composée de jeunes filles.

Ceci exige quelques explications.

Notre petite ville de province, qui ne compte pas quatre mille habitants, possède trois troupes théâtrales : ce qui est tout de même beaucoup, quel que soit le respect que l'on professe pour l'art dramatique.

La première est aussi vieille que le patronage lui-même ; et elle ne manque point d'invoquer son ancienneté comme un privilège ; elle considère les deux autres comme des intruses, qui lui disputent sa légitime propriété : la scène, la scène unique du patronage, ... unique !

Trois troupes, ... une scène !

Et le conflit est d'autant plus grave que la première troupe est une troupe exclusivement masculine, tandis que la seconde et la troisième sont exclusivement féminines...

Eternel duel !

La seconde troupe est celle des « jocistes », qui comprend surtout de jeunes ouvrières.

La troisième est celle du « cercle d'études » des jeunes filles ; elle est beaucoup plus intellectuelle que les deux autres.

La première et la seconde troupe se bornent au répertoire ordinaire des patronages ; la troisième aborde, sans hésiter, le répertoire de la Comédie-Française ; elle joue du Labiche et le *Monde où l'on s'ennuie*, ... avec des travestis naturellement.

Les trois troupes ont des buts communs, très recommandables, qui sont la gloire de Dieu et l'édification du prochain. Malheureusement, elles poursuivent aussi des buts particuliers, et plus difficilement conciliables, comme le bon état de leurs finances et la satisfaction personnelle de leurs membres.

Trois troupes, ... une scène !... Quelles compétitions !

M. le curé et MM. les vicaires ne considèrent pas comme un souci négligeable d'avoir à mettre d'accord leurs acteurs et leurs actrices. A dire vrai, on soupçonne M. le curé et MM. les vicaires d'avoir une grande tendresse d'âme pour la troupe n° 1, — la troupe des jeunes gens, — pour les drames où le trait est puni et pour les comédies militaires. M. le premier vicaire n'a-t-il pas déclaré l'autre jour qu'on ne voyait que trop les jeunes filles au patronage, qui n'avaient pas été fondé pour elles ? Sur quoi, la présidente du « cercle d'études » a répondu, avec beaucoup de dignité, que sa troupe faisait les plus belles recettes et que le temps où les hommes pouvaient s'arroger tous les monopoles était définitivement évanoui. M. le premier vicaire s'est respectueusement incliné, et la troupe n° 3 a conquis la scène de haute lutte pour la période enviable de Noël et du Jour de l'An.

La troupe n° 3 a, du coup, décidé de se surpasser et de montrer à M. le curé et à MM. les vicaires de quoi elle était capable. Elle a mis sur pied en huit jours un merveilleux programme qui comprenait, avec je ne sais plus quelle comédie, un *Mystère de la Nativité*, où le cortège des Rois Mages devait prendre des allures de fêtes : des costumes d'une somptuosité inimaginable allaient être ou commandés ou fabriqués, et les jeux de lumière étincelants envelopperaient, de leurs plus chatoyantes couleurs, ce magnifique spectacle.

Il surgit une grave difficulté.

Un cortège des Rois Mages, digne de ce nom, ne saurait se passer d'un Roi nègre... Mais, hélas, aucune des jeunes et aimables personnes qui forment notre « cercle d'études » ne réussissait à ambitionner ce rôle. Toutes affirmaient que la crème noire, dont il demeurait indispensable de se couvrir les joues, était sans danger pour la fraîcheur du teint ; toutes se refusaient à faire l'expérience et alléguaient des raisons excellentes et diverses.

La coquetterie féminine allait-elle conduire à la ruine d'aussi nobles projets ?...

Or, il y a, dans notre « cercle d'études », deux sœurs, de dix-neuf et vingt ans, qui sont les cousines germaines de mon filleul.

Comme chacune des jeunes filles du « cercle » essayait de passer à sa voisine le rôle inquiétant du Roi nègre, l'une des deux sœurs proposa :

— Et si l'on prenait Jacques ? Il n'a pas treize ans, et il est un peu petit... Mais il jouera parfaitement, et il sera ravi d'être passé au noir... Avec la promesse d'un beau costume, on le mènerait au bout du monde... Nous nous chargeons de l'habiller, et de le couvrir d'or, ...ou tout au moins de papier doré, ...à tel point qu'il exultera de bonheur...

— Et même de vanité, ajouta l'autre sœur.

— Mais, demanda une voix timide, que dira M. le curé ? Il n'aime pas beaucoup que nous jouions la comédie avec des jeunes gens, et il n'accorde cette autorisation que dans des circonstances exceptionnelles et après d'innombrables formalités...

— Vous voulez rire ! Jacques, un jeune homme !... Il ne compte pas ! On demandera, pour la forme, la permission de M. le curé... Elle est acquise d'avance !... Un gamin !

Des applaudissements accueillirent cette réplique : chacune se réjouissait, au plus profond de son âme, mais sans l'avouer trop fort, de voir le spectre nègre définitivement écarté.

M. le curé ne fit aucune difficulté pour accorder l'autorisation désirée ; et Jacques fut embauché, avec la mission de représenter l'Afrique devant la crèche du patronage.

Il y avait de quoi troubler ma tranquillité pendant plusieurs semaines..., d'autant plus que les grandes cousines de mon filleul commirent une erreur impardonnable : elles lui laissèrent entendre que la troupe du « cercle d'études » avait absolument besoin de son concours, et que, faute de nègre, le *Mystère de la Nativité* ne pourrait être joué sans lui.

Jacques se crut autorisé aussitôt à poser ses conditions.

La première fut qu'il entrerait en scène sur un chameau... La troupe se récria devant une telle exigence ! Jacques répondit froidement qu'il n'était pas intransigeant et qu'il sacrifierait une bosse : il se contenterait d'un dromadaire. Il en avait vu un, à Paris, au Jardin des plantes ; il n'y avait qu'à le faire venir.

Après de longs conciliabules, on réussit à convaincre Jacques que les animaux du Jardin des plantes ne se déplaçaient pas ainsi, à première réquisition. Il consentit à se rabattre sur un simple cheval ; mais il laissa entendre qu'il était au bout de ses concessions ; il ajouta que les Rois Mages étaient certainement des cavaliers et qu'il défendait la vérité historique contre l'ignorance du « cercle d'études » ; il invoqua de nombreuses œuvres d'art à l'appui de sa théorie, ce qui produisit une forte impression.

Le « cercle d'études » se réunit en assemblée plénière pour examiner les exigences équestres de Jacques. Une imposante majorité les appuya. Non seulement, on avait besoin de Jacques, mais le succès du *Mystère* serait bien plus considérable, s'il était représenté avec des animaux vivants. On décida de ne pas se contenter du cheval du Roi nègre, et de se procurer encore un boeuf et un âne, — la crèche de Greccio fut naturellement invoquée dans la discussion, — des moutons et un chien de berger... Toutes ces propositions furent accueillies dans un grand mouvement d'enthousiasme, et avec l'arrière-pensée de démontrer à M. le premier vicaire de quels précieux concours il avait failli se priver...

— Mais dit une voix, si le Roi Gaspar entre en scène à cheval, il n'y a aucune raison pour que Melchior et Balthazar ne l'imitent pas... Quelle belle cavalcade !

Melchior et Balthazar protestèrent avec une énergie farouche. Melchior et Balthazar, c'était précisément les cousines de Jacques, de grandes et belles jeunes filles, gaies et rieuses, mais qui ne se souciaient que médiocrement d'exhiber en public leurs talents d'écuycères...

— Nous ne faisons que de l'auto, s'écrièrent-elles en chœur... Voulez-vous que les Rois Mages arrivent en auto ?

Non !... Le « cercle » pensa que, si les Rois Mages arrivaient en auto, les spectateurs pourraient en éprouver une trop violente surprise ; et l'on ne sait jamais, au théâtre, sous quelle forme se manifesterait la violente surprise des spectateurs : par des applaudissements ou par des... pommes cuites. Le « cercle » ne voulait pas risquer les pommes cuites ; il fut décidé que Melchior et Balthazar

laisseraient leurs montures dans les coulisses; et que seul le nègre Gaspar affronterait, sur un coursier, les feux de la rampe.

Jacques exulta : il ne défendait la vérité historique que pour des fins particulières; il préférait conserver pour lui seul les honneurs de la chevauchée, et il ne lui déplaisait point que Melchior et Balthazar s'exhibassent comme de vulgaires piétons; son triomphe personnel serait accru.

Son costume fut l'objet d'études minutieuses dans mes livres d'iconographie et d'art religieux. Il ne dédaigna même pas de me consulter, et je sentis tout le prix d'une pareille confiance :

— Parrain, quelle est la plus grande école de peinture,... celle qui a peint les plus beaux Rois nègres?

— Voilà, au moins, une définition précise et neuve de la valeur d'une école... Qu'est ce que tu appelles un beau Roi nègre?

— Un Roi nègre qui fait de l'effet, qui épate le public...

— C'est un plaisir de discuter avec toi de questions d'art; tes idées ont, sur celles de beaucoup de critiques, l'avantage d'être claires et nettes, et tes définitions de la beauté ne risquent pas de donner une méningite à qui que ce soit... Cherche dans l'école allemande...

Les études de Jacques furent couronnées d'un rapide succès. A une demi-douzaine de Rois nègres, représentés sur des tableaux de Franconie et de Souabe, et dont les costumes étaient ceux des acteurs des anciens *Mystères*, il fit des emprunts dictés par une seule préoccupation : prendre à chacun d'eux ce qu'il y avait de plus excentrique...

Il ramena ainsi, de ses fouilles savantes, un vaste turban sur lequel était fixée une sorte de hennin entouré d'une couronne d'or, un pourpoint à crevés et à aiguillettes, des hauts de chausses bouffants, un manteau écarlate fourré d'hermine, et surtout d'extraordinaires souliers à la poulaine, que prolongeaient encore des épérons de dimensions invraisemblables.

— Mais, mon pauvre Jacques, tu ne pourras pas faire dix pas avec tout cet attirail!

— Je serai à cheval!

— Tu ne vas pas adorer l'Enfant Jésus à cheval! C'est contraire à toutes les traditions, même iconographiques! Au surplus, tu aurais l'air idiot... Il te faudra descendre de ta monture, avec de pareils souliers, tu ne tiendras pas debout, et tu seras bien incapable de t'agenouiller... Je t'engage à choisir une chaussure plus modeste...

— Jamais! dit Jacques fièrement; mes souliers, c'est ce qu'il y a de plus chic! Je vais donner mes ordres à mes cousines...

Et il sortit en emportant mes livres...

\* \* \*

La salle du patronage était comble, et les membres du « cercle d'études » ne dissimulaient pas leur joie; tous les regards, pleins de triomphe, cherchaient M. le premier vicaire pour lui faire sentir combien grande aurait pu être son erreur; mais M. le premier vicaire, qui avait une âme généreuse, partageait le bonheur de ses actrices; jamais, de mémoire de directeur, il n'avait vu une pareille foule. Il faut reconnaître qu'une réclame savante avait été organisée par le « cercle », qui ne s'était pas contenté d'affiches et d'insertions dans les journaux, mais qui avait habilement répandu, par tous les moyens dont il disposait, le bruit que le nouveau spectacle dépasserait en magnificence tout ce que l'on avait pu voir jusque-là sur la scène du patronage.

Après que la comédie eut été prestement jouée, le rideau se leva sur le premier tableau du *Mystère de la Nativité* : l'Adoration des Bergers.

Il y eut dans la salle un long murmure d'admiration, auquel succédèrent aussitôt d'unanimes applaudissements. Le succès s'annonçait éclatant, avant qu'une actrice n'eût ouvert la bouche...

Dans une douce lumière bleuâtre, qui était fort bien réglée et donnait à s'y méprendre l'impression du clair de lune, l'étable apparut, couverte de chaume, où Marie et Joseph adoraient l'Enfant, derrière lequel se profilait le bœuf et l'âne. L'Enfant Jésus était, à dire vrai, représenté par une grande poupée; mais la paille de la crèche avait été si ingénieusement disposée que, de la salle, il était impossible de s'en apercevoir.

Des angelots, en robes blanches, couronnés de fleurs, et munis d'ailes étincelantes de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, chantèrent d'abord un *Nœl* enfantin; c'étaient des petites filles que le « cercle », — qui « ne reculait devant aucun sacrifice », — s'était adjointes pour la circonstance. Puis des bergers et des bergères, — des bergères surtout! — qui portaient tous les costumes et toutes les coiffes de Bretagne, arrivèrent en foule avec des moutons et des chiens.

Les acteurs à quatre pattes se comportèrent fort convenablement, sauf un jeune chien qu'on dut expulser, parce qu'il courait après les moutons...

De longs dialogues, entrecoupés de chants et de musique, — on entendit même un air de binou! — s'échangèrent entre la Vierge, saint Joseph, les bergers et les anges; — une vieille bergère, qui avait, affirmait-elle, plus de cent ans, et marchait toute cassée sous sa coiffe noire, fut l'objet d'une ovation enthousiaste, lorsqu'elle vint dire en breton qu'elle était bien contente d'avoir vu l'Enfant Jésus avant de mourir. Le premier tableau se termina par une délicieuse ronde des angelots, qui fut bissée.

Le décor du second tableau, l'Adoration des Mages, était le même que celui du premier, mais l'éclairage avait changé, le soleil, — une centaine d'ampoules bien dissimulées, — ayant remplacé la lune... Les cortèges des trois Rois faisaient leur entrée en scène l'un après l'autre, ce qui permettait à la fois d'allonger le spectacle et de ménager au public de nouvelles surprises... Chacun d'eux était précédé par un héraut, somptueusement chamarré, qui annonçait d'une voix vibrante le nom du monarque, entre deux sonneries de trompettes : « Melchior, Roi de l'Europe!... Balthazar, Roi de l'Asie!... Gaspar, Roi de l'Afrique!... » Les véritables trompettes sonnaient dans les coulisses, et les trompettes de la scène étaient en carton argenté, mais l'effet obtenu n'en était pas moins imposant...

Melchior et Balthazar furent très acclamés et offrirent sans aucun incident leurs présents à l'Enfant Jésus, après de nouveaux dialogues et de nouveaux chants. Enfin, Gaspar apparut, avec le plus opulent des trois cortèges, qui lui avait été généreusement accordé.

Ce fut un éblouissement! Douze pages, vêtus de soie brochée d'or et d'argent, précédaient, et douze autres pages suivaient un poney, convert d'un caparaçon écarlate, que deux soldats aux armures d'acier, tenaient par la bride, et sur lequel trônait... Jacques en Roi nègre.

Pas un monarque, si authentique soit-il, des deux hémisphères n'était, à ce moment, le cousin de mon filleul! Ses yeux étincelaient dans sa noire figure — qui avait été peinte avec beaucoup de soin. Il jeta, en entrant, un rapide regard sur la salle, pour jouir complètement de son triomphe; puis il ne s'occupa plus que de son rôle et de faire valoir son magnifique et étrange costume, son sabre, son sceptre, sa cassette d'or et... ses souliers à la poulaine.

Ses souliers à la poulaine!... Hélas, Jacques allait apprendre à ses dépens que la Roche Tarpéienne est proche du Capitole.

Il lança avec une noble assurance ses premières répliques, et se prépara à descendre de cheval pour adorer l'Enfant Jésus.

A ce moment précis, un machiniste trop zélé eut l'idée fâcheuse d'allumer un feu de Bengale pour commencer l'apothéose.

Le poney, effrayé par ce brusque éclat rouge, et que les soldats tenaient trop mollement, fit un écart... Jacques aperçut le danger; et, sans hésiter, il sauta...

Comme il est fort lesté, il s'en serait tiré à son honneur avec des chaussures ordinaires. Mais il n'avait pas compté, dans sa précipitation, avec les souliers à la poulaine, venus des tableaux de Franconie.

Il fit une chute lamentable, parmi quelques rires étouffés et de nombreux cris de détresse... Sans doute, en serait-il devenu rouge de honte... Mais, comme il était noir, il ne put passer ostensiblement à l'écarlate...

Remondons cette justice à Jacques qu'il ne perdit pas le nord : Jacques ne perd jamais le nord. En deux secondes, il fut debout et, d'un geste d'une autorité toute royale, il ordonna à ses serviteurs de ramener dans les coulisses le malencontreux poney... Puis, il continua son rôle avec autant de majesté que s'il n'avait point roulé sur les planches.

On applaudit son sang-froid; et le *Mystère de la Nativité* s'acheva magnifiquement, parmi de bruyantes manifestations d'enthousiasme.

Le « cercle d'études » avait gagné la partie; et Jacques fut si

chaleureusement félicité, — embrassé — par ses cousines, après être revenu à la race blanche, — qu'il en oublia vite sa rapide humiliation :

— C'est la faute du feu de Bengale et du poney, n'est-ce-pas, parrain ?

— Non Jacques, aie le difficile courage d'être sincère avec toi-même : c'est la faute de ta vanité...

— Tu crois, parrain ? Tu es seul de ton avis... Tu dois te tromper...

Hélas, ce n'est pas encore sa mésaventure du Roi nègre qui inculquera à Jacques la sainte vertu d'humilité...

ALEXANDRE MASSERON.

## Récapitulons..

Entre 1931 et 1932, il n'y a pas que la séparation conventionnelle du calendrier, mais une division réelle. Toutes les conditions de la vie anglaise sont autres qu'elles étaient il y a douze mois. L'évolution par laquelle la nation a passé si rapidement est entrée dans une phase nouvelle dont personne n'est à même de prédire l'issue.

J'ai dit ici, il y a plus de deux ans déjà, que le craquement apparaîtrait en 1931 et que le *danger* (pas la certitude) d'un effondrement mûrirait en 1932.

Le craquement eût lieu en 1931. Ceux qui surveillaient l'édifice en virent les premiers symptômes. D'abord, une petite ligne en zigzag apparut au mois de mars, quand les banquiers chargèrent leur Chancelier de l'Echiquier de prononcer un discours épouvanté. Ce fut ensuite, tel un grondement avertisseur, le budget idiot de l'année dernière, symptôme clair que ceux qui nous avaient conduits jusqu'à présent, les contrôleurs de la finance, n'avaient plus de politique définie et restaient perplexes. Après cela, la fissure devint de plus en plus visible. Il y avait de la panique dans l'air, des cris et des injures à l'adresse d'une France qui refusait de « placer » en Allemagne l'argent qui eût permis aux Allemands de payer leurs dettes à l'Angleterre. Puis se montra un signe bien plus alarmant que tout ce qui l'avait précédé : le même politicien professionnel qui avait fait le discours épouvanté de mars, nous assura que notre situation financière était la plus forte du monde. Après une telle déclaration, quiconque comprend le langage des politiciens était préparé au pire. Un appel désespéré fut lancé, ensuite, par les pauvres diables qui avaient le malheur de porter en ce moment le poids de la responsabilité politique — le gouvernement — et qui n'étaient pas plus responsables que vous ou moi. On implorait le secours des Etats-Unis. Ceux-ci posèrent des conditions draconiennes, donnant, pour la première fois dans l'histoire, des ordres à un gouvernement anglais. L'essentiel de ces ordres était que les sans-travail verraient leurs indemnités réduites. L'ordre fut obéi. Toutefois, presque tout le gouvernement et cela lui fait honneur, tint bon et refusa de subir une volonté étrangère. Il dut s'en aller. La faillite devint inévitable. La Livre sterling cessa d'être la principale monnaie stable du monde pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Puis vinrent les élections. Depuis lors, c'est l'incertitude et l'attente.

\* \* \*

Où en sommes-nous, après tout cela, en ce début de 1932 ?

Tout d'abord, la puissance principale dans l'Etat n'est plus détenue seulement par les banquiers. Ils la partagent, dorénavant,

avec les grands industriels, c'est-à-dire avec ceux qui contrôlent les grands monopoles de distribution et les principaux monopoles de production. Chaque jour qui passe voit s'accroître l'influence de ces industriels, tandis que celle des banquiers diminue. Ce sont les industriels qui imposent le tarif douanier ; ce sont eux qui proposent d'exploiter la falsification de la monnaie ; ce sont eux qui empêchent, ou plutôt retardent une stabilisation.

Leur puissance provient de ce qu'ils ont un but défini et qu'ils sont en marche vers ce but. Ce but est la réduction des salaires réels.

« Si vous nous donnez carte blanche — disent-ils — nous restaurerons le commerce d'exportation de la Grande-Bretagne, nous diminuerons le nombre des chômeurs, peut-être même augmenterons-nous le crédit national. Notre moyen pour réaliser tout cela, c'est l'opportunité, fournie par la dépréciation de la Livre, de baisser les salaires réels. Fiez-vous à nous pour faire en sorte que le peuple ne soupçonne rien de tout cela (car nous contrôlons la presse) et bientôt vous verrez l'industrie anglaise remise sur pattes de nouveau. »

Il y a beaucoup à dire en faveur de cette demande des industriels, à l'âme de la politique nouvelle. Prenez le cas typique de l'homme gagnant quatre Livres par semaine. Chaque vendredi soir, jusqu'à la mi-septembre, il recevait, en quittant l'atelier, la petite enveloppe contenant ces quatre Livres. La quatrième semaine de septembre il reçut moins que 3 Livres 10 shellings. Depuis lors, il en est arrivé à ne pas recevoir plus de 2 Livres 15 shellings. Aujourd'hui, il reçoit environ 2 Livres 17 shellings. Mais jamais il n'a cessé de croire qu'il recevait 4 Livres, car les petits bouts de papier et les jetons de métal qui lui furent répartis chaque semaine, par les capitalistes, renseignent bien cette somme, et sa femme peut acheter ce qui est nécessaire à la vie, et lui-même se procure le peu qu'il achète directement, aux mêmes prix qu'auparavant. Il n'y perd pas. Son loyer est inchangé, son pain ne coûte pas plus cher et même un ou deux articles de consommation courante ont légèrement diminué de prix. De grands stocks furent accumulés dans le but de prolonger autant que possible une période de transition sans trouble. Et entretemps le capitaliste était à même de vendre les objets manufacturés à des prix-or plus bas qu'il n'avait pu le faire depuis des années. Il pouvait vendre à meilleur compte que les concurrents étrangers qui avaient chassé les produits britanniques du marché.

Quand les prix monteront — d'aucuns prévoient cette hausse pour février, d'autres pour mars : le certain, c'est qu'elle se produira — le mouvement de déception pourra encore être contenu : les loyers ne monteront pas car ils sont contrôlés ; la hausse du pain ne sera pas très sensible ; la plus grande partie du beurre, presque tout le thé, la majorité du jambon viennent de pays qui furent obligés de déprécier leur monnaie à la suite de la nôtre. Entretemps, on pourra s'arranger pour que 40 à 50 % que — par la chute de la Livre — nous coûtent en plus les importations des pays à monnaie saine tombent surtout sur les intermédiaires. En d'autres mots, bien que les salaires réels auront été diminués d'un tiers et plus, ils auront été augmentés par des « subsides » payés par les commerçants, les boutiquiers et les propriétaires de maisons, payant « l'amende » pour aider l'industrie. Il semblerait donc, sauf une nouvelle, rapide et lourde chute de la Livre, que les salaires réels pussent être baissés définitivement et par là la politique principale que nous suivons en ce moment comme nation industrielle, aura réussi.

\* \* \*

En face de ces avantages, il y a le fait que d'importants débouchés pour nos exportations ont les mêmes bases monétaires que la Grande-Bretagne et que nous n'y jouissons donc d'aucun avantage.

D'autre part, des nations étrangères comme le Canada, la France, etc., ont édifié de nouvelles barrières pour se protéger contre nos exportations, neutralisant ainsi les avantages résultant de notre mauvaise monnaie.

Autre poste au débit : la ruine du centre d'échange international qu'était Londres. La traite sur Londres n'est plus l'unité internationale de paiement. Prétendre que cela n'a pas grande importance, parce que les bénéfices totaux faits chaque année par Londres comme ordre financier mondial n'étaient que de 50 millions de Livres, fait partie de la propagande en faveur de la baisse des salaires par une mauvaise monnaie. D'abord, 50 millions ne sont pas un chiffre négligeable : cela représente près d'un shelling sur l'« Income tax ». Et puis un facteur de cette espèce ne se mesure pas seulement par ce qu'il rapporte directement. Les profits indirects proviennent de milliers et de centaines de milliers de transactions subsidiaires.

Avec la Livre non stabilisée et le souvenir de 1931 présent à la mémoire, les étrangers n'emploieront plus Londres comme leur « Safe deposit ». Tout cela touche Londres comme centre d'émission d'emprunts à l'étranger.

Au crédit, nous pouvons encore noter, facteur politique et moral, l'affaiblissement du contrôle que New-York exerçait si rigoureusement sur le Grande-Bretagne avant le 21 septembre 1931. New-York nous tenait par la menace de ruiner notre monnaie, qui cachait des terreurs inconnues et affreuses. Nous avons passé par l'épreuve et la menace a perdu son poids. L'alliance anglo-américaine existe toujours, avec son caractère tout à fait unilatéral : tout en leur faveur, rien en notre faveur. Aux yeux de l'Europe, nous restons dépendants des Etats-Unis. Mais plus de façon aussi abjecte qu'auparavant, et c'est tant mieux.

Telles que les choses se présentent en ce début d'année nouvelle, l'Angleterre est comme un navire qui a essuyé une forte tempête et qui en est sorti épuisé, ayant perdu pas mal de son gréement, tous ses canots, et même une partie de ses provisions. Mais le temps s'est calmé et peut-être la traversée finira-t-elle bien, malgré les avaries subies. Malheureusement, nous ne pouvons prédire le temps qu'il fera demain, et si une nouvelle bourrasque se levait, notre situation serait infiniment plus grave qu'hier, car nous ne pourrions plus résister à une seconde tempête : or il semble pourtant que cette tempête-là soit bien proche.

HILAIRE BELLOC.

## La vraie crise

### Sa vraie solution : le Franciscanisme.

L'humanité perd pied. Tel semble bien être le résumé des pages du P. Gemelli que nous avons traduites dans un numéro récent de la *Revue Catholique*. En philosophie, doctrine du devenir. Dans la vie, culte de l'action, de l'énergie, de l'audace, du succès.

Cette conception de la vie imbibe subtilement l'atmosphère que nous respirons. Elle intoxique insensiblement tous ceux qui la respirent.

Le Christianisme, cependant, fait toujours ses preuves de vitalité, d'autant plus éclatantes que les conditions sont détestables. Ames ferventes, pures, surnaturelles, fleurissent au beau milieu du paganisme contemporain. Mais depuis la venue du Christ, les idées régnantes n'ont jamais été si éloignées de l'Évangile.

Non seulement les hommes se sont détournés en masse du but véritable de leur vie et de leur destinée, non seulement ils ont oublié ce but sublime et divin, mais ils l'ont remplacé.

L'homme croit avoir trouvé enfin le moyen d'apaiser en son être la soif d'infini que le Créateur lui-même y a allumée et qui est inextinguible. Il s'est enivré de l'illusion misérable du devenir et du mouvement vertigineux. Stupéfiant plus subtil et plus mortel que tous ceux qui inquiètent justement les associations philanthropiques et la Société des Nations. La souffrance et la crainte de la mort perdent prise sur l'âme humaine, elles ne ramènent plus à résipiscence les criminels et les égarés. La bonne souffrance ne convertit plus les pauvres pécheurs. Et les prédicateurs ne font plus passer le grand frisson sur les foules en évoquant les affres de l'agonie et le mystère de la mort. On a inventé des sentiments pervers et contre-nature qui s'appellent la volupté de la souffrance et la curiosité de l'ultime expérience, c'est-à-dire de la mort.

Aboutissement monstrueux d'une orientation faussée. L'homme ne peut comprimer, mais il parvient à détourner l'élan incoercible mis par le Créateur au centre même de ses énergies.

Le remède? L'illustre recteur de l'Université catholique de Milan le préconise avec une crânerie toute franciscaine. Le remède unique, c'est le christianisme. Cette thèse est développée tout le long d'un volume dont nous n'avons lu qu'un paquet de bonnes feuilles. Mais nous sommes suffisamment édifiés pour indiquer le sens de cet ouvrage composé par un érudit et un philosophe.

Le christianisme, à l'inverse de la civilisation contemporaine, place le terme de la destinée humaine hors de l'homme. Le bonheur suprême est un bonheur désintéressé. Cette philosophie de l'Évangile concorde avec le meilleur des doctrines purement rationnelles de Platon et d'Aristote, elle concorde avec le bon sens, elle répond seule, adéquatement, aux aspirations profondes de l'âme humaine.

Mais elle a pour ennemies les passions d'orgueil et de volupté. Je sens deux hommes en moi, écrit en psychologue et en théologien de la grâce, l'apôtre saint Paul. Deux hommes qui se livrent une bataille interminable. La victoire — relative — de l'un s'appelle la sainteté. La victoire de l'autre est multiple. C'est notamment l'esprit moderne et les mœurs contemporaines contre lesquels nous mettons en garde et desquels veulent nous sauver tous les apôtres du christianisme.

Mais le P. Gemelli ne se contente pas de proposer comme remède le christianisme, il en préconise une forme et une expression particulières, le franciscanisme.

Le franciscanisme n'est autre chose, essentiellement, que le christianisme. Saint François formule toute sa doctrine ascétique et même les stipulations de sa règle par des textes évangéliques. Mais l'accent est mis vigoureusement sur les aspects de l'Évangile que l'on était, au XIII<sup>e</sup> siècle, le plus enclin à oublier et dont on avait le plus besoin. Le franciscanisme, c'est le christianisme en fonction d'une époque et en réaction salutaire contre une ambiance. Or il se fait que notre époque et notre civilisation manquent, plus encore que le XIII<sup>e</sup> siècle, de cet esprit évangélique que prêchait avec transport François d'Assise. Ce sont les mêmes aspects de la doctrine évangélique qu'il faut remettre en lumière et en relief. Saint François est pour nos contemporains l'apôtre actuel, l'apôtre opportun, l'apôtre efficace. Pour arrêter le développement des erreurs contemporaines, il faut leur opposer une affirmation vigoureuse et adaptée de l'Évangile. Ce ne sont pas des vérités diminuées qui renverseront le système diabolique dont nous avons rappelé toute la malice et tout le danger.

Tel est en résumé le raisonnement qui conduit le P. Gemelli à la conclusion de son livre : le vrai remède à la crise actuelle des idées et des mœurs, c'est le christianisme présenté dans toute sa fraîcheur et sa vigueur native, à la manière de François d'Assise.

\* \* \*

Le monde était cupide, au XIII<sup>e</sup> siècle, de façon plus saine, peut-être, qu'aujourd'hui, mais non moins frénétique. Saint François, inspiré comme un poète ou plutôt comme un prophète, chanta la pauvreté.

Notre-Seigneur, disait-il, a fait de la pauvreté la compagne inséparable de sa vie et la collaboratrice de sa rédemption. C'est elle qui l'accueillit à sa naissance dans l'étable de Bethléem. C'est elle qui fit son berceau. Les anges ont pu donner aux bergers comme signallement du Sauveur nouveau-né son extrême pauvreté.

Jamais ne vit-on fils de l'homme naître dans un tel dénuement. La pauvreté accompagna la sainte Famille en Égypte. Elle la ramena en Palestine. Elle s'installa avec eux dans l'humble logis de Nazareth. Et lorsque Jésus quitta cette maison pour parcourir les bourgades de la Judée et de la Galilée, Il emmena la pauvreté avec Lui. Il pouvait affirmer en toute vérité qu'Il ne possédait pas en propre une pierre où reposer la tête. Enfin, arrivé au moment suprême de sa vie, à l'heure qu'Il appela Lui-même son heure, à cette heure d'abandon où ses apôtres furent dispersés par l'épouvante et le laissèrent sans secours ni consolation aux mains de ses ennemis, la pauvreté lui resta fidèle. Pour offrir son sacrifice, Il voulut être dépouillé même de ses vêtements. Sa mère, debout au pied de la Croix, ne pouvait plus lui venir en aide. Elle ne pouvait que souffrir et offrir en union indicible avec Lui. Mais la pauvreté, plus audacieuse, en quelque sorte, que Marie, était montée sur la Croix. Il mourut dans les bras de la Croix et dans ceux de la Pauvreté.

Ainsi chantait François d'Assise. Et sa vie était un hommage plus éloquent que ses poèmes à Très Haute Dame Pauvreté. Il s'en fit le chevalier servant. Il obtint pour les Frères mineurs et pour les Clarisses des privilèges concernant la pauvreté religieuse. Ces exceptions aux règles canoniques autorisaient une rigueur de pauvreté à laquelle n'avaient pas encore pensé les Fondateurs d'ordres, où qu'ils avaient jugées trop surhumaines et pratiquement impossibles.

Tel est donc le remède offert par le franciscanisme à la fièvre des richesses et à tous les maux qui en sont la conséquence. Il est toujours opportun et d'une urgente nécessité. Si l'on cherchait un peu plus loin que les lois économiques, qui ne sont que l'explication immédiate et superficielle des phénomènes de crise et de prospérité, on découvrirait des causes d'ordre moral et psychologique dont l'influence est, hélas! trop souvent méconnue par les hommes d'affaires et les hommes d'Etat. Sans doute, l'action morale et religieuse ne dispense pas des lois économiques ou politiques, de même qu'elle ne dispense pas des lois naturelles — rien ne dispense de ces lois inflexibles — mais pour être régie par ces lois, toute activité humaine n'en est pas moins avant tout morale et spirituelle et relevant, par conséquent, de lois supérieures. Les Hoover, les Franqui, tous les experts des conférences économiques et de la Société des Nations y pensent-ils toujours suffisamment? L'Eglise supplée à leur oubli et à leur déformation professionnelle. L'influence du christianisme et du franciscanisme dans les affaires temporelles en est la preuve permanente.

\* \* \*

L'amour effréné des richesses, auquel le franciscanisme oppose le culte chevaleresque de la pauvreté, a sa racine dans la recherche toujours passionnée et toujours inassouvie des jouissances terrestres et l'attachement éperdu à cette vie transitoire. Le franciscanisme tranche dans le vif de cette concupiscence radicale.

Nous avons dit le remède découvert par notre siècle, plus païen et plus raffiné dans son paganisme que le XIII<sup>e</sup>, à l'horreur instinctive de l'homme pour la souffrance et pour la mort. Il a inventé les drogues de l'anesthésie et de l'euthanasie. Il a créé une philosophie qui agit à la manière des stupéfiants.

Le franciscanisme est franchise et loyauté. Il ne se réfugie pas dans l'illusion. Il n'escamote pas la souffrance et la mort. Il nous en révèle et en exalte la valeur rédemptrice, comme il fait pour la pauvreté.

Saint François revenait un soir d'hiver avec Frère Léon, par les sentiers de la montagne, d'une longue tournée apostolique.

— Frère Léon, connais-tu la plus grande et la meilleure joie de cette vie?

Suppose que nous ayons la foi qui transporte les montagnes et que, instruments du Tout-Puissant, nous écartions les obstacles qui barrent le chemin à Notre-Seigneur. Nous serions heureux n'est-ce pas, Frère Léon? Mais ce ne serait pas encore la joie que je veux dire.

Que si nos âmes étaient illuminées par l'Esprit-Saint et qu'ainsi nous puissions éclairer un grand nombre de nos frères et que nous soyions comme deux flambeaux se consumant pour le bien des hommes et pour la gloire de Dieu, nous serions très heureux,

n'est-ce pas, Frère Léon? Mais je le répète, ce ne serait pas encore la joie supérieure à toutes les joies.

Et saint François, de plus en plus enthousiaste, s'échauffant lui-même par son discours, fit avec Frère Léon toutes les comparaisons que pouvait inventer son imagination féconde de Poète et de Saint.

Finalement, il déclara sa pensée, il révéla son secret de joie. Supposons, Frère Léon, qu'arrivés tout à l'heure à Sainte-Marie-des-Anges, le portier ne nous reconnaisse pas et nous prenne pour des voleurs et des brigands de la montagne déguisés en Frères Mineurs, et qu'il nous laisse dans la neige et dans la nuit, et que, nous entendant de nouveau frapper à la porte du couvent, il se précipite avec du renfort et fasse tout ce qu'il juge bon pour nous décourager dans notre entreprise. Si, à ce moment-là, Frère Léon, nous pensons sincèrement : voilà enfin un homme éclairé qui nous connaît et qui nous traite comme nous le méritons — car nous sommes des brigands de la montagne — oui, si nous pensons vraiment que nous sommes indignes d'entrer dans un couvent, la joie pure, la joie fraîche, la joie céleste dont nous parlons envahira notre cœur, notre âme, tout notre être. La vraie joie est désintéressée. Or le détachement ne va pas sans violence ni sans douleur.

François d'Assise était épris de la souffrance comme de la pauvreté. Il était insatiable de souffrances et d'humiliations. Jamais il ne trouvait suffisante sa participation aux douleurs rédemptrices de Notre-Seigneur. Un jour qu'il exhalait sa souffrance de ne pas souffrir et sa mort de ne pas mourir, selon l'expression de sainte Thérèse d'Avila, le Christ eut pitié de lui et lui envoya un Séraphin qui, sur l'Alverne, nouveau Calvaire, le crucifia mystiquement et véritablement. Le saint redescendit de cette montagne les mains percées, les pieds percés, le cœur blessé de la grande blessure d'amour, brisé, heureux d'un bonheur indicible.

Mais la sainteté ne s'arrête pas à mi-chemin, elle ne s'arrête pas à la souffrance. Elle transfigure la mort elle-même.

Dans son Cantique des créatures, saint François avait chanté le soleil, les étoiles, les fleurs, les oiseaux; notre frère le feu, qui est un bon et fort serviteur de l'homme, et notre sœur l'eau, qui est pure, et chaste, et belle. Mais il avait oublié une strophe. Il voulut vers la fin, réparer son omission. Et il chanta notre sœur la mort, qui nous introduit dans le Royaume du Christ et dans la Maison de notre Père.

Et lorsque la mort lui apparut au tournant du chemin, lorsque, après avoir béni la ville d'Assise, il se fit déposer sur le sol nu de sa pauvre cellule, pour y mourir plus semblable à son Maître, il se passa ce que Chesterton dans sa biographie de François d'Assise, nous décrit à sa façon : « Très rarement, les étoiles qui sondent de leur lumière tremblante les ténèbres terrestres y découvrent le vrai bonheur, mais cette nuit-là, elles tressaillèrent d'apercevoir un homme magnifiquement heureux. »

Le franciscanisme donne une réponse à l'angoisse et à l'impatience de l'humanité. Cette réponse est tout à l'opposé de notre philosophie et de notre civilisation contemporaines. Elle est aux antipodes de l'anesthésie et de l'euthanasie. Mais elle est la seule réponse qui vaille, la seule réponse de vie, la seule réponse de bonheur compatible avec l'humaine condition.

LOUIS PICARD.

---

Le R. P. POIDEBARD, S. J., chargé de mission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société de géographie de Paris, membre de l'Aéro Club de France, fera une conférence, mercredi prochain, 13 janvier, à 8 h. 1/2, dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts, en présence de S. M. le Roi.

Sujet :

**Aviation et Recherches de géographie historique**  
Nouveau procédé d'exploration aérienne 1929-1931  
(avec projection de vues aériennes).

Cartes en vente au Palais des Beaux-Arts et en la Maison Lauweryns, Treurenberg, 20.

---

## Une figure d'excommunié : Turmel

Quand parut le décret romain du 6 novembre 1930, excommuniant l'abbé Turmel, ce fut, chez beaucoup, une émotion qui alla jusqu'à la stupeur.

Comment, en effet, comprendre qu'un vieux prêtre exerçât de manière édifiante son ministère tout en publiant des écrits, pleins d'une haine implacable pour le christianisme ?

Déjà, en 1908 et 1909, deux ouvrages, attaquant le dogme de la Trinité et la Sainte-Vierge et publiés sous les noms d'Herzog et Dupin, avaient été mis à l'index. Accusé d'en être l'auteur, l'abbé Turmel avait écrit à Mgr Dubourg, son évêque : « Je renouvelle mon affirmation que je ne suis ni Herzog, ni Dupin ; que je n'ai été ni de connivence, ni de complicité avec ces personnages que je ne connais pas. Prêtre catholique, je professe tout ce que professe l'Église romaine et rejette tout ce qu'elle rejette. Fils affectueux et dévoué de la Vierge Marie, je crois à son Immaculée Conception, à sa virginité parfaite et perpétuelle, à sa maternité divine ; en un mot, j'adhère, en ce qui concerne la mère de Dieu, à la doctrine intégrale de la Sainte Église. » Or, il mentait, comme le prouvèrent ses propres lettres, découvertes plus tard dans les papiers de l'abbé Lejay.

A trois nouvelles reprises, en 1909, 1910 et 1911, l'abbé Turmel avait encore fait acte de pareille soumission quand d'autres livres, signés de son vrai nom et par conséquent plus prudents, avaient été frappés de la même condamnation de l'Index.

Son activité littéraire ni son impiété n'avaient, cependant, point diminué. Il s'était seulement promis de les mieux camoufler à l'avenir.

C'est, en effet, dès lors, que nous le voyons prendre tous ces pseudonymes sous lesquels il se cachera pour mieux poursuivre sa grande œuvre de démolition religieuse : Henri Delafosse étudie les origines chrétiennes (*l'Homélie clémentine*, les *Lettres d'Ignace d'Antioche*, le *Quatrième évangile*, les *Ecrits de saint Paul*, en quatre volumes) ; Louis Coulange traite de la christologie en de nombreux articles de la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, dirigée par Loisy, il s'attaque aux grands dogmes de la mariologie et de la Présence réelle (*La Vierge Marie*, 1925 ; *la Messe*, 1927), et il publie un *Catéchisme pour adultes*, en deux volumes, qui reprend, de façon limpide et condensée, les conclusions où Turmel est arrivé sur Dieu, le Christ, le Saint-Esprit, la Rédemption, la Sainte-Vierge, le Pêché originel, la Grâce, les Anges, les Fins dernières, la Papauté, les Sacrements, les Indulgences, le célibat ecclésiastique et le Culte ; Edmond Perrin se consacre à l'histoire du thomisme et à une traduction abrégée, en cinq volumes, de la *Somme théologique*, avec commentaire historique, explicatif et critique ; Alexis Vanbeck et André Lagarde se font les historiens de la pénitence et de la confession ; Robert Lawson, Hippolyte Gallerand, Armand Dulac, sans compter Alphonse Michel, Paul Letourneux, Denys Lenain et Goulven Lézurec, s'acharnent à combattre les autres croyances et pratiques chères aux chrétiens. Le cycle est vraiment complet. Rien n'a été respecté. Cela représente plus de deux cent cinquante articles importants et plus de vingt livres dont certains comptent cinq cents pages de grand format.

Depuis cinquante ans, Turmel travaille à la même entreprise à raison d'une dizaine d'heures par jour. Que représente la haine d'un Voltaire au regard de la passion qui inspire à ce prêtre breton son formidable labeur ? Un Renan trouve parfois des accents d'une

certaine piété, lorsqu'il parle de Notre-Seigneur et des saints. Jamais l'abbé Turmel ne s'émeut de rencontrer, sur sa route d'historien, la divine personne de Jésus. Il traite notre Sauveur comme un vulgaire aventurier et n'a pas un mot de respect pour sa Sainte Mère. Armé d'une prodigieuse érudition, il s'avance en jetant bas tous les monuments sacrés qu'ont élevés les siècles chrétiens, sans un mot de regret pour les ruines qu'il entasse. Son style, d'une propriété et d'un relief étonnants, ne se mouille d'aucune larme. Seul, de loin en loin, un sarcasme cinglant marque sa conclusion, quand il l'estime triomphante. Il se donne bien garde de recourir aux mots d'esprit ou à l'éloquence qui pourraient nuire à son prestige d'historien affectant une absolue sérénité. Il piétine les choses saintes comme des pierres ; il taille dans les êtres vivants comme dans des cadavres, sans souci de leurs souffrances ni de leurs cris ; il ne se réjouit ni ne s'afflige des crises douloureuses où sa critique va jeter les âmes simples, et jamais le moindre souci ne lui vient de chercher à remplacer, pour ses frères, les hommes, les raisons de vivre que ceux-ci possédaient, avant que sa prétendue science ne les vint détruire.

Et celui qui fait cela depuis plus de quarante ans, est un prêtre ! En même temps que le décret romain annonce au monde entier que Turmel est nommément et personnellement excommunié, qu'il est dégradé, que tous ont pour devoir de l'éviter, et que l'office divin devrait être interrompu s'il venait à entrer dans l'église pendant qu'on le célèbre, l'on apprend que ce prêtre porte toujours la soutane, qu'il dit chaque jour sa messe, entend les confessions, reçoit une pension de son Ordinaire et passe même pour un saint aux yeux de son entourage !

Le cas apparaissait tellement monstrueux que presque personne n'y comprit rien.

Un livre vient de paraître qui l'explique à peu près. L'auteur est un ami et un confident du prêtre apostat (1). Il partage ses sentiments à l'égard de l'Église. En attendant les « Mémoires » que Turmel publiera bientôt, on peut donc utiliser ce témoignage pour tâcher de voir clair en son âme.

\* \* \*

Joseph Turmel est né à Rennes, le 13 décembre 1859.

Ses parents, pieux et illettrés, étaient, avant leur mariage, domestiques de ferme. S'étant mariés, ils vinrent s'établir à Rennes. La mère faisait de la galette de blé noir ; le père, d'abord manoeuvre à quarante sous par jour, monta un petit commerce de fagots et de bois ; il achetait son bois à la corde dans les fermes des environs et le revendait après l'avoir cassé lui-même. Ils eurent sept enfants, dont Joseph était le second. Celui-ci commença le latin, à onze ans, chez un prêtre de sa paroisse, puis fut envoyé comme externe dans un collège ecclésiastique. Au cours de ses études, il fit deux graves maladies, dues au manque d'alimentation. Son père était aussi parfois malade. Alors, l'étudiant visitait les clients, conduisant les fagots dans une petite charrette, et si c'était du gros bois, le portant dans une hotte sur son dos.

Au rebours de Loisy qui ne ressentit jamais de dévotion sensible, Turmel prétend avoir été très pieux dans sa jeunesse, passant de longs moments devant le Saint-Sacrement, méditant *l'Imitation*, évitant de regarder les femmes, répugnant à prendre part aux récréations, pratiquant la mortification et allant jusqu'à se croire, un jour, favorisé d'une extase.

Au grand séminaire de Rennes, où il entra en 1876, sa vive intelligence le fit bientôt remarquer et on le nomma bibliothécaire, ce qui lui permettait d'emporter dans sa chambre les nombreux livres de philosophie et de théologie que sa faim de savoir lui faisait

(1) FÉLIX SARTIAUX, *Joseph Turmel*, prêtre, historien des dogmes (Paris, Rieder, 1931).

dévoier. Car, dès lors, cet homme ne connaît d'autre passion que l'étude. A vingt-quatre ans, il n'a lu, comme romans, que *Fabiola*, et comme ouvrages interdits, que le *Vicaire Savoyard*, de Rousseau, et *les Ruines*, de Volney. Pour les pouvoit lire, il s'était, du reste, muni des autorisations réglementaires.

Il étudia avec frénésie, raconte-t-il, la scolastique, d'abord au séminaire, puis en la faculté de théologie d'Angers, où il passa trois ans et eut pour maître le futur cardinal Billot.

C'est de son premier contact avec l'étude approfondie de l'Écriture-Sainte (*Isaïe* commenté par Genesius; les *Juges*, le *Pentateuque* et *Daniel* commentés par Reuss), que datent « les premiers coups de bélier qui frappèrent les murailles de son temple ». Entre-temps, il avait reçu l'ordination sacerdotale (1882) en pleine ferveur, car la crise n'avait été que passagère; et il avait été nommé ensuite professeur de dogmatique au grand séminaire de Rennes.

En 1885, il lut Renan, et en 1886, Voltaire. « Le 18 mars 1886, écrit-il, je m'avouai à moi-même que je n'avais plus la foi ». A l'en croire, ce fut l'étude seule, qui le conduisit là. D'ailleurs, il se cacha du changement survenu dans son esprit, ne voulant pas affliger ses parents. Et alors commença cette double vie qu'il eût mené jusqu'à la mort, si l'excommunication de 1930 ne l'avait contraint de jeter le masque.

En 1892, son incroyance ayant transpiré dans une conversation particulière, rapportée au supérieur du séminaire, l'autorité religieuse fut alertée, lui imposa sa démission de professeur et le destitua. On lui avait, par surcroît, brûlé cinq mille pages de notes, prises en préparation de travaux comme ceux qu'il publia depuis. « Pendant les quinze mois de ma destitution, où mes souffrances furent atroces, le courage me parut consister à dire : j'endurerai toutes les peines pour ne pas faire mourir ma mère ».

De 1893 à 1903, l'abbé Turmel fut aumônier aux Petites Sœurs des Pauvres de Rennes; de 1903 à 1912, il dit la messe et confessa dans la chapelle que les Carmélites, expulsées par les décrets combistes, avaient quittée; et de 1912 au 23 janvier 1930, il exerça le même ministère dans une autre petite chapelle de la même ville.

A présent, il porte toujours la soutane, et des prêtres qui le connaissent m'ont assuré qu'il continuait de célébrer la messe chez lui pour ne pas affliger sa vieille servante et quelques personnes de son entourage auprès de qui il reste en grande vénération. En quarante ans, il n'a pas quitté Rennes dix fois; il reste parfois des années sans aller jusqu'à la gare; lorsqu'il sort de chez lui, c'est pour se rendre à la bibliothèque municipale; et nombre de prêtres habitant la ville ne l'ont jamais aperçu.

Turmel est entré maintenant dans sa soixante-treizième année et il travaille plus que jamais. N'ayant plus rien ni personne à ménager, il vient coup sur coup de publier une *Histoire du diable* et le premier tome d'une monumentale *Histoire des dogmes*. Sans doute, ces livres ne feront-ils même pas perdre la foi aux typographes qui les auront composés; mais ils donneront du fil à retordre aux théologiens, qui auront à les réfuter et devront ainsi remettre à jour leur enseignement. Il est d'ailleurs bon que tout le monde travaille ici-bas et que les professeurs ne se bornent pas à répéter leurs vieux cours, comme des disques. *Oportet haereres esse*.

Bien qu'il soit avare de confidences et qu'il ne bavarde pas éperdument sur lui-même, comme fait Loisy, par exemple, Turmel a voulu donner la clef de sa monstrueuse existence en quelques lettres adressées à M. Félix Sartiaux : « Je déteste l'Eglise, écrit-il, j'exècre la bête, mais j'ai pour les âmes simples qui m'entourent un respect de plus en plus grand ». Et ailleurs : « Les prêtres [qui sont dans mon cas] ont à leurs côtés un vieux père, une vieille

mère, des frères, des sœurs, des bienfaiteurs insignes. Ils savent que leur départ serait un coup de poignard au cœur de ces personnes aimées. Ils préfèrent souffrir plutôt que de faire souffrir. [Devenus vieux], ils ont perdu le plus clair de leurs forces et des soins particuliers leur sont nécessaires... Le prêtre septuagénaire qui veut s'insurger est condamné à mort... S'il reste dans les cadres, il pourra souffrir terriblement, mais le travail acharné apaisera ses peines et son désir de revanche... Je suis comme un somnambule enfoncé, enfermé dans mon rêve, et le reste du monde n'existe pas pour moi. »

\* \* \*

J'ai vu une photographie récente de ce malheureux. Elle le représente assis dans sa bibliothèque, pleine de gros livres qu'il a cent fois feuilletés et où il continue de chercher des munitions pour combattre. On sent bien que ces livres sont tout pour cet être inhumain qui n'a jamais vibré au rythme de la grande symphonie des âmes et du monde. A ces vieux tomes se réduisent, pour lui la création et les manifestations de Dieu ici-bas. La vie n'a pas pénétré dans sa bibliothèque funéraire. Il relève sa tête, étonnamment dure et précise, qu'on sent imperméable au Mystère. Son œil aigu et comme diabolique reste indompté. Tout l'homme semble braver la foudre, au lieu de se jeter à genoux et de pleurer sa tragique histoire.

C'est bien, en effet, un somnambule et un malade qu'on voit là, pour qui l'on ne peut faire que prier...

OMER ENGLEBERT.

## Les Evêques d'Espagne devant la constitution républicaine

L'Episcopat espagnol vient de publier les directives aux catholiques qui étaient attendues depuis la promulgation de la Constitution républicaine. La pastorale collective du 20 décembre, signée par huit archevêques et cinquante évêques, définit de la façon la plus explicite la position doctrinale et pratique de l'Eglise devant la situation que lui ont faite les Cortes constituantes. Elle indique aux catholiques, en termes généraux, la voie à suivre pour redresser un état de choses qu'ils ne peuvent accepter. Ce document aura une influence énorme sur le développement des événements dans la péninsule. Il offre pour les catholiques de tous les pays un intérêt considérable.

\* \* \*

Les Evêques ont des accents émouvants pour condamner la législation nouvelle et stigmatiser l'esprit de haine qui l'a dictée.

« Les principes et préceptes constitutionnels en matière confessionnelle, disent-ils, non seulement n'expriment pas le minimum de respect de la liberté religieuse et de reconnaissance des droits essentiels de l'Eglise que faisaient espérer l'intérêt même et la dignité de l'Etat, mais de plus, inspirés d'un esprit sectaire, ils représentent une véritable agression contre ces minimes exigences. »

L'Episcopat regrette que toutes les questions relatives à l'Eglise aient été résolues de façon unilatérale, sans même qu'elle fût consultée, alors que les autorités ecclésiastiques ne se seraient nullement refusées à une « conversation féconde et compréhensive » et qu'elles auraient fait preuve de condescendance.

Il en est résulté un régime d'exception contre l'Eglise. Les Evêques insistent sur ce point avec la dernière énergie. La réforme contre laquelle ils protestent ne consiste pas à réduire l'Eglise au droit commun, mais à lui refuser au contraire les libertés de droit commun et à la mettre, en quelque sorte, hors la loi.

« Le droit et la liberté en tout et pour tous, ainsi s'exprime la

pastorale, telle paraît être l'inspiration dont sont issus les principes constitutionnels, mais exception est faite pour l'Eglise.

» Droit de professer et de pratiquer librement toute religion quelconque; mais l'exercice de la religion catholique, la seule qui soit professée dans la nation, qui lui doit ses gloires historiques, son patrimoine de civilisation et de culture ainsi que sa conscience religieuse actuelle, est entourée d'une suspicion et d'une hostilité qui entravent la liberté de ses mouvements légitimes.

» Liberté pour toutes les associations, même les plus subversives; mais on prescrit des précautions limitatives extrêmes contre les congrégations religieuses, qui se consacrent à la perfection de leurs membres dans l'austérité, à la charité sociale, à l'exercice généreux de l'enseignement, au ministère sacerdotal.

» Liberté d'opinion, même pour les systèmes les plus absurdes et les plus antisociaux; mais l'Eglise, dans ses propres établissements, est assujettie à l'inspection de l'Etat pour l'enseignement de sa doctrine.

» Droit de réunion pacifique et de manifestation; mais les processions catholiques ne pourront sortir des édifices sacrés sans l'autorisation spéciale du Gouvernement, autorisation que n'importe quelle idée arbitraire, quelle crainte factice ou quelle audace sectaire pourra faire aisément refuser.

» Liberté de choisir une profession; mais ce droit est réduit pour les religieux, qui seront soumis à une loi spéciale, plus ou moins prohibitive.

» Liberté de la chaire et de l'enseignement pour tout citoyen, pour la défense et la propagande de n'importe quel système, de n'importe quelle erreur; mais la laïcité est imposée dans les écoles officielles et il est interdit aux ordres religieux d'enseigner.

» L'Etat et les corps publics pourront subventionner toute association, quels que soient ses objectifs et ses activités; seules l'Eglise et ses institutions, qui servent la plus haute fin de la vie humaine, ne pourront être aidées ni favorisées.

» N'importe quelle manifestation culturelle ou sociale est permise dans les établissements de bienfaisance et autres centres analogues dépendant de l'Etat et des corps publics; néanmoins, un esprit de sécularisation radicale y entoure d'obstacles et de suspicion l'exercice du culte et l'assistance spirituelle; même au sujet des cimetières, qui sont une extension sacrée des églises elles-mêmes et une expression perpétuelle du culte, on refuse à l'Eglise le droit d'acquérir une nouvelle propriété funéraire et d'exercer sa pleine juridiction.

» On reconnaît le droit de propriété et l'on donne des garanties pour son usage et pour la possibilité d'une socialisation; mais les biens de l'Eglise sont soumis à des restrictions abusives, on tient les ordres religieux sous une menace constante d'expropriation, et la propriété des ordres dont la dissolution est décrétée est affectée à des buts d'enseignement ou de bienfaisance sans garantie que le caractère religieux qui marque leur origine et les intentions des fondateurs sera respecté.

» Il semble, en somme, que l'égalité des Espagnols devant la loi et que l'indifférence à la confession religieuse pour la jouissance de la personnalité civile ou politique n'existent, en ce qui concerne l'Eglise et ses institutions, qu'afin de rendre plus visible que l'on crée à leur égard le privilège constitutionnel de l'exception et de l'offense.

Telles sont les raisons fondamentales de la condamnation que prononcent les Evêques.

Ceux-ci protestent plus spécialement contre la suppression du budget du culte, décrétée sans qu'il ait été tenu compte de son caractère de compensation à l'égard de la « désamortisation » générale du XIX<sup>e</sup> siècle et sans qu'on ait pris en considération la situation des prêtres, à la différence d'autres classes dont on a mieux respecté les droits acquis. Les Evêques visent ici vraisemblablement l'armée, dont on a réduit les cadres sans exposer les officiers congédiés à mener une vie de misère.

La Pastorale s'étend longuement sur les droits de l'Eglise en matière d'enseignement et de régime matrimonial. Elle proteste contre l'institution du mariage civil obligatoire pour les catholiques et contre la faculté du divorce. Elle faulte en aucune manière la Compagnie de Jésus et fait ressortir que la raison alléguée pour la dissoudre (le vœu d'obéissance au Pape) impliquerait en rigueur de termes la persécution radicale de tout religieux et même de tout fidèle catholique. Pareil sectarisme porte atteinte, non seulement aux droits individuels, mais même aux règles du droit international public, que la Constitution incorpore au droit positif espagnol.

Ainsi en va-t-il d'ailleurs de toute la Constitution, dès qu'elle vise les catholiques : « Les droits internationaux de l'homme et du citoyen, que la conscience juridique du monde civilisé tient pour inviolables par les Etats, ne sont pas appliqués à ceux qui professent la religion catholique et l'on n'a même pas appliqué à l'Eglise le traitement de minorité religieuse que les traités internationaux accordent à des groupes confessionnels qui ne peuvent être comparés à ce qu'a été et à ce que demeure l'Eglise dans notre pays, alors que la majorité des Espagnols appartient à l'Eglise et qu'il s'agit de la seule religion professée par les citoyens ».

Faisant allusion à l'attitude de M. Alcala Zamora, la Pastorale rappelle que « celui qui est aujourd'hui le premier magistrat de la nation, dans son noble effort pour rendre la Constitution juste et conciliatrice, a proclamé devant le Parlement que telle n'était pas la formule de la démocratie, ni le criterium de la liberté, ni la dictée de la justice ».

L'analyse du texte constitutionnel se termine par ces fortes paroles : « Que soit donc publique et notoire la ferme protestation et la réprobation collective de l'Episcopat à l'égard de l'attentat juridique que constitue, contre l'Eglise, la Constitution promulguée; que soit proclamé son droit imprescriptible à une réparation législative, que réclament à la fois la justice violée, la dignité de la religion offensée et le bien général de la société espagnole elle-même ». Cette protestation, les Evêques l'élèvent non seulement à titre d'autorités religieuses, mais comme citoyens et comme patriotes.

\* \* \*

Quelle attitude les catholiques doivent-ils prendre et comment aboutiront-ils au redressement de leurs droits? C'est à cette question que répond la seconde partie de la Pastorale.

Sur la reconnaissance du pouvoir établi, les Evêques sont très explicites. Ils rappellent que l'Eglise n'a jamais cessé de prescrire le respect du pouvoir constitué, alors même que ses détenteurs abusent de leurs droits contre elle. « Avec la loyauté qui convient à des chrétiens, les catholiques espagnols respecteront donc le pouvoir civil dans la forme où il existe de fait et, dans le cadre de la légalité établie, ils pratiqueront tous les droits et les devoirs du bon citoyen. »

Ils feront néanmoins avec soin la nécessaire distinction entre « le pouvoir constitué » et « la législation », l'acceptation du premier n'impliquant d'aucune manière la conformité et moins encore l'obéissance à la seconde dans la mesure où elle s'oppose à la loi de Dieu et de l'Eglise.

Les catholiques se pénétrèrent d'un esprit de dévotion et d'obéissance envers le pape. Ils étudieront spécialement les encycliques de Léon XIII et de Pie XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, le mariage chrétien et la restauration de l'ordre social, où se trouvent les directions pratiques et précises qui conviennent le mieux à la renaissance catholique de l'Espagne.

L'Episcopat convie les fidèles à rendre plus intense leur vie spirituelle personnelle et collective. Il les appelle à redoubler d'efforts pour la défense de la foi et de la patrie. Il insiste pour que les catholiques se mêlent activement à la vie publique. Sans approuver ce qui doit être actuellement condamné dans les institutions, « ils ne peuvent négliger d'aider à ce que ces mêmes institutions, dans la mesure du possible, servent le bien public ».

Dans un pays comme l'Espagne, où l'on passe si aisément d'une fièvre d'activité à la torpeur la plus muette, il fallait mettre les catholiques en garde contre le double péril de la témérité et de la fausse prudence. La Pastorale n'y manque pas. « Il n'est permis à personne, dit-elle, de rester inactif ou de ne pas user de tous les moyens légitimes, lorsque la religion et l'intérêt public sont en péril. »

La Pastorale en vient ici à un point toujours délicat, lorsqu'il s'agit de défendre les droits de l'Eglise sur le terrain politique : la position des catholiques devant les partis. L'Episcopat règle la question avec une grande prudence. « Dans l'ordre strictement politique, dit-il, il ne faut en aucune manière identifier ni confondre l'Eglise avec aucun parti, ni utiliser le nom de la religion pour patronner des partis politiques. ni subordonner les intérêts catholiques au succès préalable d'un parti, même sous prétexte que ce parti serait le plus apte à la défense religieuse. Il faut que la politique, qui divise, soit dominée par la religion, qui unit. » Nul ne peut, d'ailleurs, par son abstention ou par une attitude

d'opposition « a priori », contribuer à la ruine de l'ordre social, même avec l'espoir de voir surgir de cette catastrophe un meilleur état de choses. Les catholiques sont exhortés à s'unir ou du moins à pratiquer une action commune, quel que soit le parti auquel ils appartiennent. Pour qui connaît l'histoire du catholicisme espagnol depuis les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, chacune de ces recommandations évoque des souvenirs tragiques. L'état actuel des esprits, l'apaisement de querelles invétérées, la face nouvelle du problème qui se pose, tout permet d'espérer que les directions de l'Episcopat ne resteront pas à cet égard lettre morte, comme le furent autrefois tant d'appels de l'Eglise et des Souverains Pontifes eux-mêmes.

Nous n'entrerons pas plus avant dans le programme d'action que tracent les Evêques. Ils insistent surtout sur les revendications scolaires : défendre les écoles catholiques, obtenir sur ce point la justice légale, tel est le mot d'ordre. Les Evêques ajoutent que « des succès sur ce terrain seraient la plus belle gloire et la meilleure preuve d'efficacité de l'effort des catholiques, ainsi qu'ils le furent pour les catholiques belges, qui peuvent servir de modèles dans ce travail rénovateur et constructif ». Les Evêques appuient particulièrement aussi sur l'importance de la presse et tracent aux écrivains catholiques une table de droits et de devoirs. La Pastorale annonce au surplus que l'Episcopat ne tardera pas à donner des directions au sujet de l'organisation définitive de l'Action catholique et elle rappelle à tous que le mouvement catholique doit être dirigé comme le désire l'Eglise et suivant les indications de ses chefs responsables.

Le document se termine par une vision d'espoir. Cet espoir se fonde sur le patriotisme des Espagnols, sur la protection de Dieu, de la Vierge et des saints honorés par le peuple d'Espagne. Les Evêques veulent bien faire allusion dans ce passage « aux marques de fraternité chrétienne reçues de représentants éminents des catholiques de tous les pays » et voient dans ces manifestations un stimulant pour le courage des leurs et l'augure de la victoire.

Telle est, en substance, la pensée des chefs spirituels de l'Espagne devant la crise terrible que traverse une nation qui, quoi qu'on dise, est demeurée foncièrement et en immense majorité catholique. On admirera, une fois de plus, comment l'Eglise, au plus vif de la lutte, sait unir à une indéfectible énergie dans l'affirmation de ses droits la claire vision des possibilités, le sens de la mesure, une prudence consommée dans l'action. Si les catholiques d'Espagne consentent à faire bloc autour de ce programme, en secouant la poussière de préjugés désuets, on peut être assuré que la Constitution, dès à présent, est caduque et que sa réforme se fera à bref délai. S'il en est autrement, leur exemple proclamera une fois de plus la stérilité de la désunion et la vanité de ceux qui s'obstinent à refuser de suivre leurs guides naturels. De toute manière, la leçon ne sera pas perdue pour les catholiques des autres pays.

GIOVANNI HOVOIS.

## Difficultés monétaires

Le baromètre économique reste malheureusement tout près de l'indication « tempête monétaire ». On a fait, récemment, à la Chambre des Communes, la nomenclature de dix-neuf pays qui jouissaient du « cours forcé » et, à vrai dire, beaucoup de gens se demandent si la liste de ce que les Anglais appelleraient des *casualties* est close. L'abandon de la convertibilité des monnaies fiduciaires en métal précieux est un phénomène qui se produit malheureusement assez souvent, mais jusqu'à présent il n'était pas arrivé en dehors d'événements graves d'ordre politique et militaire, tels que guerres, révolutions, etc. Son apparition en pleine paix, dans les pays les plus civilisés de l'Europe, est symptomatique d'un grand déséquilibre.

Ce déséquilibre est d'abord d'ordre intellectuel : l'orthodoxie monétaire est battue en brèche. A l'expérience accumulée des siècles, condensée dans des préjugés traditionnels, des auteurs brillants opposent maintenant des théories nouvelles et audacieuses.

Plus n'est besoin, nous dit-on, de choisir comme mesure de valeur et comme moyen libérateur de paiement des pièces ou des signes de métaux précieux; la couverture métal des billets de banque est une vieillerie à remiser. Il est bien plus économique et plus facile de s'en passer; les prix doivent avant tout être invariables; dès lors, il est absurde de les baser sur une unité monétaire qui serait une marchandise spéciale, sujette à des fluctuations dans ses relations à d'autres marchandises. Il vaut mieux que l'unité monétaire se base sur un ensemble-type de marchandises de tous genre au débit universel. Cette théorie est très en faveur en Grande-Bretagne, surtout depuis que la Livre a rompu ses attaches à l'or, mais elle y était déjà appréciée longtemps avant et M. Keynes n'est pas sans pouvoir revendiquer quelque paternité en la matière. Le Comité présidé par Lord Mac Millan a fait l'une des études monétaires récentes les plus approfondies, sur l'ordre du Parlement. Dans le *Mac Millan Report*, publié en juin dernier, il est un chapitre intitulé *International Monetary Policy of Permanent Character* et lord Bradbury l'analyse avec finesse, y montrant l'idéal recherché (fixation de la valeur de l'or à un niveau établi en marchandises) comme illusoire et peu souhaitable.

Il n'est pas possible de savoir exactement quelle a été l'influence de cette doctrine sur les gouvernements, mais son succès ne fut certes pas absolument étranger aux événements.

Un second déséquilibre, d'ordre politique celui-ci, réside dans l'enflure des budgets. Si les suspensions de la conversion-or se sont produites souvent en cas de difficultés nationales ou de guerres, la raison en était d'ordre budgétaire en grande partie. De nos jours, les budgets des Etats sont aussi importants en temps de paix qu'ils le furent jamais en temps de guerre et ce fait seul introduit un élément de rigidité détestable dans la vie économique des Etats. En effet, si l'Etat a besoin de ressources importantes, c'est pour organiser des activités publiques dans un grand nombre de domaines, établir des courants économiques canalisés entre régions et entre classes, parfois entre individus; il y a là non seulement une immobilisation directe de la vie industrielle et commerciale, mais encore une intervention indirecte sur le marché des capitaux et sur le marché du travail bien faite pour y établir la stagnation endémique. Il est facile de comprendre, en effet, que les progrès économiques et techniques se produisent et qu'ils altèrent la situation relative des éléments de la production; s'il existe des obstacles à l'assouplissement de ceux-ci, chaque progrès entraîne fatalement un malajustement, c'est-à-dire une crise. Or, l'intervention de l'Etat étant de nos jours parlementaire, c'est-à-dire lente, malaisée, sujette à mille compromissions et surtout très pesante à redresser, constitue un facteur de fixité là où la mobilité est essentielle. Ce déséquilibre est particulièrement néfaste quand l'évolution de la vie économique est spécialement rapide comme durant des périodes de reconstruction. Ici, le danger monétaire est que l'équilibre budgétaire étant menacé, l'Etat ne sache pas s'adapter et fausse le rôle de la monnaie en recourant à la planche à billets.

Un troisième déséquilibre, d'ordre commercial celui-ci, réside dans l'importance considérable prise ces dernières années par les mouvements de capitaux dans la balance internationale des comptes. Normalement, les transactions internationales sont principalement constituées par des mouvements de marchandises; ce n'est qu'à titre temporaire et comme facteur d'appoint que le crédit doit intervenir. Le bilan des nations est en ceci analogue à celui de chaque individu; l'intervention de l'emprunt ne doit pas dépasser une marge modérée. Or, nous assistons à des mouvements de capitaux tels, que leur importance est près d'éclipser le mouvement des marchandises dans les relations internationales. Malheureusement, les données statistiques sont insuffisantes pour la plupart des pays; aux Etats-Unis, cependant, les calculs du

Department of Commerce établissent, pour 1928, sur un total approximatif de 10 milliards et demi de dollars de chaque côté de la balance des comptes, des transactions en marchandises pour 5,300 millions du côté des exportations et 4 milliards et demi du côté des importations. Cela signifie que, sur un total de transactions internationales se chiffant à 21 milliards environ, le commerce extérieur n'intervient pas pour la moitié; les services de transports, d'assurance et de tourisme rendus par les étrangers et surtout les investissements de capitaux constituent plus de la moitié. Inutile de signaler que le protectionnisme n'est pas étranger à ce déséquilibre. Cette situation est exceptionnellement dangereuse puisque des facteurs psychologiques peuvent ébranler la confiance, base du crédit, et détraquer immédiatement la balance internationale des comptes. Pour maintenir son équilibre, il ne reste plus alors que les mouvements internationaux de numéraire; ces derniers provoquent des transfusions trop brusques d'or et risquent d'altérer les relations monétaires.

Ce sont ces trois ordres de déséquilibre qui forment la base des difficultés dont le monde est le théâtre. Les risques que chacun amenait avec lui se sont réalisés et nous avons vu l'école de Keynes et de la majorité des signataires du rapport Mac Millan applaudir à la chute de la Livre directement amenée par les folies parlementaires et l'exagération des crédits aux pays de l'Europe Centrale. A cause du déséquilibre existant un peu partout, la crise monétaire se propagea dans un grand nombre de pays. La plupart des Dominions et dépendances de l'Empire britannique, ses fournisseurs et ses clients, Pays scandinaves, Américains du Sud, Espagne, Portugal et Égypte, le Japon, principal concurrent de l'Angleterre en Extrême-Orient, ont suivi son exemple. Et les apôtres de l'inflation chuchotent que d'autres vont s'y rallier.

Il est intéressant de noter que les pays si facilement acquis aux théories de « monnaie dirigée » sont précisément ceux qui en ont eu l'expérience la plus douce. Ceux qui ont connu les désastres de l'inflation résistent de toute leur force aux tentations; l'exemple de l'Allemagne et de l'Italie pratiquant avec courage une politique douloureuse de déflation systématique est suffisamment éloquent.

En effet, dans les pays où la monnaie, détachée des bases matérielles et immuables qui en font la solidité, a été simplement un étalon de la sagesse des hommes d'Etat, il n'est pas nécessaire de renouveler l'expérience: la conviction de chacun est faite. Si leurs monnaies devaient à nouveau se déprécier le crédit n'existerait plus. N'a-t-on pas assez souffert, dans la crise actuelle, de la disproportion entre les crédits à long et à court terme, pour vouloir définitivement décourager les premiers en dépouillant les créanciers du droit à la restitution de leur capital? Ce serait pourtant l'effet direct d'une altération de la monnaie.

Il est sans doute compréhensible qu'un amour-propre mal placé entraîne les nations déjà dépouillées du *Gold Standard* à désirer voir d'autres pays imiter leur abandon; mais la raison ne peut justifier leur jalousie.

Les protagonistes de la stabilité des prix par l'instabilité de la monnaie peuvent s'insurger contre la hausse de l'or, consécutive à la détérioration du *Gold Exchange Standard* (analysée dans un article précédent). Ils ne peuvent en conclure qu'une « monnaie dirigée » vaudrait mieux. Ce qui précisément a tué le *Gold Exchange Standard*, c'est sa dépendance de l'action humaine: les pays qui considéraient des monnaies étrangères comme équivalentes à l'or se sont aperçus, trop tard, qu'il suffisait d'un gouvernement socialiste au pouvoir pour en faire le plus douteux des papiers. Ces économistes croient-ils que leur monnaie, basée sur des calculs savants, mais surtout sur l'action des hommes (intéressés), exclusivement dépendante de la sagesse des gouvernements, maintiendrait la stabilité des prix?

L'expérience nous apprend que la qualité d'une monnaie se mesure à son degré d'autonomie par rapport aux entreprises humaines. La tradition s'est ralliée aux métaux précieux, précisément parce que la pierre philosophale n'existe pas. Les monnaies-marchandises amènent sans doute, infailliblement, des variations de prix, mais la variation des prix est aussi nécessaire à l'organisme économique que la sensibilité au corps humain. Les excès dont nous souffrons sont certes déplorables, mais sont-ce les métaux précieux qui en sont responsables, ou bien ne serait-ce pas les hommes qui ont voulu en multiplier le pouvoir? Il est certain que l'or du monde est actuellement trop rare et trop mal distribué pour ramener jamais, de lui-même, dans un régime de *Gold Standard*, les prix que nous avons connus. Mais ne peut-on s'adapter à des prix modérés et au bon marché de la vie?

Certains voudraient revenir au régime du Moyen Age et rendre au métal-argent un rôle de premier plan en matière monétaire. Si l'argent était dans le volume de sa production indépendant des manigances de l'homme, il n'y aurait aucune objection à formuler à leurs désirs. Mais il n'en est pas ainsi; l'argent est aujourd'hui un sous-produit de l'extraction d'autres métaux et son débit est par trop irrégulier.

Si le monde voulait se rallier aux conseils de la sagesse traditionnelle, il s'adapterait à l'étalon-or en supportant la déflation jusqu'au bout.

Cette déflation est d'ailleurs avancée en Belgique; durant le courant de 1931, les prix de gros y ont diminué de 10,5 % et le prix de la vie de 8,7 %. Cette concordance est enviable si on la compare à la marche des prix dans les autres pays: en France, ces proportions sont, en effet, 14,3 % et 5 %; en Hollande, 15,2 et 3,8 %. Il y a là un indice de la souplesse de notre organisme économique, de son adaptation rapide, de sa fluidité par rapport aux transformations économiques dont notre époque est le théâtre.

Cela nous permet de penser que les changements nécessités par la crise, et son évolution, pourront se faire, chez nous, en toute sincérité et sans recourir aux dissimulations d'une dévaluation monétaire. Les trois ordres de déséquilibre qui ont ébranlé tant d'autres économies n'existent chez nous qu'avec un minimum de danger. Notre souvenir de l'inflation récente est trop cuisant pour que l'opinion se rallie à de nouveaux bouleversements. Le budget est, sans doute, trop important, mais son équilibre est resté satisfaisant jusqu'à ce jour et si le gouvernement gouverne et réclame au besoin une nouvelle loi « des pleins pouvoirs » pour s'adapter à la déflation, les finances de l'Etat resteront rigoureusement saines. Notre balance commerciale, enfin, pour autant que les résultats de 1931 soient connus, a expérimenté une année d'équilibre; à vrai dire, nos exportations sont menacées par le protectionnisme farouche de nos voisins, mais il est permis d'espérer que nos importations seront, elles aussi, réduites par le souci de limiter notre consommation à nos revenus et de nous conformer aux traditions d'épargne qui font partie du patrimoine national.

Des menées extérieures, notre monnaie n'a rien à craindre. L'encaisse-or de la Banque Nationale a augmenté de 86,6 % depuis le début de 1931 et la pression que pourraient exercer sur nous des créanciers étrangers serait largement compensée par nos investissements à l'étranger dont bien peu ont été gelés. Même la suspension probable du paiement des réparations serait sans influence sur nos capacités de transfert. De toutes façons, la Belgique n'aura de crise monétaire que s'il lui plaît d'en éprouver.

Baron SNOY D'OPPUERS.

## Distraktion

Il est remarquable que le même mot *distraktion* exprime deux états d'âme absolument opposés, celui où l'on réussit à dissiper un souci, et celui où l'on n'y réussit pas. Par exemple : Cette femme n'a pas assez de distractions, dira-t-on d'une excellente épouse qui vient de perdre son mari et qu'une morne douleur tenaille jusqu'à la neurasthénie. Puis, l'on songera à lui faire un long et agréable voyage, très loin. Or c'est de la même explorée qu'on dira aussi, pour l'excuser de ne pas vous avoir rendu votre salut en rue : c'est par distraction, elle ne parvient pas à se dégager de tristes souvenirs. En ce dernier cas, *elle est distraite*; mais si, plus heureuse que Calypso, elle parvient plus ou moins à oublier son veuvage, et à laisser à peu près son deuil aux buissons de tous les chemins, c'est qu'*elle se distrait*. Donc quand on se distrait, on cesserait d'être distrait, et le meilleur moyen de n'avoir plus de distractions, ce serait de prendre des distractions! Etrange, en vérité; c'est à s'y perdre.

N'y a-t-il dans le double sens du mot qu'une singularité lexicographique? Ou l'équivoque est-elle l'effet elle-même d'une distraction collective? Ce serait bien étrange! Ou bien, enfin — et c'est le plus probable — y a-t-il à cette équivoque quelque raison profonde? Voyons cela.

\* \* \*

Attraction, soustraction, abstraction, distraction, toutes ces tractions parlent d'un effort, d'une poussée ou d'une pesée qui dégage une chose d'où elle est, pour la situer ailleurs, où elle n'est pas encore. Tout dépend du sens de cette traction et de son but. La distraction, notamment, peut être centrifuge ou centripète. Distraction centrifuge, celle de la veuve qui se console; distraction centripète, celle de la veuve qui ne se console pas. Dans l'un et dans l'autre cas, on considère la « distraction » comme un courant qui arrache les pensées du point où le gros de leur poids les porte. La distraction est ce qui contrecarre une attraction et c'est à cela qu'elle doit toujours son nom. Sous l'empire d'une idée fixe ou d'un souci qui s'incrute, comme un furoncle de l'âme, je suis distrait, j'oublie de vous saluer, je ne vous vois même pas en vous croisant. Cela tient à ce que je surmonte l'attraction que l'ambiance exerce sur mes sensations et sur mes pensées, à peu près comme un extatique qui se soulève de terre. Or, je suis distrait encore et non moins, quoique de façon diamétralement opposée, quand je surmonte, cette fois, précisément l'attraction de cette idée fixe de tantôt et que je m'adresse à l'ambiance des choses extérieures, surtout des plus neuves, des plus étranges ou des plus captivantes, pour en obtenir un secours ou une complicité contre le charme ou la torture d'une obsession.

Fort bien, mais de tout cela semble résulter que la pensée aurait deux centres de gravité également importants : le dehors qui fournit matière à pensée, et le dedans qui cuisine cette matière et l'élabore en pensée formelle? Et voilà qui a une forte odeur de kantisme, ne trouvez-vous pas? Mais si c'est vrai — et cela contient du vrai — n'est-il pas fâcheux que la pensée soit ainsi oscillante, obligée de s'asseoir entre deux chaises ou condamnée à un va-et-vient pendulaire qui ne marque jamais l'heure du repos! Où donc la pensée a-t-elle son vrai centre, au dedans ou au dehors de l'âme? Si du moins elle en avait trois, car trois est plus près de un que deux! Si elle en a deux, n'est-ce pas trop ou trop peu d'un? Quel écartèlement et quelle dislocation! Ma pensée n'aurait-elle pas de chez soi, la pauvre? Cruelle énigme! Pascal a traité l'homme de roseau pensant. N'est-ce pas escargot qu'il fallait dire ou, au

contraire, araignée, ou les deux à la fois? Obligés de rentrer en nous-mêmes comme l'escargot, nous le sommes aussi d'arrimer au hasard capricieux des coins rentrants ou saillants de notre logis les antennes de cette toile diaphane, issue de nous, où la pensée aux aguets saisira les mouches volantes pour se nourrir?

Et si je consulte l'Écriture, je reste également perplexé entre l'escargot et l'araignée. La Bible condamne les amateurs de distractions. Jérémie (XII, 11) déplore que le monde se perde parce qu'il n'est personne qui rumine en son cœur, *nullus qui recogitet corde*. Il vote donc pour l'escargot. Mais Ezéchiel (XIII, 13) vote contre lui quand il maudit les prophètes insensés (*vae prophetis insipientibus*) comme gens abonnés à suivre leur pensée au fil de sa pente et qui ne voient rien, *qui sequuntur spiritum suum et nihil vident*. Jérémie trouve normale la distraction centripète et son collègue la distraction centrifuge. Mais si elles ont l'une et l'autre une vraie distraction, elles sont toutes deux, partant, une « absence ». Où donc, enfin, l'esprit a-t-il son domicile; et n'en a-t-il un peut-être que pour fixer sur quelle paroisse on doit l'enterrer? Après ça, espérons-le, la vision béatifique raccommoiera tout; mais en attendant?

\* \* \*

En attendant, l'observation et la réflexion judicieusement dosées se soutiennent mutuellement. Et tout d'abord, voir aide à penser. L'homme est comme le photographe qui prend des vues à la lumière, en plein air, dans les carrefours, mais qui les révèle, les développe et les fixe chez lui dans l'obscurité; ou comme cet amoureux auquel Musset fait dire :

*La nuit quand de si loin le monde nous sépare,  
Quand je rentre chez moi pour tirer mes verrous,  
De mille souvenirs en jaloux je m'empare  
Et là, seul devant Dieu, plein d'une joie avare,  
J'ouvre comme un trésor mon cœur tout plein de vous;*

ou comme le chien qui rôde en ville pour trouver un os, et qui l'ayant trouvé, s'en va ventre à terre se cacher dans sa niche pour rognier et ronger à l'aise. Rabelais dans son prologue, nous a décrit ce chien, aux prises avec un « os médulaire » et en quête de la « substancifique mouelle »; avec Platon, il y voit « la beste du monde plus philosophe ». Et ils n'ont pas tort.

Mais si voir aide à penser, l'inverse est vrai aussi; penser aide à voir. L'on n'observe jamais (et souvent même l'on ne voit) que ce à quoi l'on pense? Le champ de vision de l'œil s'élargit donc avec le champ de regard de la pensée même. Mais si trop regarder au dehors dissipe, trop regarder en dedans absorbe. L'idéal serait ainsi de n'être jamais vraiment distrait, ni dans l'un ni dans l'autre sens. Il faudrait, à peu près comme le veut l'*Imitation*, avoir un œil sur les choses sensibles et un autre sur les réflexions qu'on couve, c'est-à-dire et voir et penser, faire ces deux choses à la fois, l'une à l'occasion plus que l'autre, mais plus souvent penser que regarder.

Car, s'il faut choisir, je préfère encore l'homme distrait à l'homme dissipé. Ce n'est pas que la propension à la distraction ne soit en somme une maladie de l'attention; et ceux qui s'en vantent oublient qu'à son état aigu et irrémédiable elle est la folie elle-même et qu'elle les rendrait semblables à des bœufs submergés de foin,

*Qui suivent de leurs yeux languissants et superbes  
Le rêve intérieur qu'ils n'achèvent jamais.*

Mais se vantant, ils croient poser en attitude de penseur, de métaphysicien, de savant, de poète ou de mystique; ils se flattent d'un brevet de magnanimité désintéressement et de noble désintéret, à l'égard des mesquines contingences de la vie. D'autres font semblant d'être distraits, sans l'être : double profit! La distraction

peut être aussi signe d'étourderie, de stupidité ou même d'une pusillanimité propension à se tracasser de tout.

Il n'en reste pas moins vrai que certain état de distraction est assez souvent marqué de sérénité et d'un *jemenfichisme* qui a tout à la fois une certaine grandeur et quelque chose de touchant dû à la faiblesse et à l'ingénuité. S'imagine-t-on distraire un arriviste ou un homme pratique? Louis Veuillot a caractérisé d'un trait un rond-de-cuir : il n'avait jamais perdu son parapluie. Ce ne serait pas le cas d'un idéaliste qui, comme l'aigle, ne prend pas de nouilles.

Pourquoi cependant les femmes (je n'ai pas dit les jeunes filles) sont-elles moins distraites que les hommes, sauf peut-être dans leurs prières? C'est, je crois, qu'elles sont à la fois moins aptes aux abstractions et plus curieuses. Oh! si plutôt que curieuses elles étaient surtout observatrices! Certain esprit d'observation et la distraction ne sont pas du tout incompatibles (La Fontaine en est un exemple), car observer ce n'est pas épeler, c'est lire; et lire c'est choisir; et choisir, c'est faire abstraction.

En somme, si la distraction peut révéler parfois les plus beaux côtés de l'intelligence, elle en montre assurément les limites; l'esprit, quoi qu'il soit de sa nature un caméléon apte à refléter l'aspect de toute chose et à se grimer en n'importe quoi, n'est cependant, en chacun de nous, que comme les allumettes suédoises : elles ne donnent de feu qu'à condition de ne se frotter qu'à certains côtés de certaines choses. Et avec cela même, que d'allumettes qui ratent!

Et si je ne viens pas moi-même d'allumer un flambeau pour élucider toutes les questions pendantes, agitées à Bruxelles, à Paris, à Londres, à Genève et à Stamboul, nous aurons au moins (moi) à causer avec vous, ami lecteur, et vous à m'entendre) pris en ce temps de crise une honnête et inoffensive distraction.

C. SENTROUL.

## Les voici les neiges d'antan!..

Je l'ai rencontrée avant-hier, exactement le 31 décembre de l'année défunte; elle portait une robe noire, très longue, à peine décolletée; à la place de son collier de perles, un fin chapelet de grains d'hématite et de cristal mettait sur sa peau mate de brune je ne sais quelle chaleur ambiée, son regard légèrement voilé fixait des formes invisibles par-delà les corps de passants, elle me vit pourtant et sourit comme rappelée par ma présence à un monde qu'elle avait quitté.

— Eh bien, voyez-vous, mon cher Jean, me voici de nouveau en France. Cela fait plaisir, vous savez! Ces rues silencieuses (une quinzaine d'autobus roulaient!), ces vitrines discrètes, ces flâneurs insoucieux du temps, quel délassément et quel repos! New-York, c'est l'usine et l'enfer. A la fin, je ne pouvais plus vivre... Sortir, acheter, passer des rapides aux ascenseurs, du téléphone au restaurant automatique, il y a de quoi épuiser une femme et la vieillir de vingt années!

D'instinct, nous fîmes quelques pas ensemble, inconsciemment l'un près de l'autre, suivant le même rythme comme jadis. Je me souvenais de l'avoir quittée en janvier 1928, quand, jeune mariée, elle m'annonça son départ pour l'Amérique avec une joie trépidante et âpre, une espèce de défi souriant.

Depuis, nous avions été pris chacun par nos occupations et pas une lettre n'était venue jeter un pont sur notre silence. C'était pourtant une bonne camarade et qui savait jouer et rire, et vaincre les difficultés. Sous son petit front obstiné trottaient des cavales de pensées, grouillaient des foules de projets et tout prenait forme un beau jour. Elle nous avait presque tous surpris par son alacrité confiante, son goût du mouvement, de l'action, ses aptitudes en affaires. Seuls, un ou deux membres du petit groupe qui se retrouvait

dans la cour de la Sorbonne ou autour d'une table retirée de la bibliothèque Sainte-Geneviève, avaient décelé sur ses joues fraîches un symptôme de lassitude, un petit pli au coin des lèvres, et parfois, une minute ou deux, de brefs égarements du regard qui marquaient une aspiration à une vie plus simple et plus douce.

Donc, nous montions, sous la pluie fine, boulevard Saint-Germain, côte à côte, sans nous regarder. Elle rompit bientôt le silence et s'arrêta pour me parler.

— Je suis en deuil comme vous voyez... Claude est mort là-bas à New-York, il y a eu un an en novembre. Ses affaires devenaient mauvaises, il a redoublé d'activité, s'est défendu, puis dans un krach où sa société était prise il s'est trouvé complètement ruiné. Trois semaines après, c'était fini.

Et montrant vaguement quelque part un trou d'ombre dans le ciel chargé de toutes les lueurs de Paris :

— Ils me l'ont tué, ajouta-t-elle avec une sourde tristesse.

Puis se reprenant, sans me laisser le temps d'articuler le moindre mot de condoléances.

— Alors, j'ai fui; avec l'argent des meubles vendus, j'ai pu acheter mon passage. Et me voici!

— Pas trop découragée, Janine? hasardai-je pour être gentil,

— Non consolée, répondit-elle, reprise par l'ambiance, par Paris. Comme il doit faire bon vivre ici; vous paraissiez si sages maintenant, vous avez su changer de vie, vous replier sur vos souvenirs, vous détendre, vous apaiser.

De telles paroles me déconcertèrent. Je levai les yeux autour de moi et j'essayai de saisir dans les mouvements de la ville les traits qui avaient frappé Jeanne.

Moi qui nous croyais possédés par la fièvre et l'incertitude, secoués d'une crise sans merci, je cherchais sur tous les visages ce halo de paix qu'elle voyait. Je me rappelais ce mois de janvier 1928 où elle était partie pour le Havre, cette soirée de la Saint-Sylvestre, bruyante et cocasse, passée à danser au son d'un jazz dans un café de Montparnasse et à s'exciter de cocktails. Comme Paris était maintenant plus sage, plus simple, en effet, comme je sentais au fond de moi une jonchée de besoins vaincus, de désirs morts, un vide, une disponibilité. Un chômeur passa, mendiant, d'un groupe à l'autre, la tête basse.

— Voilà ceux qui paient nos sottises, dit Jeanne en mettant dans sa main un billet soigneusement plié.

L'homme parti, elle poursuivit comme pour elle-même :

— C'est eux qu'il faut voir pour comprendre. Il faut repartir de ce point pour refaire une vie acceptable.

— Où allez-vous? lui demandai-je, par crainte de l'importuner.

— Oh! je rentre chez moi, sagement, toute au plaisir de ne pas sortir un tel soir.

— Voulez-vous dîner avec nous?... On pourrait se dire tant de choses.

Elle accepta et nous remontâmes vers les Gobelins par les ruelles froides et désertes. Sans prononcer une parole, nous avions retrouvé cette intimité, simple et gentille, qui nous liait étant étudiants, avec, en plus, je ne sais quelle gravité calme, je ne sais quelle entente de vie.

Devant une soupe populaire, une armée de clochards pressés tendaient d'innombrables gamelles. Jeanne ralentit, un regret passa sur son visage, puis elle reprit la conversation depuis longtemps abandonnée.

— Malgré tout cela, il ne faut pas désespérer. Les bonnes et douces choses reviennent. Les bêtises maintenant sont bien mortes. Tenez, vieux Jean, si, avec Thérèse, vous m'accordez quelques promenades, je vous ferai découvrir Paris.

Nous acceptâmes en famille, et je vais vous faire part brièvement de quelques-unes de nos surprises. Si en ce début de l'an neuf vous avez des soucis cuisants, peut-être vous aideront-elles un peu, vous apprendront-elles à revivre?

\* \* \*

Tous trois nous partîmes le soir même pour cette exploration nouvelle à travers la grande ville connue. Il faisait frais, mais d'une fraîcheur douce, caressante; la brume elle-même avait cessé, et dans l'enfilade des rues, on distinguait, timidement blotties, une ou deux lumières d'étoiles.

Place des Gobelins, une immense file de taxis guettaient le client. Que de monde sur les trottoirs et des gens qui marchaient lentement, humant l'air moite en attendant un tramway qui n'arri-

vait pas. Nulle impatience sur les visages, nulle trace de fièvre, quelque chose de détendu, d'heureux d'être là et de vivre, cette fière allure populaire qui sait le prix des fêtes de l'année et ne les gâche pas par trop de désirs et sait les attendre et les prendre et les passer dans une joie simple, à peu de frais.

— Une ville où l'on ne s'arrache pas les automobiles est une ville où l'on sait marcher, dit Jeanne soudain devenue sage. Voyez les cafés presque vides; un soir comme aujourd'hui, bon signe! Un peu de bière, un « crème » bien chaud, voilà les seules choses qu'on serve! Que de besoins déjà disparus!

Et gentiment notre guide nous invita à gagner le refuge, bien au milieu de la chaussée.

— Levez vos têtes! Regardez ces fenêtres illuminées. Cette année, on est en famille; la restriction impose la sagesse, et plus d'une femme, peut-être, ce soir, devra à la crise de recevoir à la pointe du jour les tendres vœux de son compagnon, au lieu d'attendre, le front brûlant et collé aux vitres, qu'il rentre très tard dans la nuit.

Oui, Paris semblait plus intime, une fourmière de foyers bien clos, quelque chose comme une cité!

— En Amérique, on va au club, on rentre chez soi pour se coucher, et, croyez-moi, c'est insupportable ces vies séparées tout le jour et mal rejointes dans la fatigue!

Les fenêtres paraissaient plus claires et une joie contenue y brillait. Nous descendîmes au Quartier latin. Le boulevard ne charriait pas ce flot de visages étrangers que nous connûmes les années dernières. Moins de Hongrois et d'Asiatiques, plus d'un groupe parlait français!

— Ici aussi, pauvres cafés, constata Jeanne, ils ont refait leurs vieilles façades et garni leurs murailles de stuc... La clientèle est restée rétive. En retard, Messieurs, en retard, le style moderne est en retard.

Le d'Harcourt en effet était vide et le Biarritz désert. Pour la première fois, j'observais ces carcasses somptueuses et vaines, ces salles d'un luxe métallique, je m'aperçus qu'elles me glaçaient... Où donc est-tu, petit bistro, où nous prenions un chocolat et une tartine de pain beurré les matins d'examen pour vingt sous, ces matins du début de juillet où la lumière était si fragile et où, mouillé encore de la nuit, le Luxembourg sentait si bon?... Une main égarée sur la poche de mon gilet m'y fit toucher une pièce de deux francs, une humble pièce faussement dorée. J'en mesurai la puissance très douce : elle pouvait être ce chocolat absorbé debout, ce pain mangé avant le travail, ce « demi » des journées torrides. Elle me conférait une richesse toute relative mais qui est bien la seule richesse : celle qui fait savourer les choses parce qu'elle en révèle le prix. Pourquoi ce souvenir plutôt qu'un autre? Je ne sais. Mais à ce moment, je revis M. Paul Valéry tel qu'il voulait bien me recevoir un jour, dans une simple robe de chambre, et de son beau regard tourmenté tombaient ces mots du proverbe hindou qu'il m'avait cités : « Pour être heureux sache regarder au-dessous de toi... »

— Ce qui se disait en Asie est bien vrai maintenant à Paris, dis-je tout haut et d'un ton joyeux.

Jeanne parut ne pas bien comprendre mais toute satisfaite, elle nous confia :

— Voilà le Quartier lavé, tout neuf! Il n'y manque que la vieille folle qui nous offrirait des bouquets de violettes en poussant des cris discordants.

Je levai les yeux; tout en effet était bien en place, et d'un abandon sans tristesse. Le restaurant automatique avait l'air d'un anachronisme, et par delà les branches mortes, le square de Cluny semblait jeune, de la jeunesse des choses amies.

\* \* \*

— Voulez-vous changer de quartier?...

Nous acquiesçâmes d'un regard et montâmes dans un autobus. Il longea la Seine toujours lente avec de pâles reflets rougeâtres et, dans l'eau, l'ombre bleue des ponts, puis remonta les Champs-Élysées, vers l'Arc illuminé et net. Moins d'annonces publicitaires, moins de tubes multicolores dont le néon viole la nuit, du luxe encore, mais plus discret. L'avenue coulait comme un beau fleuve entre ses deux berges plus claires. Peu de voitures et moins tapageuses. Ça et là un hôtel fermé comme pour rappeler au passant la gravité des journées présentes. Des étalages vides, squelettiques, sous les galeries closes des *Portiques*. Ils étaient là, symboles

claqués d'une vie défunte, vestiges de désirs éteints. Ah! cette petite fierté au cœur, qu'éprouve un Parisien bien né, à voir délaissé ce bric-à-brac qui sous prétexte de luxe français ne cherchait à satisfaire qu'une clientèle de Yankees en bordée fastueuse et d'Allemands amateurs d'électricité! Nos robes, nos tissus, nos céramiques ou nos verres... il faut bien qu'on leur jette toujours ce coup d'œil de l'admiration qui ne suscite pas d'envie, mais ce bazar des besoins modernes, des fringales artificielles, quelle joie de le voir disparu! L'Arc est plus grand, là-bas, au seuil de cette voie débarrassée de convoitises superflues, il rappelle mieux de hautes et pathétiques leçons. Et quand la marche nous amène au pied de la flamme qui veille sur le corps du Mort inconnu, on se dit presque sans amertume, avec une espèce de résignation pacifiée, fixant bien la plaque solitaire :

— Peut-être bientôt... notre destin! Comme celui-là! Quand une fois au moins dans sa vie on a prononcé la parole, bien des petites peines semblent douces, et le cœur, plus large, se tient prêt!

— Une autre face de la ville, dit Jeanne qui nous précédait, entrons donc à *L'Œil de Paris*!

J'avais connu *L'Œil de Paris* lorsqu'il était un cinéma, avec orchestre mécanique et films emportés de Moscou, c'est maintenant un café-concert, où des spectateurs amusés écoutent passer les tours de chant, un sourire ou une larme toujours prêts au bord du visage. Hier, la salle était à demi-pleine, pas un étranger en smoking, des vestons et des robes sombres. Nous arrivions au beau milieu du spectacle comme entrait Eugénie Buffet : toute une histoire, tout un monde de l'au delà!

C'est une vieille femme qui ne cherche pas à celer son âge sous de fausses grâces. Elle se tient droite malgré les années et son regard perce de feux calmes et un peu tristes, une tête encore harmonieuse. Elle est gentille, simple, de plain-pied avec le public. Sa robe à manches lui confère un charme discret. On sent chez elle un primesaut de vraie chanteuse, contente de faire oublier quelques minutes les peines du jour, et d'embellir un peu la vie. Naguère, elle chanta dans les cours, fut célèbre en 1905, puis quand s'abattit la tourmente, elle alla dans les hôpitaux pour distraire les soldats blessés. Elle nous dit de vieilles chansons.

*Connaissez-vous les houssards de la garde.  
Connaissez-vous l'trombone du régiment.*

Elle chante *Ma Vie*, avec une mélancolie douce et grave et demande qu'on lui jette des sous. Au premier instant, on est surpris, un peu étonné, puis on se laisse faire. Après tant d'harmonies anglaises, de tziganes allemands et de mélodées hawaïennes, comme tout cela paraît humain, direct, vivant. C'est toute une époque abolie, tout un monde où l'on savait vivre, où l'on savait s'apitoyer qui ressuscite sous nos yeux. Cette vieille chanteuse, un peu hésitante, comme elle est plus proche de nous que ces girls de grand spectacle que nous envoya l'Amérique. Rien, chez, elle n'est automatique, on sent qu'elle aime son métier, qu'elle ne méprise aucun de ceux qui, dans l'ombre, tiennent fixés sur elle des yeux quelquefois embués.

— Les plaisirs ne sont plus les mêmes, dit Jeanne, la séance terminée. On a les plaisirs qu'on mérite! Et me regardant avec une pointe de raillerie, elle m'interrogea d'un tel ton qu'il n'y avait rien à répondre.

— Eh bien, n'est-ce pas un nouveau Paris?...

Nous fîmes bien d'autres découvertes, mais n'en ai-je pas assez dit?...

\* \* \*

Les voilà les neiges d'antan, les vieilles joies qu'on avait moquées, les œuvres qu'on disait ridicules. Une femme passe... Sa robe elle-même rappelle un temps où l'on savait ce que c'était qu'un charme caché. Sur ma table des volumes s'entassent qui disent les *souvenirs* d'hier et invitent à la songerie.

Je sais qu'il y a les soucis, la crise, les menaces, les anarchistes. Mais justement je viens d'ouvrir le nouveau livre d'Alphonse de Chateaubriant et sa grandeur, sa sérénité pitoyable tout de suite m'apporte une réponse « *Votre salut ne dépend que de vous... Devenez un autre homme* » y dit un vieux sage à un homme désespéré : « *Vous n'avez plusieurs fois demandé de vous éclairer dans un certain domaine. Je ne vous ai pas répondu, parce que vous étiez alors dans l'illusion d'une vie qui se croyait tout pouvoir et*

*tout moyen de se suffire à elle-même. Mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Aujourd'hui, celles que la tragédie antique appelle les exactrices, vous ont attaché d'autres oreilles, aujourd'hui la douleur vous a préparé un jour où il vous est enfin donné d'écouter ce qu'elle vous a rendu capable de comprendre... Elle a fait de vous un homme intelligent. »*

Jeanne, elle aussi, a vu s'ouvrir son âme et son cœur après l'expérience douloureuse, et la souffrance lui a fait des yeux et un esprit nouveaux. Jamais, peut-être, on n'éprouvera mieux, qu'au seuil de cette année fragile, le bonheur des sacrifices qui permettent de ne tenir qu'au plus cher et à l'essentiel.

JEAN MAXENCE.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Refusé par la Presse

C'est le titre passablement inédit et insolite du volume qui fait suite à l'ouvrage : *Forces secrètes de la Révolution*, publié en 1928 par LÉON DE PONCINS, contre lequel s'ourdît la conspiration du silence. Seul, je crois, le *Mercur de France* rompit la consigne et daigna en parler. Ce dédain transcendant affiché à droite comme à gauche, qui dissimulait mal la crainte de s'en prendre directement à la Maçonnerie et à la Juiverie ou de provoquer des représailles, n'empêcha pas le retentissement de ce livre avertisseur dont s'occupèrent plusieurs revues et qui eut les honneurs de la traduction en anglais, allemand et portugais. A vrai dire, le présent volume ne diffère pas essentiellement du précédent, il en renforce la documentation par de copieuses citations, il apporte des précisions intéressantes sur les agissements de la Franc-Maçonnerie, de l'Occultisme, du Judaïsme et du socialisme dont il s'efforce de déléter les affinités secrètes et la complicité plus ou moins avouée dans la grande entreprise de corruption et de détraquement universels, dans le formidable assaut livré à l'ordre religieux, politique, social par l'ensemble des forces révolutionnaires. Tous les appoints fournis à l'œuvre commune de destruction ne sont pas d'égale valeur, cela s'entend, la théosophie de M<sup>me</sup> Besant et de M<sup>me</sup> Blavatsky n'intervient pas dans le grand drame avec la même importance que la Loge et la Synagogue, l'Occultisme comme l'Industrialisme sont des alliés un peu lointains, des ramifications du mouvement général de subversion.

Mais ce qui apparaît avec un redoublement d'évidence, c'est sur un plan vaste comme le monde la lutte de la lumière et des ténèbres, de la pensée divine et de la révolte satanique, c'est l'immense effort déployé partout pour arracher au Christ l'empire du monde en pervertissant, en retournant contre lui et contre l'Eglise la civilisation moderne. Je me hâte de dire que l'auteur ne prononce pas le mot de Lucifer, mais à considérer l'audace, la persévérance, la continuité, l'ampleur qui caractérisent la Révolution, il est difficile de ne pas mettre en cause l'Esprit du mal.

\* \* \*

Le tableau de la crise mondiale qui nous étreint sert de prologue à l'ouvrage. Il est saisissant. Le chaos est universel. L'Europe est coincée entre l'impérialisme économique américain et le soulèvement nationaliste des peuples de couleur. L'Asie entière est en ébullition. L'empire britannique des Indes chancelle. L'Afrique et le Moyen-Orient n'attendent que la proclamation de la guerre-sainte pour s'insurger. L'Occident a voulu occidentaliser l'Orient, lui imposer ses conceptions philosophiques, politiques, économiques et c'est au nom de ces principes que se dresse contre lui l'Orient.

Le décalogue wilsonien a retenti partout, le droit des peuples

de disposer d'eux-mêmes, promulgué comme la leçon suprême de guerre et la nouvelle charte de l'humanité, a déclenché un nationalisme frénétique même chez des races que l'on croyait assoupies par une longue soumission. La démocratie veut faire son tour du monde. L'égalité de tous les peuples, de tous les individus est le dogme souverain de l'infailible raison et ce dogme est essentiellement destructeur de toute autorité. Un de mes amis, profondément maurassien, me disait l'autre jour que le christianisme avait désaxé le monde en prônant l'égalité et en supprimant l'esclavage. Quelle étrange confusion! L'abolition de l'esclavage fut lente et graduée pour ne pas bouleverser la société dont il était un support. L'égalité chrétienne devant Dieu a son contre-poids social dans la reconnaissance de l'autorité qui vient de Dieu. Le despotisme impérial avilissant et corrompeur n'était pas l'axe du monde, la force ne crée que l'ordre matériel. Le christianisme a déplacé le monde sur son axe par le juste tempérament de l'autorité et de la liberté. Voyons! Il y a de la marge de Charlemagne à Tibère, de saint Louis à Héliogabale! L'égalité qui crée l'anarchie est l'égalité orgueilleuse, l'antagoniste née de toute hiérarchie. C'est celle-là qui s'attaque avec la même haine à la puissance spirituelle et à la puissance temporelle, à la Papauté et à la Monarchie. C'est elle qui a fait la révolution de 1789, laquelle a parcouru le globe. C'est elle qui a fait la révolution russe de 1917, la révolution marxiste, communiste, laquelle entend le parcourir à son tour.

Sans donner dans la théocratie, il faut reconnaître que les révolutionnaires ne distinguent pas, ils frappent à la tête, ils abattent le Pontife et le Roi. L'Espagne vient de nous en donner l'exemple : la royauté et la religion ont été la même cible et il sera peut-être permis de constater ici que les fastueux compliments du nonce saluant en Zamora un consul romain ne changent rien à la réalité des faits et n'y ajoutent qu'une ironie.

Il faut avouer que les événements nous bafouent à la face avec une cruelle insolence. Nous étions si fiers de nos richesses, de nos expansions, de nos prospérités. Et voilà que le pilier central de l'édifice économique, la livre sterling tremble sur sa base et menace de s'effondrer. Et voici que se dresse une armée de vingt millions de chômeurs faméliques prêts à l'assaut.

On se targuait d'établir non seulement la paix, mais la pacification mondiale et les *casus belli* fourmillent en Europe, entre l'Allemagne et la France, entre la Pologne et la Russie, l'Allemagne et la Bohême, entre la Bohême et la Hongrie, la Hongrie et la Roumanie, la Roumanie et la Russie, l'Autriche et la Hongrie, l'Italie et la Yougoslavie, la Turquie et la Grèce, etc., et jusqu'à la France et l'Angleterre à propos du Levant.

L'équilibre est rompu, le malaise pèse sur le monde. L'homme qui a prétendu se passer de Dieu est acculé à l'impuissance. L'athéisme social et politique est confondu. Il y a un ébranlement général dans l'économie et la politique parce qu'il y a un profond désordre dans les idées.

\* \* \*

Léon de Poncins ne s'attaque pas aux francs-maçons pris individuellement, mais à leurs idées. Il en est beaucoup, surtout dans la maçonnerie anglaise, qui n'ont point la moindre notion du réel objectif poursuivi par l'Ordre, encore bien qu'ils en subissent l'influence. Les vrais chefs savent où ils mènent le troupeau, mais les chefs apparents ne sont pas les vrais chefs. Si l'on peut distinguer Franc-Maçonnerie anglo-saxonne et Franc-Maçonnerie latine, constater que la première s'est même séparée en 1877 de la seconde par le refus de supprimer le Grand Architecte de l'Univers, périphrase équivoque, parce qu'elle s'affirme étrangère aux querelles religieuses et politiques — affirmation très élastique d'ailleurs — il n'en est pas moins vrai que l'Ordre, en dépit des divergences et des schismes, locaux et temporaires, constitue une secte universelle dont les principes essentiels sont foncièrement les mêmes. Au point de vue religieux, c'est, à travers tous les tempéraments, la déification de l'homme, l'égal de Dieu depuis la suggestion primitive, partant, la révolte contre Dieu au nom d'un idéal égalitaire et terrestre, au nom du Progrès qui libérant successivement l'homme moderne de toutes les entraves, de toutes les superstitions des religions révélées, l'affranchit et en fait le dieu de la terre. Le franc-maçon prétend qu'il y a dans toutes les religions un noyau de vérités primitives dégradées et corrompues par les prêtres, mais issues de révélations antiques, conservées dans les mystères de l'Antiquité, qui nous furent transmises par la Cabale juive. De là un pont jeté entre ces divagations et le panthéisme latent des occultistes. Toute cette ambiguïté explique pourquoi il y a des évêques protestants en Angleterre qui font partie des Loges auxquelles ils reconnaissent le caractère d'une secte religieuse. Pour être sournois, l'anti-christianisme maçonnique est loin d'être une chimère.

Au point de vue social, par voie de conséquence, la maçonnerie est favorable à la doctrine démocratique, parce qu'elle repose sur le dogme de l'égalité qui enfante la tyrannie du nombre et l'écrasement des élites.

Au point de vue politique, c'est, à tout prendre, la lutte contre la monarchie et la faveur accordée au parti socialiste. Ici encore, entre les deux Maçonneries, l'anglo-saxonne et la latine, il y a identité fondamentale, différence de degré, d'activité. Je crois que de Poncins ne se trompe pas en n'acceptant pas de voir dans la Maçonnerie branche anglaise une digue contre la subversion générale, tout comme il serait par trop naïf de considérer le socialisme comme le préservatif du communisme. Au fond, c'est de part et d'autre le même virus, l'orgueilleuse prétention de se poser comme l'égal de Dieu et de se faire la loi à soi-même. Après cela, qu'importe si la Bible voisine sur l'autel du vénérable avec l'équerre et le compas. La Bible dans une Loge chrétienne, c'est-à-dire en pays chrétien, est l'équivalent du Coran dans une Loge musulmane; livre antique, symbolique duquel la Raison dégage le vrai.

Il n'y a pas lieu de s'étonner non plus de la présence de princes du sang dans la Maçonnerie anglaise, au demeurant, par principe, anti-monarchique. Ils y sortent comme personnages honorifiques et, ne prétendent y voir que des sociétés à caractère philanthropique. Et, certes ce fut bien sous cet aspect que la Maçonnerie du XVIII<sup>e</sup> siècle se présentait et avait rallié pas mal d'esprits superficiels, gens de bonne foi. Elle avait attiré un Joseph de Maistre en Savoie par sa curiosité intellectuelle qui se souciait d'illumination. Il importe d'ailleurs de ne pas oublier que le Saint-Siège, depuis 1837 a condamné la Franc-Maçonnerie et interdit aux catholiques de s'y agréger, sous peine d'excommunication. Il ne s'agit donc pas d'exciper d'un intérêt scientifique ou simplement commercial pour adhérer à une Loge. Il faut opter entre l'Eglise et la contre-Eglise. C'est une joie de constater que des maçons notoires,

même appartenant à de hauts grades, éclairés à leur dernière heure par une meilleure lumière, rentrent dans le giron de l'Eglise qui les a baptisés d'ordinaire. A l'exemple tout récent du savant archivist de Bruxelles qui s'est noblement souvenu de la foi de son enfance qu'il avait apprise sur les genoux d'une pieuse mère, je suis heureux de joindre le souvenir de la répudiation de la Loge qui fut accomplie par le général Brialmont, le Vauban belge, à l'heure de sa mort, encore bien que ses funérailles civiles aient pu tromper l'histoire. Ses insignes maçonniques furent livrés par lui-même au prêtre, curé de la paroisse Saint-Joseph à Anvers, qui eut la consolation de le réconcilier.

De l'activité maçonnique, M. de Poncins donne des preuves nombreuses parmi lesquelles je me borne à signaler la campagne en faveur de l'école unique, c'est-à-dire sous ce masque, en faveur du monopole d'Etat.

La Maçonnerie est en gestation d'un monde nouveau où l'homme pleinement émancipé de toute autorité qu'il n'a pas façonnée lui-même, trouvera en lui l'entière satisfaction de toutes les aspirations de son être. Il sera l'homme évolué, son propre Dieu. Il faut avouer que ce Dieu fait actuellement assez piètre figure.

Sur la question intéressante au plus haut point des origines de la Maçonnerie, l'auteur n'a d'autre mérite que de classer les hypothèses principales, sans parvenir à une certitude. Il y a au moins une douzaine d'origines, sans parler de celles de pure fantaisie qui la font remonter à Adam ou qui en font honneur aux jésuites. Il cite : 1<sup>o</sup> *L'origine païenne*, la Maçonnerie dériverait des anciens mystères religieux de Grèce et d'Egypte; 2<sup>o</sup> *L'origine templière* : les Templiers se seraient secrètement perpétués et revivraient dans la F. . . M. . . ; 3<sup>o</sup> *L'origine rosicrucienne* : la Maçonnerie proviendrait de l'Ordre occultiste des Rose-Croix et c'est le philosophe Bacon qui en aurait élaboré les statuts; 4<sup>o</sup> *L'origine corporative* : Elle serait issue des confréries de maçons du Moyen âge et en aurait conservé le symbolisme. C'est notamment la prétendue origine que s'assignent les Loges anglaises, en y ajoutant; 5<sup>o</sup> *L'origine stuartiste* : elles auraient été créées par Charles Stuart dans un but politique; 6<sup>o</sup> *L'origine déiste* : la Maçonnerie anglaise dériverait aussi des théories du déisme dont John Toland fut le principal représentant; 7<sup>o</sup> *L'origine occultiste*. Elle aurait sa source dans diverses sectes occultistes inspirées elles-mêmes par la Cabale juive; 8<sup>o</sup> *L'origine juive* : ce sont les Juifs qui l'auraient créée, poursuivant un but de domination universelle.

Il y a lieu de croire que la Maçonnerie est composite, une résultante des divers facteurs énumérés, mais je crois tout de même que le premier instigateur de l'idée qui s'incarna plus tard dans cet organisme est celui qui a dit : Mangez de ce fruit, enfreignez la loi, vos yeux s'ouvriront, vous serez comme des dieux.

J. SCHYRGENS.

## CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

### La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,  
la plus actuelle, la plus répandue.

Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,  
politiques, sociaux, littéraires, artistiques  
et scientifiques.